BnF Gallica

Mercure galant

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Mercure galant. 1695-07.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

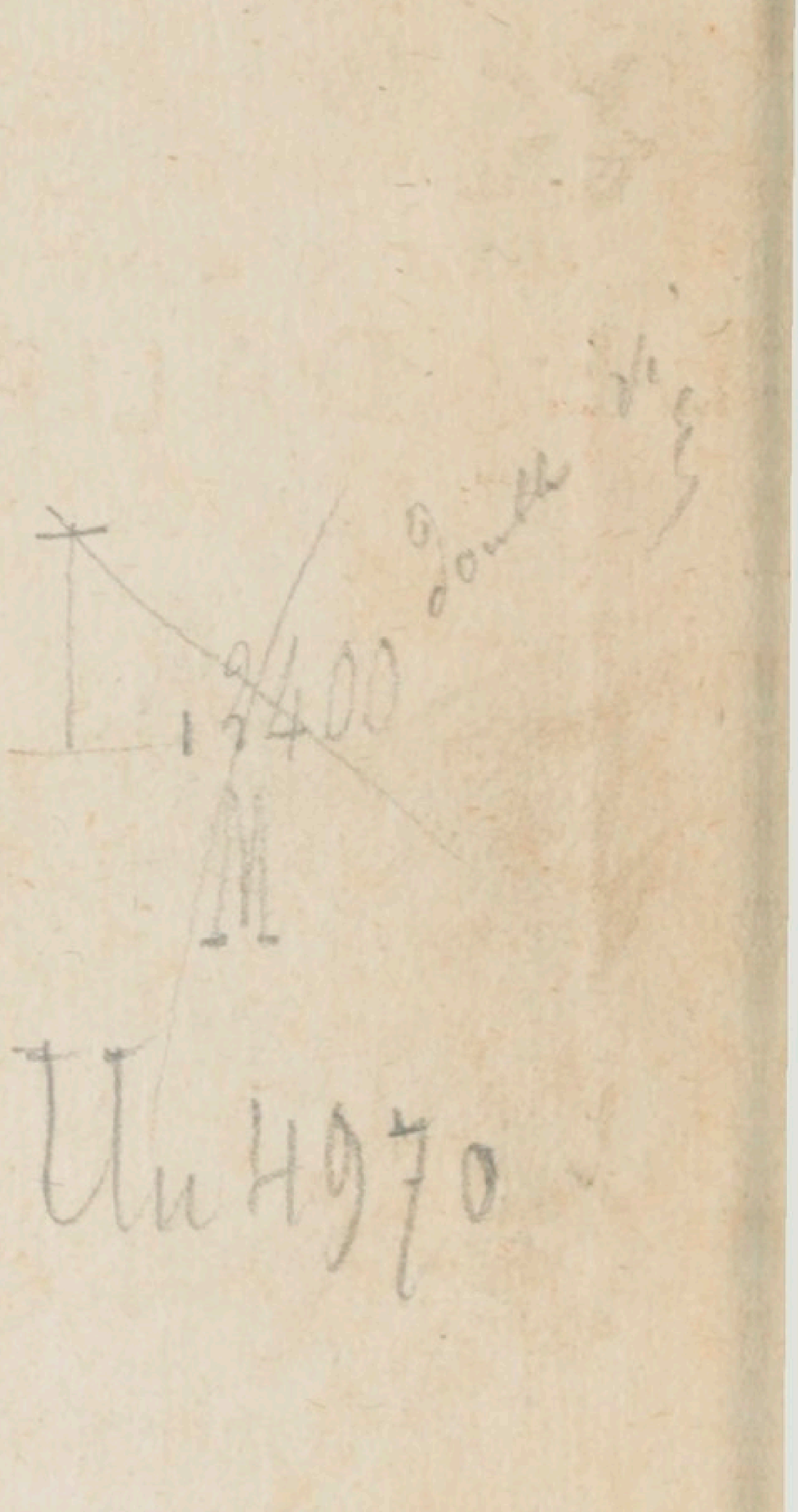
Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Uu

Depouillé en Avril 1762

(mg. Manch. Reg. 67)

(260)



Un 970

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

IMPRIMÉ

JUILLET 1695.



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grand' Salle du Palais, au Mercure Galant.

ON donnera toûjours un Volume nouveau du Mercure Galant le premier jour de chaque Mois, & on le vendra Trente sols relié en Veau & Vingt-cinq sols en Parchemin.

A PARIS,
Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la Salle des Merciers, à la Justice.
T. GIRARD, au Palais, dans la Grand' Salle, à l'Envie.
Et MICHEL BRUNET, Grand'Salle du Palais, au Mercure Galant.

M. DC. XCV.

Avec Privilege du Roy.

AVIS.

QVelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employez dans les Memoires qu'on envoye pour ce Mercure, on ne laisse pas d'y manquer tousjours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On réitere la mesme priere de bien écrire ces noms, en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires, & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourveu qu'ils ne desobligent personne, & qu'il n'y ait rien de licentieux. On

AVIS.

prie seulement ceux qui les envoient, & sur tout ceux qui n'écrivent que pour faire employer leurs noms dans l'article des Enigmes, d'affranchir leurs Lettres de port, s'ils veulent qu'on fasse ce qu'ils demandent. C'est fort peu de chose pour chaque particulier, & le tout ensemble est beaucoup pour un Libraire.

Le Sieur Brunet qui debite presentement le Mercure, a rétabli les choses de maniere qu'il est toujours imprimé au commencement de chaque mois. Il avertit qu'à l'égard des Envois qui se font à la Campagne il fera partir les paquets de ceux qui le chargeront de les envoyer avant que l'on commence à vendre icy le Mercure. Comme ces paquets seront plusieurs jours en chemin, Paris ne laissera pas d'avoir le Mercure

AVIS.

longtemps avant qu'il ſoit arrivé dans les Villes éloignées, mais auſſi les Villes ne le recevront pas ſi tard qu'elles faiſoient auparavant. Ceux qui ſe le font envoyer par leurs Amis ſans encharger ledit Brunet, s'exposent à le recevoir toujours fort tard par deux raiſons. La premiere parce que ces Amis n'ont pas ſoin de le venir prendre ſitoſt qu'il eſt imprimé, outre qu'il le ſera toujours quelques jours avant que l'on en faſſe le debit; & l'autre, que ne l'envoyant qu'apres qu'ils l'ont lu eux & quelques autres à qui ils le preſtent, ils rejettent la faute du retardement ſur le Libraire, en diſant que la ſuvente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit Sieur Brunet, puis qu'il ſe charge de faire

AVIS.

les paquets luy-meſme, & de les faire porter à la Poſte ou aux Meſſagers ſans nul intereſt, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adreſſe. Il fera la meſme choſe generalement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, ſoit qu'il les debite, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, ſans en prendre pour cela davantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront. Quand il ſe rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, on les joindra au Mercure afin de n'en faire qu'un meſme paquet. Tout cela ſera executé avec une exactitude dont on aura lieu d'eſtre content.

JUILLET 1695.

JE vous marquay, Madame, dans ma Lettre du mois de Mars, les Bouts-rimez que la Compagnie des Lanterniſtes de Touloufe ſavoit propoſez à remplir à la gloire du Roy, pour le Prix

qu'elle devoit distribuer le 24.
du mois passé, jour de la Fe.
ste de Saint Jean-Baptiste.
Ce jour-là ceux qui la com.
posent s'estant assemhlez em
la maniere accourumée chez
Mr de Lucas, Conseiller au
Parlement de Toulouse, le
Secretaire de cette Compa-
gnie ouvrit la seance par un
Discours, où il exposa que
pour bien juger des Ouvra-
ges de Poësie, il en falloit
connoistre tous les agrémens
& toute la finesse. Il s'éten-
dit ensuite sur les divers ca
racteres de chaque espece de

Poëſie, & particulierement ſur le progrés des Bouts-rimez. Il finit par l'éloge du Roy, & fit voir que ce n'eſtoit qu'à la faveur de ce nom ſacré, que les Bouts-rimez s'eſtoient acquis une ſi haute réputation, & qu'ils ne ſçauroient manquer de plaire en publiant les heroïques vertus du plus grand Monarque qui fut jamais. Ce Diſcours finy, la Compagnie declara que le Sonnet que vous allez lire, avoit remporté le Prix. Il contient un éloge ſi juſte & ſi parfait de Sa Majeſté, que

je ne doute point que cette lecture ne vous faſſe autant de plaiſir, qu'elle en a donné à ceux qui l'ont jugé digne d'eſtre preferé à tous les autres.

AU ROY.

SONNET.

DAns la route brillante où la gloire te guide,
Vingt Souverains jaloux en vain de toutes parts,
Elevent contre toy mille orgueilleux Rempars,
Toujours en ta faveur la Victoire décide.

Q

Qui pourroit s'opposer à ta valeur
rapide ?
Surpassant en un jour Constantins
& Cesars,
Agissant & tranquille au milieu
des hazars,
Rien ne peut ébranler ton courage
intrepide.

Q

Que tu sçais bien remplir tes augu-
stes Emplois !
Pere de tes Sujets, & Protecteur
des Loix,
Les flots ont beau gronder, nous
bravons les Tempestes.

S

Si tu suivois le cours de tes exploits
divers,
De l'Aurore au Couchant tu ferois
des Conquestes;

Mais, grand Roy, tu ne veux que calmer l' Univers.

PRIERE POUR LE ROY.

De ton aile, Seigneur, daigne couvrir mon Roy;
Répans toujours sur luy des rayons de ta gloire,
Puis que ce Conquerant ne cherche la Victoire
Que pour faire regner & ton Nom & ta Loy.

Ce Sonnet eſt de Mademoiſelle l'Heritier de Villandon, dont les heureux talens ſont connus de tous ceux qui aiment les belles choſes. Elle

a écrit dés sa plus grande jeunesse, & fait beaucoup d'Ouvrages estimez. Feu Mr l'Heritier, son Pere, s'estoit acquis une grande reputation par ceux qu'il a donnez au Public, & sur tout, par son excellente Traduction des Annales & des Histoires des Troubles des Pays bas, composez en Latin par le fameux Hugo Grotius. Les Boutsrimez proposez par Mrs de la Compagnie des Lanternistes, ayant fait l'année derniere le divertissement de la Cour & de toute la France,

il y a ſujet de croire, aprés un ſuccés ſi glorieux, que ceux qui viennent de paroiſtre pour la diſpute du Prix, ſeront receus auſſi favorablement. Quelque recherchées qu'en ſoient les rimes, la grandeur & la richeſſe de la matiere, les ont renduës comme naturelles.

Enfin je vous envoye une réponſe à la Lettre de Mr de la Broſſe, employée dans le Mercure du mois de Mars de l'année derniere. Je dis enfin, parce qu'en jettant les yeux

sur sa date, vous connoistrez qu'il y a du moins un an que vous devriez l'avoir. Elle fut perduë dans le temps que Mr Laurisol de Delauré, Docteur Medecin de Sainte Livrade d'Agenois, qui en est l'Auteur, me l'envoya, & l'ayant heureusement recouvrée depuis un mois, je vous en fais part, pour satisfaire l'empressement de ceux de vos Amis, qui vous ont obligée à me la demander plusieurs fois.

RESPONSE

A la Lettre de Mr de la Broſſe, inſerée dans le Mercure du mois de Mars 1694. touchant la Fiévre Maligne.

A Sainte Livrade ce 15. May 1694.

MONSIEUR,

Comme la curioſité m'a porté à lire le Mercure Galant du mois de Mars dernier, j'ay fait une attention particuliere à voſtre Let-

tre sur la fievre maligne; j'en ay admiré le tour & la finesse, & si je prens la liberté d'y vouloir répondre, c'est plûtost pour en recevoir un plus grand éclaircissement, que pour la censurer: & dans cette veuë vous ne trouverez pas mauvais que je vous en dise mon sentiment, quoy qu'il paroisse contraire au vostre; & pour commencer, Je remarque que vous dites dans la page 14. de vostre Lettre, que c'est l'esprit arsenical qui est la veritable cause des fievres malignes & contagieuses; *mais, si je prens garde que*, par sa qualité mor-

dicante & corrosive, *que vous*
luy donnez dans la 13. *page, il*
doit rompre & briser la tissure des
parties, tant solides qu'humorales,
cet effet me paroist bien diffe-
rent de celuy que vous luy don-
nez dans la pag. 29. *où vous mar-*
quez, que ce sang est coagu-
lé par des sels acres & cor-
rosifs: *mais pour ne prendre pas*
ce mot avec équivoque, on doit
entendre par coagulation, l'union
la plus étroite des principes qu'un
corps étranger lie fortement, com-
me le lait est figé & coagulé par
les acides; au lieu que la dissolu-
tion est une totale desunion de

meſmes principes ; d'où vient que dans celle-cy les principes ſubtils échapent dans la fermentation, & que dans celle-là tous reſtent dans le mixte, à moins que ce ne ſoit un peu de ſeroſité qui échape par la preſſion des principes rameux & peſants, ſans neanmoins abandonner le tout ; & ſi la diſſolution dans le ſang eſt ordinairement ſuivie d'une groſſiereté dans ce meſme ſang, ce n'eſt pas pourtant coagulation, mais un épaiſſement, & il eſt rendu tel par la perte & diſſipation preſque totale des principes volatiles, n'y reſtant pour lors que des corpuſcules bru-

lez & terrestres, sans liaison & sans ordre. Ce qui est la cause de l'un, ne peut estre celle de l'autre, d'autant que ce sont deux effets formellement differens, & que selon le Philosophe, l'effet doit estre de mesme nature que la cause. Voyons cependant, je vous en prie, quels sont les principes qui peuvent produire ces deux changemens dans la masse du sang. La Chymie nous apprend tous les jours que les fermens qui coagulent sont tous acides, & que ceux qui divisent sont tous acres ou alkali. Nous en avons dans le lait une preuve incontestable. Tout acide

le coagule, & le sel de tartre, qui est acre le dissout, quelque caillé qu'il soit; & pour ne m'écarter pas de nostre sang qui est toûjours exposé à la fureur de la cause morbifique, vous sçavez qu'on n'a qu'à y introduire une liqueur aci-de, comme du vinaigre ou de l'esprit de vitriol pour le voir bientost figé & arresté dans ses vaisseaux par l'effroyable coagulation que ces agens y produisent; & qu'au lieu que si on venoit à y jetter de l'esprit de vin ou de bayes de genevrier qui est acre, il seroit suivi d'une entiere desunion des principes. Par là vous convenez

que ces deux effets formellement differens viennent de l'action differente des fermens differens en espece, puis que l'un est acide & l'autre acre ou alkali, qui, selon tous les Chymistes, sont des principes, qui agissent l'un sur l'autre.

Aprés ces raisons convaincantes, vous ne voulez pas que le sel acre & corrosif, que vous donnez à vostre esprit arsenical, soit capable de tous ces effets formellement differens, pour n'en faire pas le seul principe actif: il est vray qu'il n'y en a qu'un seul à proprement parler, & c'est l'esprit uni-

versel, qui seul donne le mouve-
ment à tous les corps sublunaires,
& que le sel & l'eau, le souffre
& la terre en sont les passifs : mais
les uns plus que les autres, & s'ils
agissent alternativement l'un sur
l'autre, ce n'est que par l'action
que leur communique cet esprit à
qui Dieu dans la creation a donné
tous les mouvemens. Leur diffe-
rent mélange faie la diversité des
levains, acides, & acres, dont
l'action ne tend qu'à rarefier ou à
condenser, & selon qu'ils sont
poussez avec plus d'activité, ils
dissoudent ou coagulent la liqueur
du sang.

Pour mieux appuyer ce raiſon-
nement, ne ſçavez vous pas que
la piqueure du ſcorpion, & la mor-
ſure de la vipere, figent & arre-
ſtent le ſang dans la partie bleſſée
qui tumefie d'abord; que le vi.
triol en fait de meſme dans les
petits vaiſſeaux, auſſi-bien que
dans les grands, s'il y eſt porté en
quantité, & arreſte les hemorra.
gies, lors qu'il eſt appliqué ſur la
partie? mais pour l'arſenic de
meſme que le ſublimé corroſif, il
rend le ſang plus fluide, & ap.
pliqué ſur les playes, bien loin
d'arreſter le ſang, il ne fait que le
ſubtiliſer davantage, & en ron-
ger

ger les bords en les mortifiant de meſme que la pierre cauſtique.

Coucluons donc que ce qui ſe paſſe dans la Chymie, & dans nos poiſons ordinaires, peut auſſi arriver au dedans de nous par les poiſons morbifiques, non elt potior ratio unius quàm alterius, *& cauſer, ſelon que la matiere eſt plus ou moins agiſſante, ce que nous appellons rarefaction & condenſation. C'eſt juſtement ce que nous éprouvons dans cette contrée depuis quatre ans dans les maladies populaires, qui ſont en certaines ſaiſons accompagnées d'exanthemes noirs, violets, rou-*

ges, & souvent de parotides cruel-
les. Ainsi donc j'assure avec
fondement qu'il doit y avoir plus
d'une cause, qui dans le temps de
coagulation, tient du poison du
scorpion, de la vipere, & du vi-
triol malin, que j'appelle esprit a-
cide vitriolique, & avec Vvil-
lis, corpora salino-sulfurea :
& celuy qui fait la dissolu-
tion est acre, & caustique lor-
que la mortification de la parti
arrive; car nous voyons que cel
le-cy est ordinairement suivie d
la gangrene. Ce sera donc cet es
prit vitriolique, acide, malin, &
cet esprit arsenical ou caustique

ui ſeront ldeux ſeules & veri-
ables cauſes des fievres malignes
& contagieuſes, ſelon que le ſang,
ors de ſon eſtat, ſera diſſous ou
oagulé, dans l'un deſquels il tom-
e neceſſairement lors qu'il eſt al-
ere.

Dans la ſuite de voſtre Let-
re, page 8. vous avancez, que
ous les vegetaux & animaux
nſemble ne ſont pas capa-
les d'infecter l'air & de le
endre contagieux, & tel qu'il
uiſſe cauſer des maladies
ontagieuſes. *Cependant vous*
voûez dans la ſuite que tous les
orps ſont compoſez de meſmes

principes : de maniere que tous ces contiennent en puiſſance toutes les ſortes dé poiſons. Il n'eſt donc pas impoſſible, Monſieur, que dans le dégagement des principes, ſoit dans les alimens ſurtout corrompus, ſoit dans la pourriture des corps morts, il ne s'engendre des corps malins par la combinaiſon, qui ſe peut faire des principes du ſel & du ſoufre, qui ſeuls font la diverſité des poiſons, & qui s'exhalent continuellement de la pourriture des corps comme la mauvaiſe odeur nous en fait foy, qui portez au dedans de nous par le moyen de l'air que nou

respirons, y causent, selon les dis-
positions qu'ils y trouvent, de
cruels desordres. C'est ce qu'on é-
prouve aprés de sanglantes batail-
les, & c'est ce que Mr Corneille
a si bien exprimé par ces quatre
Vers.

Ces montagnes de morts privez
d'honneurs supriêmes,
Que la nature force à se venger
eux-mesmes,
Et de leur troncs pourris exhale
dans les vents
De quoy faire la guerre au reste
des vivans.

D'ailleurs, Monsieur, on ne
peut pas nier une mutuelle com-
munication de l'air avec les corps,

& qu'il eſt bien difficile, que l'un
ſoit infecté ſans que l'autre ne s'en
reſſente, d'autant que l'air reçoit
les exhalaiſons de tous les corps
& que tous les corps ne ſont en-
rctenus que par l'air qui leur
fournit leur plus noble portion, de
meſme que l'homme pour la gene-
ration du fœtus, & que l'un &
l'autre ſont, principium mo-
vens, *ſelon le Philoſophe, qui dit*
de plus, que ſol & leo gene-
rant leonem, *& je dis par la*
meſme raiſon, que ſol & planta
generant fructus. *Ainſi ſi les*
uns & les autres ſe trouvent gan-
grenez, tout de meſme que les en-

fans ſont tachez par les peres, s'il eſt infecté; auſſi les fruits de la terre, qui ſont les enfans de l'air, ſont pareillement rendus mal ſains, s'il eſt corrompu, nàm ab inſanis inſani fiunt, *dit Hippocrate. Dans cet eſtat, comme nous ſommes indiſpenſablement obligez pour noſtre entretien, d'en uſer, ils ne manqueront pas de faire effort ſur les humeurs par la diſſolutionde leurs principes malins, & de les corrompre, ſi elles ne ſe trouvent pas dans cette loüable crudité, dont parle Hippocrate.*

Enfin vous dites dans la p. 6. & 7. que dans l'homme meſ-

me il ſe produit des ſels qui cauſent des accidens ſemblables à ceux que produiſent les vapeurs malignes de l'arſenic, mais qui terminent leur malignité dans le ſujet qui les produit, ſans ſe communiquer à quelque autre. *Prenez vous bien garde que vous eſtes contraire à vous-meſme dans la pag.* 35 *&* 36. *où vous dites*, que les eſprits ſont plûtoſt diſtinguez en cette fievre ? Auſſi font-ils tant d'effort qu'ils ſubliment & font ſortir cet eſprit malin & ſubtil par la peau avec quelque

peu de la fleur du sang. *Et dans la p. 77. que* la malignité ne manque pas de sortir. *Donc par vostre aveu, ce venin estant une fois pousſé vers la superficie de la peau, & transpirant ensuite, soit par la force des remedes ou de la nature, ne peut que charger l'air, & de là passer dans le corps de ceux qui approchent les malades; ce qu'il est aisé de voir dans les grosses familles, où les maladies ont toujours des suites. Je laisse plusieurs faits, que je pourrois alleguer, pour faire connoistre que la cause des maladies contagieuses & malignes,*

vient de la corruption des alimens, & des corps infects, aussi-bien que de l'air ; mais comme je m'apperçois que je seroit trop long, je suis forcé malgré moy, de resserrer ce discours, sans oublier neanmoins d'autoriser cette seconde preuve par une des Loix que nostre illustre Hippocrate nous fournit dans son Livre de Diæt. & Flat. lors qu'il dit, ex aere & cibo corruptis morbos fieri. *Ce que j'explique bien au long dans mon traité des Fievres du temps.*

En dernier lieu, je répons â la demande que vous faites dans la page 37. Si certains Medecins

ont quelque raiſon de faire ſaigner en cette maladie? *Et je dis que comme le ſang hors de ſon eſtat naturel ne peut pecher que par trop de fluidité, ou par trop de conſiſtence, l'un de ces changemens ne peut pas arriver, qu'en même temps les vaiſſeaux ne ſoient conſiderablement gonflez; car s'il a trop de fluidité, ce n'eſt que par le violent mouvement que l'eſprit acre & malin a communiqué à toutes les parties des humeurs qu'il a écartées, & la choſe ſe paſſe de meſme que dans les corps fluides, rareſiez par la chaleur du feu; & ainſi le ſang*

occupe plus d'eſpace qu'auparavant : nam corpus omne quod quieſcit, aut minus movetur, ſemel, aut violenter motum, majus ſpatium requirit quàm anteà. *Ce n'eſt pas qu'il y ait icy une plus grande quantité de ſang, quoy qu'il ait acquis plus de ſurface par la dilatation de ſes parties ; mais on ne peut pas nier qu'il n'y ait plenitude. S'il a trop de conſiſtence, c'eſt parce qu'il ſe trouve avec moins d'action par l'embaras que l'eſprit acide malin porte dans ſes parties : de ſorte qu'il circule lentement dans ſes vaiſſeaux,*

les charge de plus en plus, rece-
vant à tous momens le chile, &
fait comme l'eſtomach des mélan-
coliques, qui plus appetunt quàm digerere poſſunt. *En effet, ce ſang une fois épaiſſi re-*
çoit plus qu'il ne digere, c'eſt à
dire, plus qu'il ne fournit aux
parties de nourriture, & d'eſprit
au cerveau Vous jugez donc par
là, Monſieur, qu'il ſe trouve
toujours en profit dans ee com-
merce, & que ſa quantité aug-
mente à chaque moment, juſqu'à
remplir extraordinairement les
vaiſſeaux.

Aprés cela, M^r, peut-on évi-

ter a ſaignée, & blâmerez-vous une operation ſans laquelle il me paroiſt difficile de venir à bout de la cauſe d'un ſi grand mal? car par la ſaignée, vous ôtez une certaine quantité de ſang, qui dans la diſſolution modere l'action tumultueuſe des parties fermentiſcibles, leſquelles perdent toute leur force, lorſqu'elles ne ſont pas ſeparées les unes des autres, (Nam virtus unita major ſe ipſa diſperſa; *& qui dans la coagulation facilite l'élargiſſement des parties du ſang, & luy donne un mouvement de liquide plus libre, c'eſt à dire, que par elle on*

condenſe plus facilement le ſang dans ſa volatilité, & on le volatiliſe, lors qu'il a trop de conſiſtence; & c'eſt la veuë que nous devons avoir dans la cure des Fievres malignes: Cùm contrario-rum oppoſita ſit ratio. *Pour cet effet on employe auſſi les rafraichiſſemens temperez dans la diſſolution, parce qu'il s'agit icy d'incraſſer; & dans la coagulation vous mettrez en uſage avec ſuccés les cordiaux, les ſudorifiques, parce qu'il s'agit icy de diviſer, ce que vous ne feriez pas avec le même ſuccés dans la diſſolution puis que ce ſeroit, à propre.*

ment parler, mettre de l'huile dans le feu pour l'éteindre. Cette pratique n'est pas plus heureuse que quand elle est accompagnée de la saignée; & je joindray encore l'experience à la raison, que toutes les saignées nous ont profité, & que les abondantes hemorragies de nez, & les secours periodiques que pour l'ordinaire la nature accorde aux Femmes, estoient un remede infaillible aux maladies de l'un & l'autre sexe.

Pour ce qui regarde le purgatif, je garde le silence, vostre Lettre ne me donnant pas lieu d'en parler. Du reste c'est mon

sentiment, que je ne laisse pas de
soumettre au vostre, n'ayant pas
de plus forte passion que de profi-
ter de vos lumieres, & de vous
témoigner que je suis avec sincé-
rité, vostre, &c.

Je vous appris dans ma Lettre du mois passé, la mort de Mr Felibien. C'estoit un homme illustre, dont tous les Ouvrages sont à recher-cher. C'est ce qui m'en a fait demander la liste, que les Curieux recevront sans doute avec plaisir. Voicy les titres

de ce qu'il a fait imprimer en
differens temps.

Paraphrase sur le Cantique
des trois Enfans, & sur les
Miserere.

En 1644. Paraphrase sur les
Lamentations de Jeremie.

En la mesme année, Conso-
lation à Madame d'Aumont,
sur la mort de M^r le Marquis
d'Aumont, son Mary.

En 1650. Relation de ce qui
s'est passé en Espagne à la
disgrace du Comte Duc d'O-
livarez, traduit de l'Espagnol.

Deux Lettres de la Descri-
ption de Vaux le-Vicomte.

Dialogue de l'origine de la Peinture.

Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des plus excellens Peintres anciens & modernes, en cinq volumes, commencez à imprimer en 1666. & achevez en l'année 1688. La seconde Edition du mesme Ouvrage a esté faite en deux volumes.

Description de l'Arc de triomphe, fait à l'Entrée du Roy à la Place Dauphine.

Abregé de la Vie de Grenade.

Les Reines de Perse aux

pieds d'Alexandre,

Le Portrait du Roy.

Les quatre Elemens mis en tapisserie.

Les quatre Saisons de l'année.

La Feste de Versailles, de 1688.

En 1669. Les Conferences de l'Academie Royale de Peinture.

Le Chasteau interieur de l'ame de Sainte Therese, traduit de l'Espagnol.

Description de l'Abbaye de la Trappe.

La Vie du Pape Sixte V.

traduite de l'Italien.

Deſcription ſommaire du Chaſteau de Verſailles en 1674

Les Divertiſſemens de Verſailles, donnez par le Roy en la meſme année.

Deſcription de la Grotte de Verſailles.

Les principes de l'Architecture, de la Sculpture, de la Peinture, & des Arts qui en dépendent, avec un Dictionnaire des termes propres à chacun de ces Arts. Imprimé pour la premiere fois en 1676. & pour la ſeconde en 1690.

En 1684. Le Songe de Philomathe, qu'on a auſſi joint au dernier volume des Entretiens, & mis dans un recueil imprimé in 8^n. l'an 1686.

Les Tableaux, les Statuës, & les Buſtes des Maiſons Royales, imprimez au Louvre.

Les Inſcriptions gravées dans la cour de l'Hoſtel de Ville de Paris, depuis 1660. juſqu'en 1686. ſont de la compoſition du meſme Mr Felibien.

Mr Felibien, ſon Fils, receu en ſurvivance, a fait le Livre intitulé, *Recueil hiſtori-*

que de la Vie & des Ouvrages des plus celebres Architectes, imprimé en 1687. Et un cahier intitulé, *Monumens antiques*, qui contient une Dissertation sur le *Tombeau de Caius Latatius Catulus*.

Vos Amis, à qui vous faites part de mes Lettres, ne seront pas fachez que je vous parle de deux nouvelles découvertes, tres-utiles & necessaires pour la Navigation. La premiere est une Aiguille d'acier, d'un pied & demy de long, non aimantée, qui tourne vers son pole, à

laquelle la variation de l'aimant, ny la roüille ne peuvent faire perdre sa détermination au nord. Lexperience en a esté faite en presence d'un grande nombre de personnes de qualité, d'erudition & de probité, & pour desabuser ceux qui croyoient que cette aiguille estoit aimantée, on la fit rougir dans un brasier, & l'ayant laissée refroidir, on la remit sur son pivot où elle tourna comme auparavant. L'autre découverte est une Probete marine à l'usage de l'estime des vents, au moien

de

de laquelle on ſçait au juſte la diſtinction de la force ou relâchement des vents par proportions graduées, & de cette maniere les bons Pilotes ſeront pleinement convaincus combien par chaque air de vent on peut faire de lieuës par heure, plus ou moins, en faiſant les diſtractions proportionnelles, par rapport à la force ou à la foibleſſe du vent. Mr de Lucas, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & Doyen de la Compagnie des Lanterniſtes, eſt l'Inventeur de ces nou-

velles découvertes, & doi
les donner bien-toſt au Pu-
blic.

Vous avez vû par quelques
Lettres que je vous ay en-
voyées, que les opinions ſon
differentes ſur le nom de la
Ville de Bordeaux. Voicy c
qui en a eſté écrit de nou-
veau par Mr B. L. L. T.

A Mr FERRACHAT
Avocat au Parlement.

*PVis que vous voulez, Mon-
ſieur, que je diſe mon ſenti-
ment touchant les deux differen-*

tes Lettres qui ont paru dans le Mercure Galant, sur la prononciation & l'Etymologie de Bordeaux, je croy que Mr Sarrau a raison de vouloir qu'on prononce Bourdeaux, à cause du genie & de l'origine de nostre Langue, & que Mr Leidet, Conseiller au Presidial de cette Ville, a l'usage pour luy; car vous sçavez qu'aujourd'huy parmy les honnestes gens & le beau Sexe on prononce Bordos, & on écrit Bordeaux. Les Auteurs anciens & modernes sont partagez sur l'orthographe de ce mot, & ils ne peuvent rien contre l'usage; ainsi

je ne m'arresteray point à vous les
citer.

Pour ce qui est de l'Etymologie,
je ne suis pas de l'avis de M^r
Sarrau, qui a suivi le bon Du-
plex, ny de celuy de Mr Leidet,
qui sçait trop d'Espagnol, & qui
n'a voulu que faire honneur aux
Dames de son Pays. Je tiens qu'en
matiere d'Etymologie, il la faut
chercher dans la Langue naturelle
& originale de chaque Pays, ou
de celle des Colonies qui sont ve-
nuës l'habiter; mais dans l'an-
cienne Langue Celtique, qui
estoit celle qu'on parloit dans les
Gaules, la Germanie, la grande

Bretagne, &c. Bourg, *ou* Burggauts, *signifie la Ville des Gaulois, nom qu'on a donné à Bordeaux, parce que les Gaulois qui estoient divisez des Aquitains par la Garonne, passerent cette Riviere, & s'établirent au deçà. Une semblable raison a fait appeller* Burgus Santonum, *la Ville de Bourg, qui est une Colonie des Santones qui s'établirent plus bas sur cette Riviere. Le nom de* Burg *est fort usité dans les noms des Villes de tout le pays du Nord, & il signifie* Castrum, Sedes, urbs, habitatio, &c. *Cesar a appellé* Bituriges Vibi-

ſes, *les environs de Bordeaux*, *& ce n'eſt que Strabon*, *& Auſone aprés luy*, *qui ont latiniſé* Burg gauls, *& en ont fait* Burdigala.

Or ce mot s'eſt formé, *ainſi que celuy de* Linguadokum, *qui vient de* Lingua Gottorum, *nom qu'on donne à la Gaule Narbonnoiſe*, *où les Gots s'établirent au quatriéme ſiecle*, *ſous l'Empereur Honorius. Les François appellerent ce Pays* Langue des Gots, *ou* Langue des Kots, *car le* G *& le* K *ſe changent ſouvent l'un en l'autre*, *& quand on a voulu latiniſer ce nom*, *c'eſt*

dire, tourner le François en Latin, on a dit Linguadokum, *de sorte qu'il y a eu d'ajoûté l'article du genitif, tout ainsi qu'il s'est introduit dans l'Espagnol, l'Italien, & l'Anglois. De* Burgdegauls *nous en avons ensuite formé nostre* Bordeaux, *comme de* Langue des Gots *s'est formé* Languedok, *où vous voyez qu'il y a une sillabe retranchée.*

Voicy une remarque que j'ay faite sur la formation des noms François qui se font par contraction des noms propres anciens. Les noms anciens latinisez, où il y a un D *au milieu, qui n'est*

point article du genitif, ont laiſſé le D *en devenant François, comme* Andegavum, *Anjou*; Cadurcum, *Cahors*; Clodoveus, *Clovis & Louis*; Lugdunum, *Lyon*; Rhodanus, *le Rhoſne*, *&c. Mais lors que le* D *a eſté* præfixum *du genitif, il y eſt reſté, comme dans* Linguadokum, *Languedoc*, Burdigala, *Bordeaux, &c. Il eſt facile de trouver de ces ſortes de noms.*

Voulez-vous, Monſieur, que je tire encore une autre Etymologie de Bordeaux, en ſuivant la meſme regle que j'ay établie, & l'hiſtoire ancienne? Dans la langue

Gauloise, Celtique, Saxone & meſme Tudeſque, aujourd'huy, Bord, *ſignifie extrêmité & rivage. Il ſe peut qu'on a donné le nom de* Bordgauls *à la ville des Gaulois établis ſur les rives de la Garomne du coſté des Aquitains; & que pour rendre Latin ce nom on a dit* Burdegala. *Voilà qui eſt fort naturel & qui n'eſt pas trop tiré. Combien y a t il de pays qui ont pris leur nom des rivages de la mer, ou de quelque riviere? On dit que* Aquitania *ſignifie* Aquarum regio. Armorica *en Anglois ſignifie* regio Maritima. *L'Attique en*

Grece, regio Littoralis, *si je puis me servir de ce terme, parce qu'elle est toute environnée de mer. L'Ionie, le Pont, la Phrygie par la mesme raison. Le Portugal est le Port des Gaulois. On trouve encore aujourd'huy beaucoup de Villes maritimes ou sur les bords des rivieres qui ont pris leur nom de leur situation. En France comme le Havre-de Grace, Bayonne, &c. & les Villes ou le mot de Port se trouve joint. En Hollande, Vtrech & Mastrecht ont pris leur nom de* Trajectus, *passage, ou Ville au delà. En Angleterre, quantité de Villes. En*

Italie, Ostie, &c.

Vous jugerez, Monsieur, de ces deux Etymologies; vous choisirez celle que vous aimerez le mieux, & vous la ferez voir à ces Messieurs, afin qu'ils en jugent eux mesmes. Vous leur direz, s'il vous plaist, que quoy que je les estime beaucoup tous deux, la liberté de la Republique des Lettres me permet de m'éloigner de leurs sentimens jusques à ce qu'ils m'ayent rapporté d'autres raisons. Je suis, &c.

Ce qu'on m'a conté depuis quelques jours, a des

circonſtances p'aiſantes qui meritent que je vous en faſſe part. Une Veuve aſſez jolie, vivoit ſans inquietude, & ne ſongeoit qu'à ſe divertir. Elle brilloit dans les Compagnies par une humeur enjoüée, qui la faiſoit écouter avec plaiſir, & ceux qui la connoiſſoient faiſoient peu de parties agreables ſans ſouhaiter qu'elle en fuſt. Elle alloit meſme au devant pour s'en faire mettre, & les promenades aux environs de Paris, l'Opera, la Comedie, quand on l'y vouloit mener,

estoient toûjours de son gouſt. Elle avoit du bien, & l'independance où elle vivoit luy paroiſſant un eſtat heureux, luy avoit fait déclarer aſſez bautement qu'elle renonçoit au mariage. On l'approuvoit en cela, mais on condamnoit en elle une épargne trop marquée ſur de petites dépenſes qu'on eſt quelquefois obligé de faire. On la regaloit par tout: elle mangeoit fort ſouvent chez ſes Amies, & ſes Amies ne mangeoient jamais chez elle. Cette ſorte d'avarice faiſoit

peine à quelques-unes, & quand on luy en faiſoit de legers reproches, elle répondoit en plaiſantant, que la qualité de Veuve l'aſſujettiſſoit à une vie retirée qui ne permettoit aucun éclat. Cependant comme elle aimoit fort à voir le monde, elle demeuroit rarement chez elle, & eſtant allée un jour chez une Dame qu'elle trouva avec une Amie commune, elle apprit d'elles qu'elles devoient aller le lendemain à Verſailles, par la ſimple curioſité de voir à loiſir toutes

les beautez de ce lieu charmant. Elle demanda aussi-toſt à eſtre de la partie, & la Dame du logis luy ayant dit que l'Abbé ſon frere les menoit dans ſon caroſſe, il entra tout à propos pour luy offrir une place. Ce ſurcroiſt de compagnie luy fit plaiſir, parce que la Veuve eſtoit d'une humeur réjoüiſſante. La queſtion fut de ſçavoir où mettre un habit fort riche dont elle vouloit eſtre parée, & qu'elle craignoit de gaſter ſur le chemin. L'Abbé luy dit que ne pouvant ſe mon-

trer qu'en habit long à Versailles, il auroit une valise où tout ce qu'elle voudroit porter seroit rangé proprement. Le lendemain la partie s'executa. La Veuve fit apporter son habit, qu'elle prit soin elle-meſme de placer dans la valisé. Les deux autres Dames qui donnerent moins dans la parure, monterent en carroſſe avec l'habit meſme qu'elles voulurent avoir pendant le voyage. Il fut de quatre ou cinq jours. Comme l'Abbé avoit quantité d'Amis, ils regalerent tour à tour

les Dames qu'il avoit menées, & la jolie Veuve se fit quantité d'adorateurs par son esprit enjoüé, qui contribua beaucoup à faire regner la joye dans tous les repas. Son habit fut admiré. Non seulement il estoit fort riche, mais d'un tres bon gouſt. L'étofe meſme en estoit particuliere, & il luy faisoit une taille fine qui luy donnoit beaucoup d'agrément. Les Dames avec qui elle estoit venuë, tomberent d'accord avec l'Abbé que les plaisirs la suivoient par tout, tant

elle estoit propre à les faire naistre, à quoy l'une d'elles ajoûta, que si elle s'en faisoit accompagner, c'estoit toûjours aux dépens des autres, & qu'il estoit surprenant qu'étant de toutes les parties de divertissement de ses Amies qui la retenoient souvent à manger chez elles, & ayant du bien qui la mettoit en estat de leur rendre quelquefois lés mesmes honnestetez qu'elle en recevoit, elle ne leur fist jamais le moindre regale. L'Abbé répondit que la maniere agreable dont el-

e payoit de ſa perſonne dans
ces ſortes de parties, la diſ-
penſoit de payer encore de
ſa bourſe, & riant enſuite
d'une malice à luy faire qui
luy tomba dans l'eſprit, il
ajoûta que ſi elles vouloient
le ſeconder, il leur promet-
toit un grand repas, dont
elle feroit les frais auſſi bien
que les honneurs. Les Dames
ayant conſenti à tout, & s'é-
tant offertes à donner leurs
ſoins pour le ſuccés de ce
qu'il entreprendroit, il leur
dit qu'il ſe chargeoit de faire
voler l'habit de la Veuve à

leur retour, aprés quoy il
leur devoit estre aisé de l'o-
bliger à le racheter pour la
moitié de ce qu'il valoit ; que
cet argent seroit suffisant pour
le regale, & que la feste ne
seroit pas sans plaisir. Ce qui
fut dit, fut executé. On re-
tourna à Paris, & comme
on estoit parti exprés fort tard
de Versailles, on n'y arriva
que quand il fut nuit. On
n'avoit parlé sur le chemin
que du triomphe de la jolie
Veuve, qui paroissoit fort
contente d'elle-mesme, mais
elle perdit sa belle humeur,

lorſque l'ayant remenée chez elle, l'Abbé ordonna que l'on défiſt la valiſe, afin qu'on en tiraſt ſon habit. Cette valiſe ne ſe trouva point, & un des Laquais vint dire, qu'on avoit coupé les courroyes qui l'attachoient au derriere du carroſſe, & qu'il falloit que le vol euſt eſté fait aux approches de Paris, puis qu'il eſtoit toûjours demeuré aſſis deſſus, & qu'il n'eſtoit deſcendu qu'à l'entrée du Cours. L'Abbé fit venir les autres Laquais, contre qui il feignit une colere

extraordinaire de ce qu'ils avoient abandonné la valiſe. Comme ils croyoient qu'effectivement elle avoit eſté volée, le ſecret n'eſtant connu que du premier qui avoit parlé, ils ſe regardoient l'un l'autre, & tout conſternez, ils ſe tenoient éloignez des coups qu'ils apprehendoient. Chacun s'excuſoit ſur ſon compagnon qu'il ne croyoit pas eſtre deſcendu, mais ſi l'Abbé parloit haut, la Veuve faiſoit beaucoup plus de bruit. Son habit luy revenoit à plus de trente louis, &

absolument elle ne vouloit point en porter la perte. Elle pretendoit qu'il estoit juste que ceux qui l'avoient laissé voler le payassent, & il ne falloit leur faire aucune grace. L'Abbé luy dit qu'il ne sçavoit pas ce qu'elle devoit à son Laquais, si elle vouloit s'indemniser sur ses gages, mais que le soin qu'il avoit de payer les siens de mois en mois, ne luy laissoit pas une grosse somme entre les mains; qu'il feroit mettre des gens en campagne pour tâcher d'avoir des nou-

velles de ſa valiſe volée, & qu'il y avoit intereſt auſſi bien qu'elle. On ſe ſepara aprés avoir eſſuyé de longues plaintes qu'elle recommença le lendemain avec les deux Dames qui l'allerent voir. Elle ne pouvoit ſe conſoler d'avoir perdu ſon habit. Ce qu'il luy avoit couſté luy revenoit à toute heure dans l'eſprit, & outre le chagrin de la dépenſe, quand elle en auroit voulu acheter un autre, il luy paroiſſoit qu'il ne ſeroit point ſi bien aſſorti pour elle. Huit jours ſe paſſerent ſans qu'elle

e puſt rien découvrir du vol,
quelques perquiſitions qu'el-
é en fiſt faire. Enfin les Da-
nes qui avoient contribué à
ce vol, l'ayant obligée d'al-
ler aux Tuilleries un peu plû-
toſt que le beau monde n'a
de coûtume de s'y aſſembler,
elles furent à peine au bas de
la grande allée, que la Veu-
ve ayant jetté les yeux d'aſ-
ſez loin ſur trois Dames qu'el-
le ne voyoit que par derrie-
re, crut appercevoir ſon ha-
bit ſur l'une d'elles. Ses A-
mies qui obſerverent l'agita-
tion où elle eſtoit luy en

ayant demandé la cauſe, el-
le leur fit remarquer qu'une
de ces Dames avoit ſon ha-
bit, & doublant le pas pour
s'éclaircir mieux de la verité
en s'approchant, elle aſſeura
qu'elle ne ſe trompoit point.
Les Dames luy dirent que
quand ce ſeroit la meſme é-
toffe, il ne falloit pas con-
clurre que ce fuſt le meſme
habit: mais plus elle s'atta-
cha à l'examiner de prés, plus
elle fut confirmée dans ce
qu'elle avoit penſé. Ce n'e-
ſtoit pas ſeulement la meſme
é off, c'eſtoit la meſme doub

leure, la meſme façon, &
neſme elle leur fit voir une
ache qu'elle avoit faite à l'un
es coſtez dans un des repas
u'on leur avoit donnez à Ver-
ailles. Elle ne put plus ſe
ontenir, & abordant tout
'un coup la Dame qui avoit
habit, elle la pria fort civi-
ement de luy vouloir dire
hez quel Marchand elle a-
oit choiſi cette belle étoffe,
x ce qu'elle en avoit payé:
ar elle ne croyoit pas qu'il
uſt de la politeſſe de luy dire
u'elle le reconnoiſſoit pour
n habit de revente. La Da.

me inconnuë la regarda ſans répondre, & une ſeconde de-mande qu'elle luy fit ne luy ayant attiré encore qu'un re-gard, une des deux Dames qui l'accompagnoient luy dit: qu'elle ne devoit pas s'eſton-ner de ſon ſilence, que c'eſtoit une Dame Angloiſe ve-nuë depuis quatre jours de S. Germain, qui ne ſçavoit que fort peu de mots Fran-çois, & qu'il eſtoit inutile que l'on s'adreſſaſt à elle pour ce qu'on avoit envie de ſça-voir. Alors la Veuve expli-qua ce qui luy eſtoit arrivé

en revenant de Verſailles, & dit qu'elle ne pouvoit comprendre comment ſon habit eſtoit tombé entre les mains de l'Angloiſe. Les Dames luy dirent que comme elle l'avoit apporté de S. Germain, & qu'il venoit fort bien à ſa taille, elles ne pouvoient douter qu'il n'euſt eſté fait exprés pour elle : que cependant puis qu'on aſſeuroit qu'il avoit eſté volé, il leur ſeroit fort aiſé d'apprendre ce qui en eſtoit en queſtionnant ſa femme de chambre, qui parloit fort bien François. La

Veuve qui ſçavoit le nom d'u-
ne de ces Dames qu'elle con-
noiſſoit de veuë, convint d'u-
ne heure avec elle pour l'aller
trouver le lendemain. Tout
fut conduit avec tant d'adreſ-
ſe & de vray-ſemblance que
rien ne parut avoir eſté con-
certé. L'Angloiſe eſtoit une
femme de chambre qu'on a-
voit jugé à propos de faire
paſſer pour étrangere, de peur
qu'en parlant plus qu'on
n'auroit voulu, elle n'euſt
fait ſoupçonner la trompe-
rie. La Veuve ne manqua pas
d'aller deux jours aprés chez
la Dame, qui luy apprit

que l'habit en question pouvoit bien estre le sien, puis qu'il estoit de hazard; qu'il avoit esté porté chez l'Angloise par une femme inconnuë, & que le grand marché l'avoit obligée de l'acheter; qu'elle en avoit payé dix loüis, & qu'encore qu'il luy fascha fort de s'en défaire, elle le rendroit en recevant ce qu'il luy avoit cousté. La Veuve demanda inutilement qui estoit la femme qui l'avoit vendu. Elle n'en put avoir de nouvelles, & le seul parti qu'elle eut à prendre,

ce fut, ou de renoncer à ſon habit, ou de rendre les dix loüis qu'on prétendoit avoir déboursez. Elle les donna, & ſe tint heureuſe de voir ſa perte ſi diminuée. Chacun la felicita d'en eſtre quitte pour ſi peu de choſe : & l'Abbé entre les mains de qui l'argent fut remis, dit que la rencontre étoit pour luy d'un fort bon augure, & qu'il eſ-peroit reconnoiſtre au premier jour ſon habit long ſur le dos de quelque Abbé qui l'auroit eu à bon compte. Cependant pour luy mieux mar-

quer la joye qu'il avoit de l'heureuſe découverte que le hazard luy avoit fait faire, il luy donna un repas fort propre avec les deux Dames qui avoient eſté de la partie de Verſailles. On beut d'abord à la ſanté de la jolie Veuve, comme eſtant la Reine de la feſte, puis qu'on la faiſoit pour elle, & parmi les choſes agreables qui furent dites, on la loüa tant de fois de la propreté du repas qu'on diſoit toûjours qu'elle donnoit, qu'ayant compris qu'elle y avoit plus de part qu'elle

n'avoit crû, elle dit que l'on pouvoit s'expliquer plus clairement, qu'elle entendoit raillerie; qu'elle voyoit bien qu'elle faisoit les frais de la Feste, mais qu'elle s'estoit si bien divertie pendant le sejour qu'elle avoit fait à Versailles, qu'elle ne pouvoit payer assez les plaisirs qu'on luy avoit procurez, & qu'ainsi elle abandonnoit sans aucune peine les dix loüis rendus à la Dame Angloise. Chacun plaisanta sur sa penetration, mais sans luy rien avoüer. Le lendemain, l'Ab-

bé qui eſtoit galant, & qui ſçavoit vivre, luy envoya un Preſtre inconnu qui luy remit dix loüis entre les mains comme une reſtitution, ſans qu'elle duſt s'informer de qui venoit cet argent. Elle eſtoit trop éclairée pour n'entendre pas ce que cette prétenduë reſtitution ſignifioit. Elle paſſa quinze jours ſans en rien dire ni à l'Abbé ni aux Dames, aprés quoy elle les engagea à faire avec elle une promenade dont elle choiſit le lieu. Ils y trouverent un Ambigu magnifique, qui

leur fut ſervi dans le temps qu'ils ne ſongeoient qu'à s'en retourner. Elle en fit les honneurs ouvertement, & dit aux Dames en riant qu'elle trouveroit peut-eſtre moyen de leur donner quelque jour de l'inquietude, comme il leur avoit plû de luy en donner ſur ſon habit. On ne fit plus miſtere de rien, & les Dames la prierent d'executer la menace le plûtoſt qu'elle pourroit, afin qu'elles puſſent l'imiter dans la vangeance.

Voicy uu Ecrit, dont les Religieux de la Trappe ont crû à propos de laiſſer voir des copies.

SUR ce que nous avons appris que des gens mal informez, ou mal intentionnez, répandoient dans le monde, que la vie que nous n'avons embraſſée & ſoutenuë juſques icy que par le mouvement de l'Eſprit de Dieu, & par un pur regard de ſa miſericorde, commençoit à nous eſtre à charge; que le joug de la penitence nous eſtoit devenu peſant, juſqu'au point de faire deſirer à

plusieurs d'entre nous de quitter leur propre Maison, de se separer de leurs Freres, & de chercher ailleurs une maniere de vivre plus douce, plus molle & plus relâchée; nous avons crû pour nostre propre consolation, mais particulierement pour la gloire de Jesus-Christ, qui par une compassion dont nous n'estions pas dignes, nous a retirez du milieu du monde pour nous engager dans une solitude sainte, & nous y cacher dans le secret de sa face, que nous devions faire la declaration suivante; ce que nous faisons en sa presence dans une li-

bers étoute entiere, & ſans aucune autre veüe, ny autre conſidera-tion que celle de faire croire la verité de nos ſentimens.

RENOUVELLEMENT de Vœux.

JEſus-Chriſt, vray Dieu, vray Homme, Verbe du Pere, Fils de la Vierge, Sauveur du monde, par la grace, & pour l'amour duquel nous avons renoncé au ſiecle, à ſes biens, à ſa fortune, à ſes occupations, à ſes vanitez, à ſes plaiſirs, & choiſi pour nos

demeures ces solitudes écartées, nous vous conjurons par le droit que vous nous avez donné de nous adresser à vous dans nos besoins (& avec cette confiance vous ne refusez rien) de former dans nos cœurs par l'operation de vostre Saint Esprit ce que nos lévres vont exprimer, & de presenter à vostre Pere cette renovation de nos engagemens, que nous avons pris aux pieds de vos sacrez Autels, en presence de vos Saints Anges, & dans ce jour de benediction, où nous ce-

lebrons l'Exaltation de voſtre Sainte Croix, qui eſt la figure & le modele de la vie que nous devons mener ſur la terre, puis que les Saints qui ont parlé & agi par voſtre eſprit, regardent noſtre eſtat comme un crucifiement veritable.. Nous vous promettons, Seigneur, de garder inviolablement voſtre ſainte regle dans toute l'étenduë & l'integrité qu'il nous ſera poſſible, & ſans nous arreſter ny aux raiſons, ny aux coutumes, ny aux interpretations contraires, de maintenir par

toutes sortes de voyes legitimes les pratiques établies dans ce Monastere, conformes à ce que nous avons appris par les instructions & par les exemples des Saints nos Peres & nos Instituteurs, entre lesquelles les principales sont, la qualité & l'austerité de la nourriture, l'exactitude des jûnes, la patience dans les maladies, le silence, les veilles, le travail des mains, la solitude, la fuite des gens du siecle, l'amour de la pauvreté, l'usage des proclamations, les mortifications in-

terieures & exterieures, cette amitié pure & ſincere, cette ſoumiſſion cordiale des Freres les uns envers les autres, cette tendreſſe, cette obeiſſance prompte, cet abandonnement ſans reſerve dans la main de celuy que la Providence & la bonté de Dieu nous a donné, & nous donnera pour Pere & pour Conducteur, tant qu'il aura voſtre eſprit, & qu'il ſera amateur de vos veritez & de voſtre ſainte Loy; enfin le mépris de tout ce qui paſſe l'eſperance de ce qui eſt éternel,

le desir & la continuelle me-
ditation de la mort.

Nous renouvellons, Seigneur, tous ces engagemens que nous avons pris à vostre service, avec d'autant plus d'ardeur & de zele que nous y sommes portez par la conjoncture & la situation presente où se trouve le monde par ces playes si profondes dont il a plû à Dieu de l'affliger, & par l'obligation que nous avons d'implorer sa misericorde pour le soûtien de son Eglise, qui est si cruellement persecutée par la fu-

teur de ſes ennemis, pour la proſperité de l'Eſtat, & particulierement pour la perſonne du Roy, qui par une fermeté & une magnanimité dont on n'a point encore vû d'exemples, protege ſeul la Foy & la Religion Catholique contre preſque toutes les Puiſſances de l'Europe unies enſemble pour la détruire, par la conjuration la plus animée & la plus violente qui fut jamais. Heureux ſi par la grandeur de nos penitences & de nos auſteritez nous pouvons abre-

ger nos jours en défendant auprés de Dieu une cause si juste & si sainte, pendant que tant de milliers d'hommes periſſent par le feu & par le fer pour les meſmes intereſts & pour la meſme querelle.

Nous eſperons, Dieu de miſericorde, ſous la protection de voſtre ſainte Mere, par les merites de voſtre Croix adorable, que nous ſommes reſolus de porter juſqu'au dernier ſoûpir, à la maniere qu'il vous a plû de nous en charger, que voſtre bras

tout-puissant soutiendra no-
stre foiblesse, qu'il nous don-
nera la force & la constance
necessaire pour perseverer
dans une observation fidelle
de vos saintes volontez, &
que malgré la corruption des
temps, le relâchement de
cette multitude presque infi-
nie de Religieux & de Soli-
taires, qui ont malheureu-
sement abandonné la voye
que vostre misericorde leur
avoit tracée, malgré les mau-
vais dessein des hommes, la
conspiration des demons, &
nos propres malignitez, nous

finirons nos jours dans une paix profonde, & dans une vive attente de ce jour bienheureux, auquel vous devez selon vos promesses, vous remontrer au monde dans l'état de vostre puissance & de vostre gloire, pour estre à jamais la consolation de vos Serviteurs, & la confusion de vos Ennemis.

Nous Prieur, Sous-Prieur, & Religieux du Monastere de la Trape, confirmons tout ce qui est contenu dans le present renouvellement, avec une ferme & sincere resolution d'y perseverer jusqu'à

uſqu'à la mort. Fait ce jour de
'Exaltation de la Sainte Croix,
14. Septembre 1694.

Ce renouvellement de vœux
fut ſigné le même jour, par
tous les Religieux de l'Ab.
baye de la Trappe, & par
tous les Freres Convers. De-
puis ce temps-là, Mr l'Abbé
de la Trappe s'eſt démis de
cette Abbaye en faveur de ſon
Prieur, & il a fait connoître par
là qu'il avoit veritablement
l'humilité, & le détachement
qu'il prêchoit aux autres.

Je vous envoye une Ode
d'un ſtile aiſé & fort naturel,

qui a eſté faite à l'occaſion du Jeu des Echets.

A MONSIEUR LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULT.

JE ſuis rendu, grace, grace,
Je ne tiens plus devant toy,
Et mon indiſcrete audace
Se change en un juſte effroy.
Par ma honteuſe retraite
Ie confeſſe ma défaite,
Ne me demande plus rien,
Duc, noſtre guerre eſt finie.
Eſt-ce à mon foible genie
De ſe meſurer au tien?

Contre moy dans la carriere
A peine tu fais un pas,
Que par ta démarche fiere
Tous mes projets sont à bas.
Ie voy, dès que tu t'avances,
Ceder toutes mes défenses,
Tomber tous mes champions.
Dans ma resistance vaine,
Roy, Chevalier, Roc & Reine,
Sont moindres que des Pions.

En vain de me battre encore
Tu conserves le desir,
Du chagrin qui me devore
Tu n'auras plus le plaisir.
I'aimerois mieux, je te jure
Par le chaud, par la froidure,
Courir toutes nos forests,
Et sauter des précipices
En ces rudes exercices
Où tu trouves tant d'attraits.

Ouy, j'irois teſte baiſſée
Sous le foudroyant airain,
Fendre l'onde courroucée,
De mon ſang rougir le Rhin.
Ce que tu fis pour la gloire,
Quand Bellone & la Victoire
T'enflamoient devant ton Roy,
Ie le ferois tout de meſme,
Agité du trouble extréme
Qui me ſaiſit devant toy.

Que maudit ſoit Palamede,
Si des Echecs Inventeur,
Du deſir qui me poſſede
Il fut le premier Auteur.
Aveuglement déplorable !
Au lieu d'un charme agreable,
Pour combattre le chagrin,
Il choiſit dans ſa folie
Ce que la mélancolie
A de plus mortel venin.

Invention trop fatale,
Triste jeu, cruel tourment,
Dans la caverne infernale
Tu pris ton commencement.
Ce mal doit estre en usage
Sur ce tenebreux rivage,
Où regne un silence affreux.
La cruauté des Furies,
A ses mornes resveries
Condamne les malheureux.

S

Sans doute que la Deesse
Patrone du beau Troyen,
Pour se vanger de la Grece
Eut recours à ce moyen.
Tisiphone qu'elle excite
Fabrique au bord du Cocyte
L'Echiquier & les Echecs,
Seure que ce jeu funeste
Mieux que la guerre & la peste
Feroit consumer les Grecs.

Toujours la veuë arreſtée
Sur des quarrez blancs & noirs,
Avoir l'ame tourmentée
De crainte & de deſeſpoirs.
Toujours pis qu'à la torture
De quelque horrible avanture
Chercher à ſe garantir.
Eh, ſi c'eſt ainſi qu'on joüe,
Ixion eſt à la roüe
Cloüé pour ſe divertir.

&

Vous, Joüeurs, en qui j'honore
Cent vertus & cent talens,
Sçachez qu'un jeu que j'abhorre
Soüille ces dons excellens.
O vous qui m'avez fait prendre
Le triſte deſſein d'apprendre
Ce jeu qui fait mon couroux,
De C.... M.... f....
Fuſſiez-vous dans la riviere,
Et les Echecs avec vous.

Le ſtile Oriental vous eſtant connu, par les Lettres que vous avez lûës dans les Voyages de Tavernier, & de quelques autres, vous ne ſerez pas ſurpriſe de ce que vous trouverez dans celle dont je vous fa ispart.

TRADUCTION
De la Lettre du Roy de Perſe
A SA MAJESTE'.

Dieu eſt le Maiſtre de la Gloire.

LOUIS quatorziéme du nom, Empereur de grande reputation, qui eſtes le Souverain

Monarque de plusieurs celebres Royaumes & Provinces, comme de Normandie, Bretagne, Aquitaine, Gascogne, Poitou, Xaintonge, Limosin, Bordeaux, Dauphiné, Grenoble, Provence, Perigord, Touraine, le Maine, Nivernois, Angoulesme, Toulouse, Picardie, Angers, Lionnois, Champagne, Paris, Chartres, Calais, Dunkerque, & autres lieux & Pays en tres-grand nombre.

Vostre Majesté sçaura que sa Lettre pleine d'amitié est arrivée en cette part dans un moment heureux, & une heure fortunée,

où par la main de la Providence secrete du Createur du Ciel & de la terre, l'accomplissement des desirs estoit marqué sur les sept Spheres des Cieux, en la mesme maniere que les Dames d'Atour ajencent de leurs mains adroites les belles Epousées, les joyaux de leurs parures dans le Cabinet destinê aux ornemens; & comme dans vos Lettres nous y avons vû briller les marques de la continuation de vostre union & bonne intelligence, qui nous a remplis de joye, & qui a imprimé dans nostre esprit des sentimens d'amitié & de reconnoissance, tout de mesme

que les fleurs printanieres des jardins exhalent des odeurs aussi douces que l'ambre, & aussi agreables que le musc dont elles embaument l'odorat & le cerveau; nous avons aussi tost donné ordre aux Ministres de cet Empire, qui puisse estre d'éternelle durée, & nous avons commandé aux Officiers de cette Couronne, que Dieu veüille perpetuer iusqu'à la fin des siecles, d'expedier & d'executer de point en point les affaires que vous avez bien voulu nous faire connoistre en termes si aimables & si éloquens dans vostre agreable écriture. Et dans l'espe-

rance que l'amitié & la ſincerité que vous avez pour nous, vous inviteront à entretenir noſtre correſpondance par des Lettres, qui ſerviront de clef pour ouvrir les portes du cœur de la parfaite union, Voſtre Majeſté peut s'aſſurer de noſtre part, que les deſirs & les volontez qu'elle nous y fera connoiſtre, qui ſeront conformes aux divers évenemens de la fortune, & le cours des jours & des nuits, ſeront en meſme temps executez & accomplis avec l'aide du Tout-puiſſant, lequel nous prions que le Soleil de voſtre Regne brille perpetuellement ſur l'horiſon de la

Gloire & de la felicité.

Le Clergé de France eſtant aſſemblé à Saint Germain en Laye, s'eſt cru obligé d'aller faire compliment au Roy d'Angleterre, qui eſt logé dans le meſme lieu, & il s'acquitta de ce devoir le 4. du mois paſſé, par la bouche de Mr l'Evêque de Soiſſons. Ce Prelat dit qu'il laiſſoit aux gens du ſiecle le ſoin d'admirer en ce Monarque cette intrepidité dans les plus grands perils de la guerre, qui luy a acquis dés ſes premieres années une réputa-

tion ſi diſtinguée dans toute l'Europe ; de parler de cette magnanimité qui le ſoutient ſi également dans l'une & dans l'autre fortune ; de loüer cette bonté admirable, qui le rend toujours preſt à oublier les égaremens de ſes Sujets, qui n'avoient pû eſtre dans une Nation ſi noble, que l'effet d'une ſeduction artificieuſe, & enfin de meſler dans ſon éloge tout ce qui peut mieux tracer l'image d'un grand Prince ; que le Clergé qui eſtoit dépoſitaire des ſacrées veritez de

l'Evangile, ne loüeroit en luy que ce qui avoit rapport à la Religion Catholique, & qu'il oublieroit en quelque ſorte un grand Roy, pour ne ſe ſouvenir que d'un Chreſtien d'une fidelité ſi entiere & ſi celebre; qu'il ne parloit point de la ſorte à l'occaſion de l'eſtat preſent où ce Prince ſe trouvoit, ny du prétexte de Religion qu'avoient pris ſes Ennemis pour luy nuire, & que ſon deſſein eſtoit uniquement d'admirer cette pieté ſincere qu'on voyoit reluire en toutes les actions de Sa

Majesté, ce respect si édifiant qu'Elle témoignoit en toutes occasions pour les misteres sacrez de nostre sainte Religion, ce gouſt si Chrestien qu'Elle faisoit voir pour nos augustes Ceremonies, & son exacte assiduité aux divins Services, en sorte qu'on pouvoit nommer heureuses les ames Chrestiennes qui contemplant ce grand Roy, trouvoient à la fois dans ses exemples, & des instructions & un modele. Il ajoûta qu'il y avoit sujet d'esperer que le Ciel cesseroit bien-tost d'éprouver

une vertu ſi parfaite, & que ſi par un conſeil ſecret de ſa Providence, qu'il eſtoit impoſſible de penetrer, il avoit permis que l'Anglererre euſt eſté ſurpriſe, il la rameneroit bien-toſt aux pieds de ſon cher Prince, puis qu'on ne pouvoit douter que les cœurs des Anglois ne luy fuſſent veritablement acquis, ſi l'on ne vouloit faire injure à une Nation, à qui de toutes les qualitez que l'on pouvoit ſouhaiter dans les Nations les plus celebres, il ne manquoit que la connoiſſance de la

vraye Religion, *Ouy, Sire,* pourſuivit-il, *nous les verrions icy baiſer les mains ſacrées de Voſtre Majeſté, & verſer à ſes pieds des larmes de joye de l'avoir, s'il faut ainſi parler, comme recouvrée aprés l'avoir perduë par une malheureuſe fatalité, s'ils eſtoient aujourd'huy les maiſtres d'eux-meſmes; s'il leur eſtoit auſſi libre de diſpoſer de leurs actions, que de leurs volontez & de leurs cœurs. Et avec quelle admiration meſlée de tendreſſe ſerions-nous les ſpectateurs de la bonté & de la clemence avec laquelle vous oublieriez toutes les fautes dont ils*

ſe reconnoiſtroient coupables, en-
core qu'ils ne les ayent commiſes
que malgré eux. Ce Prelat finit en aſſurant Sa Majeſté que le Clergé de France ne ceſſoit point de demander au Ciel une faveur ſi ſignalée ; & qu'il en faiſoit un des principaux objets de ſes vœux.

Le meſme jour, Mr l'Evêque de Niſmes fit un compliment de meſme nature à la Reine d'Angleterre, & dit à cette Princeſſe, que l'honneur qu'avoit le Clergé de France d'être aſſemblé prelque ſous ſes yeux & de voir de prés ces grandes

qualitez que la Renommée n'apprend d'ordinaire que foiblement, le faisoit acquitter avec plaisir d'un devoir qu'il luy rendoit avec justice; que les Ministres du Seigneur, au nom desquels il portoit la parole devant elle, devoient beaucoup à une Reine, que sa naissance, son esprit, ses vertus, & ses malheurs mêmes, si on l'osoit dire, rendoient venerable à toute l'Eglise, & qui fidelle à la Loy de Dieu malgré les tentations du siecle les plus touchantes, avoit sceu faire à sa Religion un

ſacrifice de ſa grandeur ; qu'en renonçant à l'éclat dont l'orgueil du monde ſe flatoit, elle n'avoit rien perdu de ſa gloire ; que ſa foy ne brilloit pas moins que ſes Couronnes, & que rien ne faiſoit mieux connoiſtre le droit qu'elle avoit de les porter, que le courage qu'elle avoit eu de les abandonner pour J. C. que cette eſpece de nouveau zele, qui ne pouvoit tomber que dans un cœur auſſi grand & auſſi pieux que le ſien, luy faiſoit autant d'admirateurs, qu'il y avoit

de veritables Fidelles dans le Royaume de Dieu ; que par tout où regnoit la pieté, cette Princeſſe regnoit indépendamment de la fortune, & qu'il n'y avoit point de cœurs Chreſtiens où la Juſtice & la Religion ne luy élevaſſent un trône inviſible, inacceſſible aux Uſurpateurs ; que pour prix de ſa ſoumiſſion aux ordres ſuprêmes, le Ciel avoit verſé dans ſon ame ces benedictions de douceur qui eſtoient les ſources ou les récompenſes de la vertu, ce gouſt de la parole de Dieu

& de ſes veritez Evangeliques, cette profonde veneration de ſes Miſteres, cette reſpectueuſe deference à ſes volontez, quelque rigoureuſes qu'elles pûſſent eſtre, cette droiture qui la portoit naturellement au bien, & ne la laiſſoit jamais ſortir des voyes de la verité; cette bonté qui la faiſoit pardonner aux uns, compatir aux autres, utile à pluſieurs, honneſte & charitable à tous; ces retraites, où loin du bruit & du commerce du monde, elle tiroit du fond d'une ſolide devotion & d'u-

ne tranquille conſcience ſes conſolations ſecretes ; que c'eſtoit par là qu'elle n'avoit eſté ny ébloüie par la gloire, ny abattuë par l'adverſité ; qu'elle avoit ſeparé dans une élevation ſuprême ce qu'il y avoit de la grandeur de Dieu, d'avec ce que la vanité des hommes y mêloit, ayant diſcerne dans les afflictions, parmy ce qu'elles avoient de triſte, ce qu'elles avoient de ſalutaire, & que dans ces eſtats differens toujours égale à elle-même, elle avoit pratiqué cet art ſi difficile & ſi peu

connu, de mettre à profit pour l'éternité, les prosperitez & les tribulations de la vie; que Dieu avoit permis qu'elle euſt porté de ſi grands exemples dans la France, où l'on faiſoit gloire de les reſpecter, & où la pieté du Roy nous accouſtumoit depuis longtemps à reconnoiſtre & à loüer des vertus royales. Ce Prelat finit en diſant, que ſi les vœux de ceux au nom de qui il parloit, pouvoient eſtre exaucez, les nuages que la confuſion & l'erreur avoient formez, ſe diſſiperoient bien-toſt;

toſt; qu'on verroit les Couronnes de leurs Majeſtez Britanniques refleurir ſur leurs teſtes ſacrées; que Dieu leur rendroit le Sceptre qu'Elles avoient mis en dépoſt entre les mains de la Providence, & que leurs Peuples éprouveroient qu'il n'y avoit point de joug plus peſant que celuy d'une domination injuſte, & qu'ils ne pouvoient eſtre heureux, que ſous leurs Princes legitimes.

Mr le Maréchal de Choiſeul eſtant arrivé à Caën, où il venoit pour conſerver la

Province, Mr le Doyen de l'Eglise Collegiale du Saint Sepulcre de la mesme Ville, le harangua en ces termes, en presence de Mr de Renti, Lieutenant General, & de plusieurs autres personnes de distinction.

MONSEIGNEUR,

Entre les plus beaux noms que le Roy des Rois se donne dans les saintes Lettres, il prend celuy de Dieu des Armées. Il veut que nous honorions comme des Dieux les Princes & les Seigneurs qui

combattent pour ſa gloire, & li les appelle luy meſme des Dieux. S'il y a eu, Monſeigneur, un Prince ſur la terre qui ait merité ce nom ſi glorieux, c'eſt ſans doute noſtre grand Monarque. Il eſt le Dieu des Princes liguez, comme Moyſe l'eſtoit de Pharaon, puis que Dieu l'a armé & reveſtu de ſon zele & de ſa puiſſance en faveur de la vraye Religion; & comme Dieu s'eſt ſervi autrefois de Ioſué, de David, & meſme de ſes Anges pour défaire les Ennemis de ſon Peuple, il ſe ſert tous les jours de vous, Monſeigneur, comme une Image vivante

de sa grande puissance, & un des plus grands Heros du monde pour vaincre les Ennemis de sa Religion, & de cet estat. C'est pourquoy, Monseigneur, nous ne devons pas craindre qu'ils fassent de descente dans cette Province, puis que nous avons le bonheur de vous y avoir pour nostre Ange tutelaire, qui nous est envoyé de la part du Dieu fort, & qui nous est donné par le plus fort de tous les Rois. C'est aussi, Monseigneur ce qui nous oblige de venir vous rendre nos respects & nos soumissions, & vous assurer de nos vœux, de nos prieres, & de nos Sacrifices pour vostre conservation

Voicy la copie d'une Lettre qui m'eſt tombée entre les mains, & dans laquelle vous trouverez le détail d'une partie des malheurs qui ſont arrivez en quelques Villes d'Italie, par les tremblemens de terre.

A Montefiaſcone le 12. Juin 1695.

NOus ſommes dans le Pré du Cardinal Barbarigo, où nous avons dreſſé des Barraques, & nous avons eſté en grand danger juſqu'à deux heures aprés midy. La Ville de Montefiaſcone tremble à tous momens. Cepen-

dant il n'eſt encore tombé que quelques cheminées, & quelques pierres en divers endroits. Aprés pluſieurs ſecouſſes peu conſiderables, & aprés quelques jours d'intervalle juſques au 10. de ce mois, cette nuit, ſur les onze heures du ſoir, on a reſſenti deux horribles ſecouſſes, qui ont réveillé & fait fuir tout le monde. Ces tremblemens ont redoublé pluſieurs fois, mais fort legerement juſqu'à trois heures du matin, qu'ils ont augmenté avec tant de force, que nous croyions que tout alloit abîmer, mais cependant il n'y a eu autre mal que quelques ouvertures

dans la terre. Enfin sur les sept heures, on a senti une secousse si terrible, que toute la Ville a pensé estre renversée; les cloches ont sonné d'elles mesmes, & cette secousse a esté si generale, que toute la Province en a esté endommagée. La Ville de Bagnarée, Patrie de Saint Bonaventure, a esté toute renversée, avec une grande perte de personnes. Celano, petite Ville voisine de Bagnarée, a esté aussi ruinée entierement. M^r le Cardinal Sachetti, Gouverneur de Viterbe, s'est retiré de la Ville, & il demeure dans son carosse, d'où il donne ses ordres pour le secours

de ſes Dioceſains. Le Lac de Bol-ſene s'eſt élevé de la hauteur de deux piques, & s'eſt débordé trois milles à la ronde. Enſuite s'eſtant retiré, il a laiſſé quantité de poiſſons ſur le rivage, dont tous les Payſans ſe ſeroient fort accommodez, ſi l'épouvante n'avoit pas eſté ſi univerſelle. Les autres Villes & Bourgs endommagez par le meſme tremblement, ſont Burmagno, Orvietto, Toſcanilla, Lorvetto, Podimonte, le Graffé. Aqua-Pendente, Lagera, Gradoli, Ponſuino, Livita, Laſtillana, & pluſieurs autres.

Je ne doute point que vous n'ayez déja appris la mort de Meſſire Loüis de Laſcaris d'Urfé, Eveſque de Limoges, arrivée au commencement de ce mois. Ce digne Prelat avoit l'honneur d'eſtre Filleul du Roy, & eſtoit l'Aîné de la Maiſon d'Urfé, en laquelle le Ciel ſemble avoir uni dans ces derniers temps la devotion avec la valeur & les belles Lettres. Il avoit paſſé à la Cour les premieres années de ſa vie, en qualité d'Enfant d'honneur auprés de Sa Majeſté, mais les grands exem-

ples de pieté & de vertu que luy donnoient Mr le Marquis d'Urfé, ſon Pere, & Madame la Marquiſe d'Urfé, ſa Mere, qui eſtoit de l'illuſtre Maiſon d'Alegre, le porterent à quiter le monde peu de temps aprés qu'il eut commencé à le connoiſtre. Dans ce deſſein il ſe retira dans le Seminaire de Saint Sulpice, où il ſe donna entierement aux charitables fonctions du Sacerdoce, par les Inſtructions familieres & frequentes qu'il faiſoit dans la Paroiſſe. Quoy que par cette retraite, Mr l'Abbé d'Urfé,

son Frere, nommé à l'Abbaye d'Uſerche, fuſt devenu l'Aîné de ſa Maiſon, il profita moins des avantages que luy laiſſoit ſon Aîné, que du bon exemple qu'il venoit de luy donner. Il prit comme luy le parti Eccleſiaſtique dans le meſme Seminaire, & de là paſſa en Canada pour travailler uniquement à la converſion des Sauvages, & des Infidelles. Son troiſiéme Frere entra dans la Congregation des Peres de l'Oratoire, où il eſt mort; & le quatriéme embraſſa auſſi le Sacerdoce,

vêcut comme ſes Freres dans le même Seminaire, & mourut Doyen de l'Egliſe Cathedrale du Puy, de ſorte que les deux derniers Enfans mâles de la Maiſon d'Urfé, en devinrent les Aînez chacun à leur tour ; l'un eſtant mort Colonel de Cavalerie, & l'autre ayant toujours ſervi le Roy en ſes Armées, dans la Charge de Lieutenant de ſes Gardes, & de Capitaine-lieutenant des Chevaux-legers de Monſeigneur, auprés de qui Sa Majeſté l'a attaché en qualité de Menin.

Aprés vous avoir parlé des differens estats des Heritiers du grand nom d'Urfé, je viens aux pieuses actions du Prelat dont la mort donne lieu à cet article. Il fut sacré Evêque de Limoges en 1677. & s'en alla aussi-tost prendre possession de la vigne où il devoit travailler, mais pour le faire avec tout le succés qu'il s'estoit promis, il se resolut à une perpetuelle residence, qu'il a toujours soutenuë, quoy que souvent on l'ait député dans les Assemblées du Clergé, ce qu'il a tâché

d'éluder avec toute la défe-
rence qu'il devoit à l'honneur
d'une telle députation. Pen-
dant cette réſidence il s'eſt
occupé à viſiter ſon Dioceſe,
& à y faire des Prédications
continuelles, tantoſt dans ſa
Cathedrale, & tantoſt dans
les autres Egliſes de Limo-
ge. Ces Inſtructions qui
nourriſſoient les ames dans
la pratique des vertus, eſtoient
ordinairement acompagnées
de grandes liberalitez envers
les Pauvres, & ſur tout dans
les dernieres années de ſa vie,
où la diſette a obligé ſouvent

ce charitable Pasteur à épuiſer ſes coffres pour ſecourir ſon Troupeau. Les fatigues qu'il ſe donna dans ces laborieux exercices, luy cauſerent differentes incommoditez, dont il ſe tira, mais plus par le ſecours des prieres qu'on faiſoit pour luy, que par celuy des remedes. La fievre tierce qu'il avoit euë en dernier lieu, l'ayant quitté, luy laiſſa des ſignes évidens d'un peril plus grand que celuy d'où il ſortoit, toutes les extremitez de ſon corps eſtant devenuës noires. Un accident

ſi extraordinaire alarma les Medecins de la Province, & l'on eut recours à l'habileté de ceux de Paris, mais avant que leurs ordonnances fuſſent arrivées à Limoges le mal avoit fait un progrés funeſte. Ce Prelat ſentit de cruelles coliques, ſuivies de vomiſſemens preſque continuels, qui luy laiſſerent à peine la liberté de recevoir les Sacremens. Pour s'y préparer, avant que Mr l'Abbé ſon Frere les luy vinſt adminiſtrer, il demanda pardon à tous les Eccleſiaſtiques, &

mesme à ses Domestiques, du mauvais exemple qu'il avoit pû leur donner, ce qu'il fit avec tant de liberté d'esprit, qu'il répondit aux Prieres de recommandation de l'ame, en les accompagnant d'actes de contrition, d'amour de Dieu, & de conformité à sa volonté; & comme il sentoit diminuer ses forces, & augmenter ses douleurs, il fit son testament, par lequel il donna aux Pauvres le reste de ce qu'il avoit, & pria Mr l'Abbé d'Urfé que l'on ne luy fist ny pompe, ny Orai-

son funebre, & qu'on l'enter-
raſt dans la Chapelle qu'il avoit fait baſtir au Seminaire, immediatement au deſſous du Cierge qui brûle au lieu de la Lampe devant le Saint Sacrement. Aprés cette diſpoſition, il demanda qu'on luſt la Paſſion de J. C. ſur la fin de laquelle il expira. On l'expoſa dés ce meſme jour dans cette Chapelle, où l'on ne mit qu'un lé de tenture avec quelques Ecuſſons de ſes Armes, mais ſans velours & ſans litre. Il étoit revêtu de ſes habits Pontificaux, dans leſ-

quels il fut enterré. Le Clergé, & toutes les Communautez de la Ville vinrent en procession, pour prier autour de son corps, qu'on porta le lendemain dans la Cathedrale, soutenu par huit Ecclesiastiques de cette Eglise. Les Chanoines le receurent avec toute la veneration deuë à la memoire d'un si digne Evêque, & aprés les Prieres accoutumées, on le reporta dans le Seminaire, parmy les gemissemens & les cris des Bourgeois & des Pauvres, dont le nombre estoit si grand, qu'à

peine les ruës estoient-elles libres, les uns s'empressant à luy baiser les pieds, les autres à y faire toucher des Chapelets, & tous en general disant, les larmes aux yeux: *Adieu, nostre bon Pasteur, adieu le Pere des Pauvres, qui ne les a jamais abandonnez.* Ces regrets, qui valent mieux que les plus grands éloges, se sont tournez en prieres, que l'on va faire sans cesse sur son tombeau.

La Lettre adressée aux Cartesiens, & inserée dans la

mienne du mois de Février
odernier, a attiré deux ré-
ponſes que je vous ay en-
voyées dans les mois d'Avril
& de May de cette année.
Voicy une replique de l'Au-
teur de cette meſme Lettre
à ces deux réponſes.

MONSIEUR,

Vous ne pouviez pas mieux
vous y prendre pour m'engage
à vous propoſer, non de nouvelles
difficultez, mais de petites réflé-
xions ſur voſtre réponſe à ma
Lettre du mois de Février dernier.

Ie me ſerois diſpenſé de le faire ſi vous m'aviez fait part de pluſieurs belles choſes que vous me marquez avoir encore à dire ; au moins eſperay je, que vous aurez cet égard pour le Public, de ne les pas tenir dans l'obſcurité, & que vous luy communiquerez les treſors de voſtre ſageſſe & de voſtre ſcience, ſans envie & ſans trop prendre le ton de Maiſtre. Ie conſens volontiers que vous continüiez à le faire à mon égard ; & que ſans autre formalité, vous tiriez meſme d'abord des conſéquences, pour avoir lieu de vous récrier à la maniere obligeante

que vous l'avez fait. Ie me garderay pourtant bien de vous imiter en cela & de ſuivre à voſtre égard d'autre exemple que celuy qu'on vient de me donner dans la belle & ſçavante réponſe, que l'Auteur du Mercure promettoit au bas de la voſtre. Voicy donc, Monſieur, ma premiere reflexion.

Tout ce que vous dites d'abord avec tant de confiance, ſeroit merveilleux, ſi vous aviez plutoſt montré, que le corps uni actuellement à l'ame, eſt incapable de ſenſation, & qu'il n'en peut eſtre au plus que l'inſtrument ou la cauſe

occasionnelle. C'estoit là, ce me semble, le principe qu'il falloit d'abord bien établir, pour répondre solidement & en droit fil, puis faire voir, si vous pouviez, qu'une tristesse mortelle n'estoit pas en I. C. incompatible avec une beatitude parfaite; & si vous le pouviez faire sans recourir au miracle de la Toute-puissance, avec S. Thomas & quasi tous les Peres, ou à la suspension passagere de la felicité, comme ceux qui croyent que l'idée du vray bonheur exclut toute sorte de peine, montrer qu'il n'est pas de la foy, que son Ame sainte ait toûjours esté heureuse depuis

depuis le premier moment de sa
creation & de son union hypostatique avec le Verbe, quoy qu'en
dise Melchior Canus & beaucoup d'autres grands hommes.
Vous aurez ainsi répondu dans
toutes les formes, dissipé entierement mon doute, & fait voir que
la Philosophie de Mr Descartes
n'enseigne rien de contraire aux
sentimens des Saints Peres & de
la Theologie Chrestienne. Mais
venons aux autres reflexions qui
vont servir de réponse à presque
tout ce que vous dites dans vostre
Lettre.

Vous faites grand fond sur ces

paroles de J. C. Tristis est anima mea usque ad mortem. *Vous avez raison de le faire. Il n'est rien de plus constant & de si indubitable que ce que la Verité mesme nous declare : mais cette mesme Verité, toujours uniforme, & jamais opposée à elle-mesme, nous dit du Sauveur dans Isaye;* Non erit tristis & turbulentus; *dans les Proverbes,* Non contristabit justum quidquid ei acciderit; *& dans S. Matthieu seulement,* cœpit contristari, & mœstus esse : *si-bien que pour concilier des Passages en apparence si contraires, & ceux*

qui marquent la vision beatifique de I. C & l'excés de ses tourmens, je ne vois pas que cela se puisse autrement, qu'en attribuant à son ame un bonheur sans mélange de peine, & à son corps la capacité de tout souffrir & de tout endurer ; partage également juste & necessaire pour accorder l'Escriture à l'Escriture mesme, & lever les contrarietez qui semblent sans cela s'y trouver.

Car pour ce qui est de l'endroit sur lequel vous appuyez tant, & qui est en effet le plus pressant, vû que l'ame est en nous l'unique sujet de la tristesse, je crois pouvoir dire

que puis que le mot, anima, *dans l'Ecriture se prend plus souvent pour tout l'homme que pour cette partie spirituelle qui est en luy & qui le rend raisonnable, la tristesse dont J. C. parle estoit plûtost en luy un abattement convulsif, & une défaillance abîmante de son sacré corps, qu'un effet de la douleur de son ame bienheureuse. Cela paroist par ces belles paroles qu'il dit aux Apostres :* Spiritus quidem promptus est, caro autem infirma, *par le peu de courage qu'il montra, & qui l'obligea de prier son Pere de le delivrer de la mort, s'il estoit possible,*

par les plaintes amoureuses qu'il luy fit de son délaissement, par le secours qu'il receut d'un Ange envoyé du Ciel pour le consoler, & sur tout par la sueur de sang qui luy arriva dans le jardin des Olives, & qu'une veuë vive & perçante, entre autres choses, des tourmens qu'il devoit endurer, luy causa, par une suite necessaire de l'union de son corps avec son ame, dont la perception de ce qui luy estoit contraire, excitoit naturellement en luy les mesmes mouvemens & les mesmes impressions, que si son ame n'eust pas esté heureuse, & si elle eust pû estre autre-

ment frapée de ce qui devoit arri-
ver à ſon corps pendant le cours
de la paſſion, que les Bienheureux
le ſont à la veuë de nos maux &
de nos miſeres. Vous ſçavez que
le bonheur de ceux cy n'en eſt pas
pour cela moindre, ny plus alteré,
quelque ardente que ſoit leur cha-
rité pour nous; pourquoy donc celuy
de I. C. en ſeroit il moins grand &
plus troublé, luy qui, pour parler
comme S. Thomas, eſtoit ſur terre
auſſi excellemment comprehenſeur,
qu'ils le ſont maintenant ſans leur
corps dans le Ciel? Le privilege que
I. C. avoit infiniment à plus juſte
titre, qu'Adam d'arreſter la com-

munication des mouvemens, selon son plaisir, & d'empêcher qu'il ne fust frapé d'aucun sentiment prévenant & involontaire, ne suffisoit il pas pour faire que l'impression naturelle des objets des coups & des playes qu'il receut, ne passast pas jusque dans son ame, qui quoy qu'avertie à nostre maniere, de ce qui arrivoit dans son corps, pour le porter à la recherche ou à la fuite des choses, selon qu'elles luy convenoient, ou non, n'estoit pas frapée, du moins de sentiment de douleur comme la nostre. C'est mesme malgré nous lors que nostre corps

se trouve affecté de quelque im-
pression nuisible & contraire à son
bien estre ; de sorte qu'on peut
dire de sa sainte ame, toujours
dirigée par le Verbe, que immota
manens omnia movebat, *que*
sans estre troublée, sans estre
émeuë ny azitée par tout ce qui
se passe de tragique dans ce corps
qu'elle animoit, elle y regloit tout,
elle y conduisoit tout, & le livra
à ses ennemis & à la mort mesme
quand l'heure fut venuë : obla-
tus est, quia ipse voluit. *C'est*
ainsi, Monsieur, que l'ame de
I. C. par rapport à son corps, n'a
esté occupée, ny mesme frapée

d'aucune suite desmouvevens fa-
cheux dont il fut ébranlé ; &
quand le partage que vous faites
fort à propos des differens rapports
qu'elle a au Verbe Divin, & à
son corps mortel, luy eut imposé
la necessité de ressentir de la dou-
leur lors que celuy cy patissoit,
& que cela ne parut pas toujours
impossible en tant qu'heureuse &
comprehenseuse. Il n'est pas du
moins concevable comment estant
de soy indivisible, son bonheur au-
roit esté aussi parfait avec elle,
que sans elle, le caractere de la
douleur estant de rendre malheu-
reux dans le temps qu'on la souffre,

comme celuy du plaisir est de ren-
dre heureux tandis qu'on le gouste.
D'ailleurs on ne peut se persuader
que les douleurs de l'agonie ne soient
du moins capables dans un mesme
sujet de diminuer la joye, pour si
grande & si vive qu'elle soit, &
je doute fort que si les Saints qui
regnent dans le Ciel avec Dieu,
pouvoient encore ressentir les dou-
leurs de la mort qu'ils ont soufferte,
je doute, dis je, que leur bonheur
fust aussi parfait qu'il l'est, & que
le torrent de volupté qu'ils goû-
tent, leur parust également deli-
cieux & charmant. Deux con-
traires mesme dans un degré in-

ferieur, ne peuvent naturellement subsister en meſme lieu ſans ſe combattre mutuellement, ſans que l'action de l'un diminuë à proportion l'activité & la reſiſtance de l'autre. Vous voyez donc, Monſieur, que c'eſt amoindrir de quelque choſe le bonheur de l'ame de I. C. que de dire, comme vous faites, que parce qu'à l'occaſion de ſon union avec le Verbe, elle eſtoit touchée de ſentimens ſi forts & ſi vifs, que ceux qu'elle recevoit à l'occaſion de ſon corps, pouvoient la fraper, mais non pas l'occuper, comment l'experience ne vous fait-elle pas voir qu'un ſentiment de

douleur, meſme mediocre, tempere toujours & trouble la joye la plus grande & la plus extrême. Il n'eſt point d'homme, que dis-je, il n'eſt point de Saint, qui dans l'extaſe & le raviſſement ait jamais ſouffert, que je ſçache, aucune ſecouſſe ou legere inciſion ſans revenir à ſoy, ou reſſentir de la diminution en la joye ineffable que ſon ame goûtoit, tant il eſt vray, que le moindre ſentiment partage toujours la joye de l'ame, en diminuë le plaiſir. & la fait, pour ainſi dire, changer d'eſtat.

Mais ſi mon ſentiment eſtoit veritable, le Sacrifice de I. C.

Vites vous ſçavoir purement ma-
ſ'eriel, puis que ſon ame n'a point
participé aux douleurs de ſon
corps, & qu'elle en eſtoit meſme
incapable, ſinon de ſoy, du moins
à cauſe de la felicité des Saints
dont elle joüiſſoit Non, Monſieur,
ſon Sacrifice n'en a pas eſté pour
cela moins ſpirituel, à cauſe de
l'acceptation volontaire qu'il fit
des humiliations, des opprobres,
des outrages, & de la mort mê-
me dés ſon entrée dans le monde.
Vous ſçavez qu'aprés avoir re-
mercié ſon Pere de luy avoir donné
un corps, ſans parler d'ame pro-
pre au deſſein qu'il avoit formé

de toute éternité de le ſacrifier :
corpus autem aptaſti mihi, *il luy declare auſſitôt qu'il vient pour faire ſa volonté là deſſus*. Tunc dixi, ecce venio, ut faciam, Deus, voluntatem tuam. *Volontè qui, comme dit S. Paul, nous a ſanctifiez par l'offrande que I. C. a faite une fois de ſon corps*. In qua voluntate ſanctificati ſumus per oblationem corporis Jeſu Chriſti ſemel. *C'eſt ainſi que le Sacrifice de cet Agneau immolé dés l'origine du monde, a eſté accompli dans la plenitude des temps en eſprit & en verité, & que ſon ame y a eu d'autant*

plus de part, qu'elle y a contri-
buë d'une maniere plus noble &
plus relevée.

En voila, ce me semble, assez,
Monsieur, pour ne pas rendre
vostre attente tout à fait inutile;
vous ffrez cependant que j'insere icy
deux mots de réponse à la Lettre
qui a paru aprés la vostre, & que
j'estime beaucoup. Son Autcur me
paroist avoir pris le chemin le plus
court & le plus aisé, que de nier
ce que les deux partis croyent
pour se débarasser des difficultez
presque insurmontables a tenir
d'une part, que l'ame de I.
DC. joüissoit de la gloire; & de
l'autre, qu'elle estoit en luy, comme

en nous, l'unique ſujet des ſenſations. Mais j'aurois ſouhaité qu'en abandonnant ſi aiſément la tradition & le conſentement general & uniforme des Peres & des Docteurs anciens & modernes, pour s'ouvrir une carriere nouvelle, il euſt répondu à ces endroits de l'Ecriture, qui autoriſent la verité qu'il nie ſur des Paſſages, auſquels il ſçait bien qu'il eſt facile de répondre. Voicy, à mon avis, les moins équivoques.

Il eſt dit de I. C. dans un Pſeaume, le Pſalmiſte parlant à Dieu : Beatus quem elegiſti & aſſumpſiſti : *& ce Sauveur*

des hommes parlant de soy, à
l'exclusion de tout autre, dit dans
l'Evangile, Non autem vidit
quisquam Patrem, nisi is qui
est à Deo, hic vidit Patrem;
ego autem novi eum, ego
scio eum. *Or voir & connoistre*
Dieu à la maniere que I. C. le
voyoit & le connoissoit, c'est estre
heureux, & joüir de la vie éter-
nelle; conformement à cet Oracle,
Hæc est vita æterna, ut co-
gnoscant te, &c. *On ne peut*
donc douter que ces Passages, &
quelques autres, declarent moins
la felicité de son ame, que ce qui
arriva sur le Thabor en decou-

vrit ſenſiblement la verité, & nous confirma dans l'eſperance que nous avons de participer un jour à celle de noſtre divin Chef. Car de dire qu'il devoit meriter la gloire de ſon ame auſſi bien qu'il luy a fallu meriter celle de ſon corps plûtoſt que d'en eſtre revestu, & que les meſmes raiſons de l'un vaillent pour l'autre; c'eſt vouloir ignorer qu'il ait reçû en ſon ame par anticipation l'effet des mtrites infinis qu'il devoit enſuite acquerir; ſon corps fut meſme en ce ſens revestu de gloire quelques momens ſur le Thabor. Quelle merveille donc que l'ame

que l'animoit en air esté pour tou-
jours revestuë dés le moment de sa
creation, & de son union hyposta-
tique. sans qu'elle eust encore rien
fait pour joüir du prix & de la
couronne qui ne se donne à ses
coheritiers qu'aprés le combat.

Je conviens qu'il n'est pas de
foy explicite, & que tout le monde
doit pas sçavoir de necessité de sa-
lut, que l'ame de I. C. ait esté
heureuse pendant qu'il a conversé
avec les hommes; mais j'ay peine
à croire que cette verité ne soit pas
de foy implicite dans l'Eglise,
qu'on la puisse regarder sur un
autre pied, à moins que l'Ecri-

ture expliquée & entenduë de meſme par les Peres & les Docteurs, & leur conſentement unanime ſur un point de doctrine, ne ſoit plus la regle de ce que nous devons croire. Ie voudrois fort qu'on me détrompaſt ſur cecy, & qu'on n'euſt pas paſſé cet endroit de ma premiere Lettre ſans en rien dire directement. Ie finis, Monſieur, par cette remarque.

Il me ſemble qu'en cette occaſion les Peripateticiens ne ſont pas obligez comme les Carteſiens, de recourir, s'ils ne veulent, au miracle, ou à la ſuſpenſion, moins encore à délaiſſer dans une choſe

aussi importante, l'opinion commune pour deffendre la leur. Quand on tient, comme ils font, que le corps & l'ame est susceptible de sensation, on ne se trouve à ce sujet dans aucun de ces engagemens, & s'il faut pour cela qu'il soit animé, c'est qu'autrement le sentiment luy seroit superflu & inntile, n'y ayant plus de remede pour le soutenir & le conserver aprés la séparation de l'ame en nous, ou de la destruction dans les animaux. Si on y prend bien garde, & qu'on sçache démesler ce qui se paße en nous, on s'apperçoit bien-tost, que comme

l'esprit a des operations indépen-dantes, & d'autres dépendantes du corps, celuy cy en a de mesme de certaines, dépendamment & d'autres indépendamment de l'esprit ; mais qui cessent dés leur séparation mutuelle, & peut estre de la part du corps quelque temps avant, comme tout à fait inutiles à la conservation de la vie, qu'on est prest de perdre par une suite necessaire du mauvais estat où il se trouve, par la violence du mal. Voila, Monsieur, ce que j'avois à ajouter, & que j'espere que vous aurez pour agréable. Ie suis, &c.

Je vous envoyay le mois
passé l'ordre de Bataille de
l'Armée de Flandre, lors qu'-
elle est entrée en campagne.
Vous avez souhaité de voir
celuy de l'Armée d'Allema-
gne, quand elle a passé le
Rhin pour entrer dans le pays
ennemi, & je satisfais à ce
que vous demandez. Je vous
ay déja dit qu'il est malaisé
quetant de corps demeurent
longtemps ensemble, & qu'-
aprés l'ouverture de la Cam-
pagne il ne s'en fasse pas plu-
sieurs détachemens pour at-
taquer, ou pour se défendre,

selon l'occurence des affaires.

Comme il n'a point paru d'Ouvrages de la compoſition de Madame de Pringy, donr la lecture n'ait donné beaucoup de plaiſir, je croy vous en faire en vous apprenant qu'il en vient de paroiſtre un de ſa façon, intitulé, *Iunie*, *ou les Sentimens Romains*. Les expreſſions dont cette Dame ſe ſert, ſont ſi nobles & ſi énergiques, qu'elle n'a pas eu de peine à mettre dans leur jour les ſentimens des Heros de ſon Hiſtoire. Elle ſe vend chez la

Veuve

Veuve Coignard, rue de la Bouclerie, au bout du Pont Saint Michel.

Vous ſçavez avec combien d'approbation les quatre premiers Volumes des Voyages Hiſtoriques de l'Europe ont eſté reçûs du Public. On a déja fait pluſieurs editions du premier & du ſecond, & le cinquiéme qui vient de paroître, contient tout ce qu'il y a de plus curieux en Hollande, & dans le reſte des Provinces Unies. Rien ne doit manquer à ce Volume, de tout ce que le Lecteur peut

souhaiter, puisque l'Auteur ayant demeuré longtemps en Hollande, a des connoissances toutes particulieres de ce Pays-là. Cette cinquiéme Partie se vend chez le sieur le Gras, dans la grande Salle du Palais.

Mr Duperieu, ancien Consul de Bordeaux, a fait imprimer un Recueil d'Edits, Declarations & Arrests concernant la Jurisdiction Consulaire. Cet ouvrage est tres-utile aux jeunes Negocians. L'Auteur y a ajoûté plusieurs avis & décisions pour beau-

coup de contestations qui arrivent entre ceux qui negocient, sur tout à l'égard du temps, pendant lequel un Tireur de Lettre est tenu de remettre la provision pour pouvoir se deffendre valablement de garantir la Lettre, supposé que les diligences ne soient pas faites dans le temps. Il fait vendre ce Livre par le sieur Chapuis, Marchand Libraire à Bordeaux.

Je vous appris dans ma Lettre du mois passé le mariage de Messire Jacques

Clairet, Seigneur de Rampan, Ecuyer ordinaire du Roy, avec Mademoiſelle de Bragelongne, Fille de Mr de Bragelongne de Hautefeüille. Un accident malheureux, & connu de tout Paris, termina ſa vie ſur la fin du meſme mois, & fit connoiſtre que meſme dans les plus belles années, il n'y a rien de certain au monde.

Meſſire Charles de Guer Chuer, Marquis de Pontcallec, Comte de la Porteneuve, Vicomte de Thienrz, Baron de Tronchaſteau, mourut auſſi

ſur la fin du meſme mois. Voicy les noms de quelques autres perſonnes conſiderables de l'un & de l'autre ſexe, mortes depuis ce temps-là.

Dame Madeleine Bouvot. Elle eſtoit Veuve de Meſſire Leon le Feron, Seigneur des Touches la Varanne, Touſcheberdier, & autres lieux.

Mr le Comte de Romecourt. Il eſt mort à Chalons, eſtant encore fort jeune, aprés avoir toûjours languy pendant les dernieres années de ſa vie, ce qui l'avoit mis hors d'eſtat de ren-

dre à ſon Prince tous les ſervices que ſon inclination & le ſang dont il ſortoit exigeoient de luy. Il eſtoit Fils de Mr le Comte de Romecourt, dont les actions de bravoure ſont aſſez connuës en France, & qui fut tué dans le Boulonnois où il commandoit toutes les Troupes tirées des garniſons de cette Province, & des Frontieres de Picardie. La Maiſon de Romecourt eſt tres-recommandable, tant par ſon ancienneté, que par les ſervices qu'elle a rendus, depuis

plus de trois cens ans qu'elle
eſt eſtablie en France. Elle
eſt originaire d'Allemagne,
& vient de Berthord Duc
de Zeringen, dont l'un des
Deſcendans eſt Fondateur de
la Ville de Berne en Suiſſe,
laquelle porte les armes de
cette Maiſon.

Meſſire Michel de Maril-
lac, Seigneur d'Arrichy. Il
eſtoit Avocat du Roy au
Chaſtelet de Paris, où non-
obſtant ſon jeune âge il fai-
ſoit paroiſtre une grande
intelligence aux affaires, &
une vivacité incroyable. Il e

inhumé en l'Eglise des Religieuſes Carmelites du grand Convent, en la ſepulture de ſes Anceſtres. Madeleine de Marillac, ſa Sœur, eſt Veuve de Meſſire René-Armand de la Fayette, Seigneur, Comte dudit lieu, Brigadier des Armées du Roy, mort à Landau en Allemagne le 5. Aouſt 1694. d'où ſon Corps fut apporté aux Feüillans de la ruë S. Honoré. Mr de Marillac qui vient de mourir, eſtoit fils de Meſſire René de Marillac, Seigneur de Dolinville & Attichy, Conſeiller d'E-

tat ordinaire, & Conſeiller d'honneur au Parlement, & de Marie Bochart, Fille de François Bochart Seigneur de Saron, Conſeiller d'Etat, & Intendant de Juſtice à Lyon; Petit-fils de Michel de Marillac, auſſi Conſeiller d'Etat, & de Jeanne Potier d'Ocquerre, Fille de Nicolas Potier, Seigneur d'Ocquere, Secretaire d'Etat, arriere-Petit fils de René de Marillac, Maiſtre des Requeſtes, qui eſtoit Fils de Michel de Marillac, Seigneur de Ferrieres, Garde des Sceaux de France,

Personnage d'une probité & d'une vertu distinguée, faisant de grandes charitez aux Pauvres, & ayant beaucoup contribué de ses soins & de son bien, pour l'établissement de l'Ordre des Carmelites en France. Mr de Marillac, Avocat du Roy du Châtelet, estoit aussi Neveu de Mr de Marillac Curé de S. Jacques de la Boucherie, cy-devant Curé de S. Germain de l'Auxerrois, dont la pieté peut servir d'exemple aux personnes les mieux reglées. De Marillac porte *d'argent, maçon-*

é de sable, remply de six merlet-
es de mesme; & un croissant de
ueules en cœur.

Messire Jacques Gaudin,
Chanoine de Nostre-Dame
de Paris. Il estoit âgé de 84.
ans ou environ, Docteur de
sa Maison & Societé de Sor-
bonne dés l'année 1646. Il a
esté Official de deffunt Mr de
Perefixe, Archevesque de Pa-
ris.

Dame Catherine Abra-
ham, Epouse de Messire Jules
d'Arnolfiny, Seigneur de Mai-
gnac, Chevalier de l'Ordre
de S. Loüis, Mestre de Camp

d'un Regiment de Cavalerie & Brigadier General des Armées du Roy, dont elle n'a point laissé d'enfans. Elle estoit Sœur de deffunt Jacques Abraham, celebre Avocat au Parlement, dont elle avoit eu de grands biens.

Messire Cesar Philippe de Beauvoir, Comte de Chastellus, Vicomte d'Avalonthe. Il avoit épousé en 1663. Dame Judith Barillon, Sœur de Mr l'Evesque de Luçon.

Voicy quelques-uns des Sonnets sur les Bouts-rimez proposez par la celebre Com-

...agnie des Lanterniſtes. Vous
...rouverez le nom de l'Auteur
...u bas de chaque Sonnet.

AU ROY.

SONNETS.

I.

QVel heureux ſort, grand Roy! vous avez Dieu pour guide.
Il regle vos projets, vous ſuit de toutes parts.
Vous vangez ſes Autels, il défend vos remparts,
Quand voſtre bras combat, c'eſt ſa main qui décide.

§

C'eſt luy qui vous condnit dans la courſe rapide,

Où vous allez plus loin que n'on
fait les Cesars
On vit ces Conquerans triomphe
des hazards
Mais ils n'égaloient pas voſtre cœu
intrepide

Le Ciel qui vous donna les glorieu
emploi
De regner & de vaincre, & d'af
fermir ſes Loix
Vous ſouſient aujourd'huy parm
tant de tempeſtes

Eſſuiez hardiment ces orages diver
Le Seigneur vous promet d'éternel
les conqueſtes
Et s'il marche avec vous, que pourra
l' Univers

Leydet, Conſeiller au Preſidial de
Bordeaux.

II.

GRand Roy, dont la ſageſſe eſt le fidelle guide,
Tes armes ont porté l'effroy de toutes parts;
Par toy la Ligue voit foudroyer ſes rempars;
Par toy toujours le Ciel heureuſement decide.

S

La Victoire jamais ne parut ſi rapide,
Pour ce fier Conquerant, le premier des Cesars,
Elle vole pour toy; tou cœur dans les hazards,
Toujours égal à ſoy, ſe fait voir intrepide.

&

La gloire & la vertu partagent tes emplois.

En vain, pour éviter de tomber
sous tes Loix,
De tous coſtez l'Europe éleve des
tempeſtes.

S

Aprés avoir ſoumis tous ſes peuples
divers;
Ta valeur doit placer au rang de
tes conqueſtes,
Malgré tous ſes efforts, celle de l'
Univers.

De Bonecamp, Medecin à Breſt.

III.

LOüis marche toujours où la
gloire le guide,
Ses nobles actions brillent de toutes
parts,
Il gagne des combats, il force des
rempars,

Et par tout la fortune en sa faveur
décide.

La Victoire la suit, & d'un cours
si rapide,
Qu'il fait presqu'oublier les exploits
des Cesars,
Et mieux qu'eux mille fois affron-
tant les hasars,
Au milieu des perils il paroist in-
trepide.

C'est au merite seul qu'il donne let
emplois,
Et gouverne l'Etat par de si sages
Loix,
Que de ses Ennemis il brave les
tempestes.

Il s'est fait admirer de cent Peuples
divers,

Et le bruit éclatant de ſes grandes
conqueſtes,
A fait voler ſon nom au bout de
l' Univers.

D. H. R.

IV.

Pourvû qu'en nos deſſeins la juſtice nous guide,
Qu'un monde d'Ennemis fonde de toutes parts,
Pour deſoler nos champs, pour forcer nos rempars,
En faveur de nos vœux toujours le Ciel décide.

S

Tel a-t-on veu Louis dans ſa courſe rapide,
Ternir par ſes exploits la gloire des Ceſars;

Toûjours avec ſuccès affronter les
hasards,
Et ſignaler par tout ſon courage
intrepide.

S

De ce Heros Chreſtien les plus no-
bles
emplois
Sont de faire obſerver les adorables
Loix
De l'Eſtre ſouverain qui forme les
tempeſtes.

S

'il l'a fait reconnoiſtre en cent cli-
mats
divers,
Ne merite-t-il pas qu'à toutes ſes
conqueſtes
Il joigne quelque jour celle de l'U-
nivers?

TAMIRISTE.

V.

Sacrifie à la Paix la fureur qui
te guide,
Ligue, aux vœux de Louis concours
de toutes parts,
En vain oppoſes-tu de ſuperbes
rempars,
Du deſtin de la terrre en arbitre il
decide.

§

La Victoire par tout le ſuit d'un
cours rapide,
A peine pour Rivaux ſouffre-t-il
les Ceſars?
N'attens pas ton ſalut du temps,
ny des haſards,
Il eſt dans ſes projets ſage, grand,
intrepide.

§

Donne à ta rage encor de frivoles
emplois,

Toſt ou tard il faudra te ſoumettre
à ſes Loix,
Et laiſſer ſucceder la bonace aux
tempeſtes.

S

Fomente contre luy mille complots
divers,
Il conſacre au Seigneur le fruit de
ſes conqueſtes,
Tu ne peux qu'à ſa gloire armer
tout l' Univers.

PARJAN.

VI.

GRand Roy, qui pris toujours
la gloire pour ton guide,
Ton nom porte aujourd'huy l'effroy
de toutes parts,
Tu forces à ton gré les portes, les
rempars,

Du ſuccés des combats ta prudence
décide.

S

Le cours de ta valeur fut de tout
temps rapide,
En vain auprès de toy vante t-on
des Ceſars,
Comme eux tu vas braver bruſque-
ment les haſars,
Il n'eſt point de Heros plus fier,
plus intrepide.

S

Aux Conſeils de Themis tu donnes
tes emplois,
Ta clemence retient tes Peuples ſous
tes Loix,
Tes ſoins ſçavent les mettre à cou-
vert des tempeſtes.

S

De cent bras mutinez tu romps les
coups divers;

Et ton cœur à la fin lassé de ses
conquestes,
Presente encor le calme à ce vaste
Univers.

Dibusty, de Bayonne,
Docteur en medecine.

Comme les Bouts-rimez précedens, dont le premier estoit *Buste*, aprés avoir esté remplis à la gloire du Roy, selon le dessein de Mrs les Lanterniſtes, l'ont esté ensuite à l'avantage de madame la Princesse de Conti, vous avertirez, s'il vous plaist, tous vos Amis de Province, qu'un

Particulier, qui a autant de zele que de respect pour cette grande Princesse, en donnera le Portrait pour Prix à celuy ou à celle qui aura le mieux réussi à faire l'Eloge de la mesme Princesse, pour qui tant de Plumes delicates se sont déja fait un plaisir de travailler. On ne leur propose point d'autres Bouts-rimez que ceux qu'ils verront employez dans ces six Sonnets. Ceux qui auront travaillé feront mettre leurs Ouvrages entre les mains du Sr Brunet, Libraire dans la grande Salle du Palais,

Palais, au Mercure Galant, dans le dernier jour du mois d'Octobre prochain. Le Prix sera donné le 25. Novembre suivant, & alors on declarera quels Juges les auront examinez, & le nom de la personne à qui on devra le Prix.

Voicy des paroles qui ont esté faites sur une Gavote de Mr Charpentier, si connu par ces Ouvrages. Comme elle a grand cours, vous serez bien-aise d'en avoir tous les couplets.

GAVOTE.

I.

CElle qui fait tout mon tourment,
Ie l'aime à la folie:
Depuis longtemps je suis Amant
De l'aimable Silvie.
La voir & l'aimer seulement
Est toute mon envie.
Celle qui fait tout mon tourment
Ie l'aime à la folie.

II.

La voir & l'aimer seulement
Est toute mon envie.
Ie n'ay pû paſſer un moment
Sans l'avoir bien servie.
Celle qui fait tout mon tourment.

&c.

Celle qui fait tout mon tourment, Je l'aime a la fo li e, e. Depuis long=

temps Je suis amant, de l'aymable Silvi e, la voir et l'aymer seule=

ment, est toute mon envi e, Celle qui fait tó mó tourmẽt, Je l'ayme a la foli e.

III.

Ie n'ay point passé de moment
Sans l'avoir bien servie.
Les maux que je souffre en l'aimant
Me couteront la vie.
Celle qui fait tout mon tourment,
&c.

IV.

Les maux que je souffre en l'aimant
Me couteront la vie.
Dès que je la voy cependant,
Mon ame en est ravie.
Celle qui fait tout mon tourment,
Ie l'aime à la folie.

Le 29. du mois passé, Messire Antoine Cleriadus, Comte de Choiseul, Marquis de Beaupré, Lieutenant General pour le Roy en la Province

de Champagne, Colonel du Regiment d'Agenois, & Major General de l'Armée de S.M. en la Province de Normandie, épousa Mademoiselle Anne-Françoise Barillon de Morangis, Fille de Messire Antoine Barillon, & de Dame Catherine-Marie Boucherat, Fille de Messire Loüis Boucherat, Seigneur & Comte de Compans, Chancelier de France, & des Ordres du Roy. La ceremonie du mariage fut faite par Mr l'Evesque de Luçon, Oncle de la Mariée, dans la Chapelle de l'Hostel de Bou-

cherat. Enſuite la Compagnie, qui eſtoit tres-nombreuſe, ſe ſepara, & le ſoir elle ſe raſſembla dans le meſme Hoſtel, où il y eut un magnifique repas. Mr le Comte de Choiſeul eſt de l'une des premieres maiſons du Royaume, ſortie des anciens Comtes de Langres, dont Renier, Seigneur de Choiſeul, eſtoit le premier Vaſſal dés l'an 1060. aurapport de feu Mr du Cheſne. Ce Renier eſtoït le quatriéme Ayeul de Renart III. Sire de Choiſeul, qui eut l'honneur d'épouſer avant l'an 1221. Alix de

Dreux, Princeſſe du Sang Royal, Fille de Robert II. Comte de Dreux, de Nevers, & de Braine, & d'Yoland de Coucy, & petite-Fille de Robert de France, dit le Grand, Comte de Dreux, du Perche, & de Braine, quatriéme Fils du Roy Loüis VI. dit le Gros, & d'Alix de Savoye. Ce mariage donna la naiſſance entre autres à deux Fils. Le ſecond Robert de Choiſeul fut Sire de Traves; dont la poſterité prit le nom; & l'Aîné Jean I. Sire de Choiſeul, fut Pere de Jean II. Sire de Choiſeul &

d'Aigremont, qui soutint la guerre contre Ferry, Duc de Lorraine, qu'il fit son prisonnier, & l'obligea pour se racheter à luy payer deux mille livres de rançon l'an 1282. puis Robert II. Duc de Bourgogne, son Cousin, le fit son Connestable, & le nomma l'un des Executeurs du testament qu'il fit au mois de Mars 1297. Ses Enfans furent Jean III. Sire de Choiseul, & Renier de Choiseul. Jean III. épousa Alix de Grancey, & en eut Guy I. Sire de Choiseul, qui eut pour Femme Jeanne Da-

me de Noyers, dite de Joigny, qui le rendit Pere d'Amé, Sire de Choiſeul, de Noyers, & de Montaguillon, dont la poſterité eſt éteinte dans la maiſon d'Anglure ; & de Girard de Choiſeul, Chef de la ſeconde branche de cette Maiſon, qui épouſa Roline, Dame de Clemont, Ayeule de Guillaume de Choiſeul, Baron de Clemont, de Langues & de Montaguillon, qui a laiſſé de Jeanne du Chaſtelet ſon Epouſe, Pierre de Choiſeul, Baron de Clemont & de Montaguillon, dont la poſte-

rité eſt pareillement éteinte
dans la Maiſon d'Achey, puis
dans celle de Rouxel Médavy;
& Philbert de Choiſeul, Sei-
gneur de Langues, Conſeil-
ler des Rois Charles VIII. &
Loüis XII. Gouverneur d'Ar-
ras & de Langres, Lieutenant
general pour Sa Majeſté au
pays de Florence, & au Gou-
vernement de Bourgogne,
dont la poſterité ſubſiſte en-
core dans les perſonnes des
Marquis de Langres (aujour-
d'huy Aînez & Chefs du nom
& Armes) & des Barons de
Precigny.

Renier de Choiſeul, Sire d'Aigremont, Fils puiſné de Jean II. Sire de Choiſeul, eſt celuy qui a formé la troiſiéme branche de cette Maiſon. Il eut pour Femme Iſabelle de Grancey, & pour Fils Renier II. pere de Renier III. Sire d'Aigremont & de Freſnoy, qui épouſa Iſabelle de Salme, Dame de Chery, & en eut Renaud de Choiſeul, Sire d'Aigremont, dont la poſterité eſt éteinte dans les Maiſons d'Anglure & d'Aſpremont; & Pierre de Choiſeul, dit Gallehaud, Sr d'Aigremont, d'Armancourt & de Freſnoy.

Ayeul de Jean de Choiſeul, ☞eigneur d'Aigremont, & de Pierre de Choiſeul, Seigneur de Doncourt & de Freſnoy, Puiſné, qui a formé la quatriéme & derniere branche de cette Maiſon, & qui s'allia en 1479. avec Catherine du Pleſſis, Dame du Pleſſis, Dame de Chavigny, dont il eut Jean de Choiſeul, Seigneur de Chavigny, dont la poſterité ſubſiſte dans les perſonnes des Comtes de Chavigny & d'Eſguilly; & Nicolas de Choiſeul, Seigneur de Praſlain & de Barbery, pere de Ferry, Seigneur de Praſlain & du

Plessis, Baron de Chitry, Chevalier de l'Ordre du Roy & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, qui laissa d'Anne de Bethune son Epouse, Dame d'Hostel, Vicomtesse de Chavignon, Charles de Choiseul, marquis de Praslain & Comte de Chavignon, Lieutenant general au Gouvernement de Champagne, Gouverneur de Troyes, Capitaine des Gardes du Corps du Roy, Chevalier de ses Ordres, puis maréchal de France, & Gouverneur de Xaintonge & pays d'Aunis,

dont la posterité est éteinte, &
Ferry de Choiseul, Comte du
plessis, Baron de Chitry, Chev.
de l'Ordre du Roy, & Colonel
de Cavalerie legere de Fran-
ce, Epoux de Madeleine Bar-
thelemy, & Pere de Ferry de
Choiseul Puisné, Comte
d'Hostel, dont la posterité
subsiste encore, & de Cesar
de Choiseul Aîné, Comte du
plessis, puis Duc de Choiseul,
Pair & Maréchal de France,
Chevalier des Ordres du Roy,
Lieutenant general de ses Ar.
mées, Gouverneur de la Per-
sonne, & Sur-intendant de la

maiſon de S. A. R Monſieur
puis Gouverneur de l'Evêch
& pays de Toul, Ayeul d
Duc de Choiſeul mort en l'an
née 1684. ſans alliance, & per
d'Auguſte Duc de Choiſeul
Pair de France, & Chevalie
des Ordres du Roy.

Jean de Choiſeul, Seigneur
d'Aigremont & de Meuze
Frere Aîné de Pierre, dont o
vient de rapporter la poſte
rité, fut marié en 1471. ave
Iſabeau de Choiſeul, qui l
rendit pere de Pierre de Choi
ſeul III. du nom, Baron d'Aï
gremont & de Meuze, qui

s'allia avec Anne de Saint Amadour, Dame de Beaupré & de Domp-Jullien, & en eut Philbert de Choiseul, Baron d'Aigremont & d'Ambonville, dont la posterité subsiste encore ; & René de Choiseul, Baron de Beaupré & de Meuse, Chevalier de l'Ordre du Roy, & Gouverneur de Coiffy, qui a laissé de Mahaud, Dame de Francieres, entre autres Enfans, trois Fils, l'Aîné Chrestien de Choiseul, Baron de Beaupré ; le second Maximilien de Choiseul, Baron de Meuze & de Mervy, & à cause

de Chreſtienne du Chaſtelet ſon Epouſe Seigneur de Forcy & de Germiny en Lorraine, où ſa poſterité ſubſiſte ; & le sroiſiéme Jean de Choiſeul, Baron de Francieres, Gouverneur de Langres, & Capitaine de cinquante hommes d'armes des Ordonnances du Roy. Ce dernier épouſa Anne de Saurour, Dame d'Iroüer, de laquelle il eut Loüis de Choiſeul, Marquis de Francieres & Seigneur d'Iroüer, Lieutenant general des Armées du Roy ; Bailly & Gouverneur de Langres, ma-

rié à Catherine de Nicey-
Romilly, qui luy a donné
plusieurs Enfans, dont l'Aîné
Claude de Choiseul, Marquis
de Francieres, Seigneur d'I-
rouër & de Fontainebeton,
Gouverneur & Bailly de Lan-
ggres, Chevalier des Ordres
du Roy, Maréchal de France,
n'a point d'Enfans de Cathe-
rine-Alphonsine de Renty,
Son Epouse.

Chrêtien de Choiseul, Ba-
ron de Beaupré, Fils Aîné de
René, & de Mahaud de Fran-
cieres, fut marié deux fois; la
premiere avec Antoinette de

Dinteville, dont naquit Louis-François de Choiseul, Baron de Beaupré, dont la posterité subsiste encore; & la seconde avec Françoise d'Anglure, d'où vint aussi un Fils Antoine de Choiseul, Baron de Beaupré, Seigneur de Bourdon & de Daillecourt, Capitaine-Major commandant les Regiment de Cavalerie de feu Monsieur Duc d'Orleans, tué à la Bataille de Lens en 1648. ayant laissé de Marie de Ravenel Jacques-François de Choiseul, Marquis de Beaupré, Seigneur de Daillecourt

& de Bourdon, premier Capitaine-Major du Regiment de Cavalerie de feu Monsieur Duc d'Orleans aprés son Pere, puis Lieutenant general pour le Roy en la Province de Champagne, Maréchal de ses Camps & Armées & Gouverneur des Ville & Chasteau de Dinant, qui épousa Anne-Marie du Chastelet de Fresnieres, sa Cousine au quatriéme degré, de laquelle il a eu François Joseph de Choiseul, Abbé de Lannoy puîné, & Antoine Cleriadus, Comte de Choiseul, qui vient d'épouser

Mademoiſelle de Morangis.

Ce Gentilhomme eſt petit mais tres-bien fait dans ſa taille, il a beaucoup d'eſprit, & n'a pas moins de cœur, s'eſtant ſignalé en diverſes occaſions conſiderables, notamment à la Bataille de Steenkerque, où le Regiment du Roy, dans lequel il eſtoit Capitaine, fut tres mal traité, & en recompenſe Sa Majeſté le gratifia du Regiment d'Agenois, qu'il commande.

La Maiſon du Chaſtelet, dont eſt la mere de Mr le Comte de Choiſeul, quoy

oque moins illuſtrée que celle
ode Choiſeul, n'a cependant
lpas moins d'ancienneté, ti-
rant ſon origine d'un Robert,
2Seigneur du Chaſtelet au
lPays d'Artois, qui vivoit a-
vec Iſabeau de Fiennes ſon
épouſe, en 1061. & dont les
enfans Pierre Seigneur du
)Chaſtelet & de Freſſay, &
Huë du Chaſtelet ſon Frere,
furent faits Chevaliers à la
priſe de Jeruſalem, l'an 1099.
où ils ſe ſignalerent, comme
ils firent en pluſieurs autres
lieux de la Terre-ſainte. De
Pierre & de Catherine de

Hallum ſon épouſe, eſt deſ
cendu Hugues, Seigneur du
Chaſtelet, de Freſſay & de
Colomby en 1369. qui fut ma-
rié avec Marguerite de la
Rachie, Fille de Mathieu,
Seigneur de la Rachie & de
Jeanne de Crequy, de laquel-
le il eut trois fils; le ſecond
Robert du Chaſtelet, mou-
rut ſans enfans de Robine de
la Vieuville ſon épouſe, ayant
eſté tué à la Bataille d'Azin-
court, l'an 1415. Le troiſié-
me, Claude du Chaſtelet,
Seigneur de la Flandrie pré-
Bethune, fut auſſi tué à la

meſme Bataille, ſans laiſſer de poſterité de ſes deux femmes ; & l'aiſné Georges Seigneur du Chaſtelet, de Freffay, & de Colomby, épouſa Marie de Caumelnil, qui le rendit pere de Jacques, Seigneur du Chaſtelet, de Lumbes, de Freffay, & de Colomby, l'un des Conſeillers & Favoris de Charles dernier Duc de Bourgogne, qui le fit Chevalier à la journée de Morat. Il combatit vaillamment à la Bataille de Nancy, donnée l'an 1477. où le Duc ſon Maiſtre

fut tué. Aprés sa mort, le Roy Louis XI. attira Jacques du Chastelet à son service, comme il fit la pluspart des Personnes de consideration qui avoient esté attachées à ce Prince, & le fit Capitaine & Gourverneur du Chasteau d'Oise en Cambresis, Place d'autant plus considerable alors, qu'elle estoit sur la Frontiere, ce qui marque la confiance que ce Monarque avoit en sa personne. Il n'eut point d'enfans de Jeanne de Sains sa premiere femme, mais de sa seconde Jeanne de Conty,

Conty, il a laiſſé Jean, Sei-
gneur du Chaſteler, de Co-
llomby & de Feffray, fait Che-
valier à la priſe de S. Omer
l'an 1489. par Philippes de
Crevecœur, Seigneur des
Querdes, Mareſchal de Fran-
ce ſon parent, & qui s'allia
avec Jeanne de Flechin, dont
il eut Charles, Seigneur du
Chaſtelet, de Colomby & de
Feffray, marié en 1533. avec
Antoinette, Dame de Moyen-
court, qui le rendit pere de
Claude du Chaſtelet I. du
nom, Seigneur de Moyen-
court, Gentilhomme ordi-

naire de la Chambre du Roy
en 1594. marié en premieres
noces en 1581. avec Adrienne
de Bellefouriere-Soyecourt,
dont il n'eut point d'enfans;
& en ſecondes le 10. Avril
1683. avec Loüiſe de la Chauſ-
ſée d'Eu, Fille de Charles,
Chevalier de l'Ordre du Roy,
Gentilhomme ordinaire de
ſa Chambre, Gouverneur &
Vicomte hereditaire du
Comté d'Eu, Seigneur de
la Chauſſée & d'Arreſt, &
d'Huberte de Francieres,
d'où ſont venus entr'autres
enfans Claude du Chaſtelet,

Seigneur de Moyencourt, Chevalier de l'Ordre du Roy, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre (Ayeul de Mr de Moyencourt, qui épouſa le mois de May dernier, Mademoiſelle Chepy. Grouches, Sœur du Marquis de Chepy Chambellan de Monſieur, Frere unique du Roy) Henry du Chaſtelet, Chevalier de Malte, Commandeur de Fontaine, de la Croix, & de S. Jean en l'Iſle prés Corbeil, Grand-Bailly de la Morée, mort Generaliſſime des Galeres de la Religion en 1656. &

Laurens du Chaſtelet, Seigneur de Freſnieres & de Levigny, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy Louis XIII. qui a eſté marié deux fois, la premiere en 1624. avec Loüiſe de Saint Simon, Sœur de feu Claude, Duc de S. Simon, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy & Gouverneur de Blaye, de laquelle il n'a point eu d'enfans; & la ſeconde en l'année 1627. avec Catherine Favier, Fille de Jacques, Baron de Mery, Maiſtre des Requeſtes, puis Conſeiller d'E-

tat ordinaire, & de Marie Charlet. Ce mariage a donné la naissance à Jacques du Chastelet, Seigneur de Fresnieres, Conseiller au Grand Conseil (pere de Jean du Chastelet, Seigneur de Fresnieres, aujourd'huy Conseiller au Grand Conseil, & marié avec Suzanne - Geneviéve Talon) à Charles du Chastelet, Seigneur de Levigny, Capitaine de Cavalerie dans le Regimenr de Beaupré; à Gabriel du Chastelet, Chevalier de Malte & Commandeur de Colomiers, dit le

Commandeur de Freſnieres; & à Anne-Marie du Chaſtelet, à preſent Veuve de Jacques-François de Choiſeul, Marquis de Beaupré, dont nous venons de parler.

Quant à la Mariée, elle n'eſt âgée que de dix-ſept ans, petite, mais d'une taille fine, dégagée, & tres-bien proportionnée. C'eſt une Brune des plus agreables, dont l'eſprit brillant ſurpaſſe encore de beaucoup la beauté. Sa Maiſon originaire d'Auvergne, s'eſt renduë recommandable par ſes alliances, par

ſes charges & emplois, & par les ſervices conſiderables qu'elle a rendus à l'Eſtat, & dans les Conſeils de nos Rois; Jean Barillon, Seigneur de Murat en Auvergne, & le premier qui s'eſt venu établir à Paris, fut Conſeiller-Secretaire du Roy, & marié avec Claude du Prat, Tante d'Antoine du Prat, Chevalier, Seigneur de Nantoüillet, premier Preſident au Parlement de Paris, puis Chancelier de France, de laquelle il eut Antoine de Barillon, Seigneur de Murat, puis d'Anthenay en Champa-

gne, qui épousa Perrette Olivier, Dame de Mancy & de Morangis, Niece de Jacques Olivier, Seigneur de Couville, Chancelier du Duché de Milan, puis premier Président au Parlement de Paris, cousine-germaine de Messire François Olivier, Seigneur de Leuville, Chancelier de France. De ce mariage vint Antoine Barillon II. du nom, Seigneur de Mancy, Morangis, Anthenay & autres lieux, maistre ordinaire en la Chambre des Comptes à Paris, qui a laissé de Louise Billon son

Epouſe, Dame de Monte-
vroux, & en partie de Ville-
pariſis; Jean de Barillon, Sei-
gneur des mêmes lieux & de
Chaſtillon ſur Marne, receu
Conſeiller au Parlement en
1582. & marié deux fois; la
premiere avec Claude Danés,
qui le rendit pere de Claude
Barillon, Femme de Jacques
de l'Hôpital, Vicomte de
Sainte meſme & de Vaux, &
mere d'Anne de Lhopital,
Comte de Sainte-meſme, pre-
mier Ecuyer de Madame la
grande Ducheſſe de Toſcane:
& la ſeconde fois avec Judith

de Mesmes, Fille de Henry, Seigneur de Roissy, Maistre des Requestes, & Chancelier de Navarre, & de Jeanne Hennequin, de laquelle il eut encore Antoine Barillon, Seigneur de Morangis, Conseiller au Parlement de Paris en 1620. Maistre des Requestes en 1625. puis Conseiller d'Etat ordinaire, & l'un des Directeurs des Finances en 1648. mort sans enfans de Philberte d'Amoncourt, son Epouse, Fille de René, Comte de Savigny en Revermont, & de Perrette Emonde de la

Chambre, & Jean-Jacques
Barillon, Seigneur de Chastil-
llon sur Marne, Conseiller au
Parlement de Bretagne, puis
en celuy de Paris, & Presi-
dent aux Enquestes, mort
en 1645. ayant laissé de Bonne
Fayet quatre Fils & deux Fil-
les. Les Fils sont Paul Barillon.
d'Amoncourt, Marquis de
Branges, Seigneur de Mancy
& de Morangis, Conseiller
au Parlement, puis Maistre
des Requestes, Intendant de
Justice en la Generalité de
Paris, Conseiller d'Estat or-
dinaire, Ambassadeur pour le

Roy à Cologne en 1677. pour
negocier la Paix entre cette
Couronne & l'Empire, puis
Ambassadeur Extraordinaire
en Angleterre, mort au mois
de Juillet 1690. Il avoit épou-
sé en 1663. Marie-Madeleine
Mangot, Fille d'Anne Man-
got Seigneur de Villarceaux,
Maistre des Requestes, & de
Marie Phelypeaux de Pont-
chartrain, de laquelle il a eu
Antoine Barillon, marquis de
Branges, Conseiller au Par-
lement, qui a épousé N....
Doublet, N.... Barillon,
femme de Jean-Denis Michel

Amelot, Seigneur de Chail-
lou, maistre des Requestes,
& N..... Barillon, femme
de Jean Arnaud de la Brisse,
maistre des Requestes, puis
Président au Grand Conseil,
& enfin Procureur General
au Parlement de Paris. Jean
Jacques Barillon, Chanoine
en l'Eglise de Paris, decedé;
Henry Barillon, Chevalier de
Malte, puis Docteur en Theo-
logie de la Faculté de Paris,
& enfin Evesque de Luçon,
& Antoine Barillon, Seigneur
de Morangis, maistre des Re-
questes ordinaire, Intendant

de Juſtice à Mets, Pays meſſin, & dans les Generalitez d'Alençon, de Caen, & d'Orleans, mort le 19. May 1686. pere de la mariée, & d'un Fils & d'une Fille encore jeunes, qu'il a eus de Dame Catherine-Marie Boucherat, ſon Epouſe.

La Maiſon de Boucherat n'eſt pas ſeulement illuſtrée par la dignité de Chancelier de France, quoy qu'elle ſoit la premiere charge de la Robe, mais encore par diverſes autres charges, emplois & dignitez conſiderables, qui

ont eſté poſſedées par plu-
ſieurs grands Hommes de cet-
te Maiſon. Feu Mr du Chef-
ne, Hiſtoriographe de Fran-
ce, l'ayant remarqué dans
la ſeconde Edition de ſon
Hiſtoire des Chanceliers &
Gardes des Sceaux de France,
où il a fait l'Eloge de Mr le
Chancelier Boucherat; & Mr
Haudicquer de Blancourt,
ſon Gendre, dans ſon Nobi-
liaire de Picardie, & dans ſon
ſecond Volume des Recher-
ches de l'Ordre du S. Eſprit,
il me ſeroit inutile de m'é-
tendre icy ſur ſes alliances.

Je viens aux affaires de la guerre, & commence par un détail fort exact de tout ce qui s'eſt paſſé à la levée du Blocus de Caſtelfollit en Catalogne.

Monſieur le Duc de Vendoſme, qui aprés ſon arrivée à la teſte de cette Armée, n'avoit donné ſes ſoins qu'à munir Gironne, comme la choſe la plus importante qu'il avoit à faire, n'eut pas plûtoſt mis dans cette Place les farines qui y eſtoient neceſſaires, qu'il ſe détermina à marcher à Caſtelfollit, pour

lle raſer, & pour en retirer la
Garniſon; & comme le terrain
des environs n'eſt point pro-
pre aux mouvemens de la Ca-
valerie, il prit ſeulement un
détachement de mille che-
vaux, neuf cens Carabiniers,
& ſes trois Regimens de Dra-
gons, avec toute ſon Infan-
terie, & renvoya le reſte de
la Cavalerie avec les Equipa-
ges de l'Armée à Figueres,
ſous les ordres de Mr de Nar-
bonne, & marcha le 5. de
ſon Camp de Servia, pour
venir le meſme jour camper
à Bagnioles. Le 6 il marcha

sur trois colomnes, les Equi-
pages au milieu, droit à la
Fluvia, qu'il passa dans le mê-
me ordre; & son bon esprit,
sans connoistre beaucoup le
pays, luy fit éviter le défilé
de Serigna, nonobstant les
avis de ses Guides, qui le vou-
loient faire passer par cet en-
droit, où les Ennemis l'atten-
doient. Il les eust forcez sans
peine, mais sa marche en eust
esté retardée. Ce Prince arri-
va ce mesme jour à Bazalou.
Il y avoit quelques Troupes
ennemies sur les hauteurs, &
aprés les avoir chassées de
Juillet 1695.

tous les lieux où il en trouva, il établit son quartier à Baazlou, & fit camper son Armée en deça. Le même soir il luy arriva un convoy considerable de pain, de biscuit & d'avoine, venant de Figuieres.

Le lendemain 7. il marcha dans le mesme ordre, pour s'approcher autant qu'il pourroit de Castelfollit, & estre en estat le 8. d'attaquer les hauteurs, que les Ennemis gardoient, & par où il falloit aller à la Place. La colomne de la droite, qui estoit la Cavalerie, prit le chemin & le

campement de Montaigu, &
l'Infanterie le défilé de Saint
Jaume, à gauche. Il parut à
ce défilé une troupe de Cava-
lerie & quelques Miquelets,
ſur leſquels Mr de Vendoſme
ordonna à Mr d'Andigné de
faire tirer quelques coups de
canon, moins pour en chaſſer
ces gens-là, qui ſe retirerent ſi
toſt qu'on marcha à eux, que
pour avertir Caſtelfollit de
ſon arrivée. Ainſi il donna
ordre à Mrs de Renac & du
Cambout, qui eſtoient de
jour, de paſſer ce défilé avec
les Gardes que commandoit

Mr le Comte d'Ayen, & quelques Compagnies de Grenadiers, & de marcher dans la plaine qui aborde les montagnes, dont il devoit estre question, & fit suivre par ce mesme chemin toute son Infanterie, pendant qu'il alloit passer avec sa Cavalerie par la droite, pour se venir joindre à la teste de la plaine.

Comme ces deux marches aboutissoient chacune de son costé aux endroits que l'on pourroit attaquer, il jettoit par là l'Ennemi dans l'embaras de prévoir par lequel des

deux l'on pourroit le faire, luy donnant meſme plus de jalouſie du coſté de la gaucha, où il avoit diſpoſé toute ſon Infanterie, & meſme ordonné à Mr d'Andigné de tirer du canon, que du coſté de la droite, où il s'eſtoit déterminé de les attaquer.

Si-toſt qu'il fut arrivé à Montaigu, il fit faire alte à ſa Cavalerie, & reconnut la montagne qu'il vouloit attaquer le lendemain. C'eſtoit celle de la droite, où les Ennemis s'eſtoient retranchez en pluſieurs endroits, & où il pa-

roiſſoit même ſur le haut quel-
que troupe de Cavalerie. Sur
lle ſommet de cette monta-
gne, faite en pain de ſucre,
eſtoit une Chapelle que les
Ennemis occupoient, & dont
la ſituation leur eſtoit tres-
avantageuſe. Monſieur de
Vendoſme ayant reconnu
cette montagne, ordonna à
Mr le Comte de Poitiers,
dont le Regiment avoit ce
jour-là l'Avant-garde de la
Colonne, d'aller chaſſer les
Ennemis d'une Maiſon qui
eſtoit à l'entrée de la monta-
gne, & de l'occuper avec

deux cens Dragons, sitoſt que ſon Regiment auroit mispied à terre, & en meſme temps il paſſa à la gauche où eſtoient les Gardes, ſon Campement, & toute ſon Infanterie; & pour jetter les Ennemis dans une plus grande attention, il fit avancer les Grenadiers auſſitoſt aprés ſon arrivée pour occuper quelques maiſons & quelques autres endroits, & comme les Ennemis en le voyant arriver, s'étoient fort remuez ſur la montagnede la gauche, il ordonna à Mr Dandigné de leur faire

faire tirer du Canon. En-
ſuite il fit reconnoiſtre par
Mr de Legall une maiſon qui
eſtoit ſur le bord du chemin,
qui conduit à Caſtelfollit,
& l'ayant trouvée occupée,
ainſi qu'il le ſouhaitoit, il
appella tous les Officiers ge-
neraux ſous un arbre, où il
donna l'ordre, aprés quoy il
leur dit que ſon intention
eſtoit d'attaquer les retran-
chemens de la droite par trois
endroits, ſçavoir la droite
par trois Regimens de Dra-
gons, la gauche par les Gre-
madiers de l'armée, ſoutenus

de la brigade de Scheisberg, & le front par deux brigades d'infanterie de Sault & de Touraine; de faire soutenir cela par les Carabiniers, & d'enveloper dans cet ordre toute la montagne, tous leurs postes, & la Chapelle qui estoit au haut de cette mesme montagne; que toute cette disposition se separeroit à la maison qu'il avoit fait occuper par deux cens Dragons de Poitiers; que le tout partiroit une demy heure devant le jour; que la nuit venuë toute son infanterie passeroit

de la gauche à la droite, & qu'à minuit il feroit attaquer la maiſon qui eſt à l'entrée du défilé qui va à Caſtelfollit, par la brigade d'Alſace, pour faire croire aux ennemis que ſon attaque ſeroit par ce coſté là. L'ordre donné, chacun monta à cheval pour venir à Montaigu qui eſtoit le quartier general; & comme Mr de Coigny reconnoit des premiers pour reconnoiſtre le chemin de la droite, qui luy eſtoit deſtiné pour ſon attaque; il trouva que M^r le Comte de Poitiers

avoit chaſſé les ennemis, non ſeulement de la maiſon qu'on luy avoit ordonné d'occuper, mais meſme de deux ou trois de leurs poſtes, & que Mr de Champos luy ayant envoyé de ſon mouvement les deux Piquets de Sault, Mr de Monſoreau, le Piquet de Sourches, & Mr de Carcado le Piquet de ſon Regiment & ſa compagnie de Grenadiers, & les Piquets de Noailles & de Manuel, cette infanterie s'eſtant jointe aux Dragons, il avoit attaqué les poſtes des ennemis, qu'il

chaſſoit de tous ceux qu'ils occupoient. Mr de Coigny en donna avis à Mr de Vendoſme, & en attendant il fit mettre pied à terre au Regiment de Bretagne, qui arrivoit de l'arriere garde pour les ſoutenir. Monſieur de Vendoſme eſtant arrivé prit le parti de marcher lui-meſme avec Mr le Comte de Druei; tous les Officiers generaux à la teſte de la brigade de Sault par la gauche; & Mr de Coigny, de Renac & du Cambout avec les Dragons de Bretagne pas la droi-

te. Mr de Vendoſme ordon-
na à Mr de Courcelles de le
ſuivre avec ſes Carabiniers,
& à Mr de Sercourt, avec le
détachement qu'il comman-
doit, & dans cet ordre il
monta la montagne & trouva
les ennemis qui fuioient de
tous coſtez, & abandon-
noient leurs poſtes.

Monſieur de Vendoſme
ſans perdre de temps, quoy
qu'à l'entrée de la nuit, ſe
ſaiſit de la Chapelle, & de
toute la hauteur, & s'allon-
gea tout de ſuite le long de
la montagne, en deſcendant

vers Castelfollit. Il y posta la brigade de Sault, & les trois regimens de Dragons à pied de Bretagne, Poitiers, & de Dubreüil, & aussi tost il fit avertir Mr de Chapuys de son arrivée par deux Mi-quelets, qu'il envoya dans la Place. Ce Prince passa la nuit dans la Chapelle ayant renvoyé dés le soir sa cavalerie au camp, & fit venir la brigade de Manuel, pour la poster entre la Chapelle & le camp.

Le 8. à la pointe du jour, Mr de Vendosme monta à cheval, & renvoya Mr le

Marquis de Noailles, mareſchal de camp de jour, & deſcendant la montagne, il en trouva une autre vis à vis de luy où les ennemis avoient quelque monde. Comme ils incommodoient de là le chemin par où il falloit aller à Caſtelfollit, qui eſt entre les deux montagnes, il détacha Milord Clara avec ſon regiment de Dragons de la Reine d'Angleterre, & les Grenadiers de l'armée, pour occuper cette hauteur, que les ennemis abandonnerent, & il envoya les deux compagnies de Gre-

O Brien

nadiers de Sault pour s'em-
parer d'une maison qui estoit
prés de la Place, sur le bord
du chemin où l'on devoit
passer, & que les ennemis
occupoient. Mr du Viner,
Capitaine de Grenadiers, les
en chassa, & ces deux com-
pagnies & quelques Carabi-
niers de Dragons du Regi-
ment de Dubreuïl, conduits
par Mr Bouloc, Capitaine de
ce mesme Regiment, chas-
sérent de la Cavalerie Enne-
mie qui les vint charger; ainsi
en moins d'une heure & de-
mie, Monsieur de Vendosme

par ſes bons ordres, & par le bon party qu'il prit, rendit le chemin de Caſtelfollit libre, & les Ennemis en eurent tant de honte qu'ils abandonnérent la montagne de la gauche, & toute leur Infanterie & Cavalerie ſe retira à Aulot. Il envoya en meſme temps des rafraichiſſemens à cette Garniſon, & des Mineurs & des Travailleurs, qui travaillérent à la démolition des maiſons & Fortifications de cette Place. Il n'y a eu que 26. Dragons de Poitiers, tuez ou bleſſez, un Cornette

de ce Regiment tué, Mr de Bonneüille, Capitaine au meſme Regiment, un peu brûlé, Mr d'Artuby, Capitaine de Dragons du Regiment de Breteüil, le genou caſſé.

Mr le Comte de Poitiers s'eſt tout-à-fait diſtingué dans cette action, & Monſieur de Vendoſme en a eſté tres-ſatisfait ainſi que de la bonne volonté des Troupes. Sa conduite à apporté par ſes diſpoſitions toute la facilité que l'on pouvoit ſouhaiter pour cette entrepriſe, non-ſeulement par rapport à l'a-

ction qui a eſté des plus heu-
reuſes, mais meſme par rap-
port aux ſubſiſtances, dont
la difficulté eſtoit un des en-
nemis le plus à craindre dans
cette expedition, par la ſitua-
tion de nos magaſins & des
entrepoſts que nous ne pou-
vions pas avoir. Il a ſurmonté
tout cela par ſa prévoyance,
& cette affaire eſtoit d'une
telle conſequence qu'elle a
fait déja ſur le peuple armé,
& ſur l'eſprit des Troupes
Ennemies, comme ſur les
noſtres, tout le bon effet que
l'on pouvoit deſirer. La Gar-

nison, & ceux qui la com-
mandoient ont fait parfaite-
ment bien leur devoir. Il en
eſt encore ſorty de la Place
plus de cent mulets de ceux
que Mr de Saint Silveſtre y
avoit jettez.

Pendant que les choſes ſe
paſſoient de la maniere que
je viens de vous le marquer,
Mr d'Aubeterre ayant reçû
ordre de Mr le Duc de Ven-
doſme d'aller faire une diver-
ſion du coſté de Campredon,
afin de favoriſer les attaques
de l'Armée pour le ſecours de
Caſtelfollit, partit le 5. de ce

mois pour se rendre icy avec le Regiment de Noailles Roussillon, deux cens hommes du Bataillon de Navarre, deux mille cinq cens Sommettans du Pays, quelques Compagnies de Miquelets, trois cens chevaux commandez par Mr de Courlandon, & la Compagnie des Gardes de Mr le Maréchal de Noailles. En partant de Prats de Mollo, le mesme jour, il eut avis qu'il y avoit sur la montagne six cens miquelets d'Espagne pour le recevoir. Il fit d'abord partir ses

Miquelets avec divers petits
détachemens de ſes Trou-
pes pour aller les attaquer, ce
qui fut ſi promptement exe-
cuté, qu'en fort peu de temps
les Ennemis furent chaſſez
de leurs poſtes, & pouſſez
juſques au col d'Ares, qu'ils
abandonnerent enſuite. Il y
établit ſon Camp; & voulant
en reconnoiſtre les avenuës,
il découvrit aſſez prés de luy
cinq Eſcadrons du Regiment
d'Eſtremadoure, avec un fort
grand nombre de Miquelets
& Payſans qui groſſiſſoit à
veuë d'œil, & de tous les cô-

tez, ce qui fit juger qu'il étoit neceſſaire de ſe ſaiſir de toutes les hauteurs, & particulierement de la montagne appellée le *Valfagua*, où il poſta des Troupes. La nuit du 5. au 6. les Ennemis s'approcherent quatre ou cinq fois, & attaquerent nos Gardes, dont quelques-uns cauſérent un peu de deſordre, qui fut appaiſé ſur le champ par la vigilance de Mr d'Auberterre. Le 6. ſe paſſa en quelques eſcarmouches qui n'eurent pas beaucoup de ſuite, de meſme que la nuit ſuivan-

te. Le 7. les Ennemis firent
avancer leurs Miquelets jus-
qu'à un Ravin qui borde le
Pla jougadou, assez prés de
nostre Camp. Leur Cavalerie
qui avoit avancé pendant la
nuit, suivit les Miquelets, &
vint se poster assez prés d'eux.
Leur grande Troupe dispa-
rut, ce qui fit juger qu'elle
estoit distribuée dans le bois
& dans les ravins, en embus-
cade. Mr d'Auberterre fit po-
ster sur une petite éminence
deux petites pieces de Ca-
non de trois livres de balle,
& fit en mesme temps avan-

cer une partie de son Infanterie, soutenuë de quelques pelotons de Cavalerie, jusques au bord du ravin, avec ordre de ne point passer au-delà. Cependant l'ardeur de nos Troupes les emporta sur les Ennemis, jusqu'à la portée du pistolet. Le Canon fit des merveilles en cette occasion, & mit le desordre parmy leur Cavalerie. On crut tout à coup que l'affaire deviendroit serieuse, comme elle l'auroit esté si les Ennemis avoient fait une autre manœuvre. Neanmoins l'escar-

mouche fut grande & fort é-
chauffée. Les Ennemis aprés
avoir ſoutenu noſtre feu pen-
dant trois heures, toujours en
ſe retirant, prirent enfin le
party de ſe poſter ſur la hau-
teur du Pla-jougadou, leur
Cavalerie au bas. On les y
laiſſa aprés y avoir perdu une
trentained'hommes morts ou
bleſſez. Il faut que leur per-
te ſoit beaucoup plus gran-
de, à cauſe du fracas du Ca-
non. La nuit ſe paſſa fort tran-
quillement. Le lendemain au
point du jour, on vit les at-
taques de noſtre Armée, &

aprés un feu de quatre heures, on apperçût les retranchemens des Ennemis qui brûloient, ce qui fit juger que la Place estoit secouruë. Mr d'Aubeterre revint avec ses Troupes le 8 pour reprendre le chemin de Collioure, & en estant à deux lieuës, il receut un nouvel ordre pour aller faire une seconde diversion du même côté. Il revint sur ses pas avec les mesmes Troupes, & se rendit au col d'Aron. Cette derniere diversion de Mr d'Aubeterre n'a pas peu contribué à la

tranquilité de la retraite de Monsieur de Vendosme ; & n'a pas esté moins utile que la premiere pour favoriser son entreprise, en faisant partager les troupes des Ennemis, par la diversion qu'ils ont esté obligez de faire.

Rien n'est si glorieux ny si heureux tout ensemble que cette action. Elle s'est faite en trois heures, & pouvoit non seulement durer trois jours, mais couter plus de deux mille hommes, la montagne où les Ennemis estoient retranchez estant

toute couverte de maiſons fortifiées. Enfin voila Caſtel-follit raſé. On ſe tenoit ſi ſeur de ſa priſe à Madrid, qu'on y a chanté un *Te Deum*, où le Roy d'Eſpagne s'eſt trouvé. Cette joye venoit de ce qu'il n'eſtoit entré que la moitié d'un de nos Convois dans cette Place. Il faut que les Eſpagnols manquent bien de matiere pour de pareilles réjoüiſſances, & que les Peuples d'Eſpagne peu accoutumez à en voir, ſe réjoüiſſent pour peu de choſe.

Ayant à vous parler du

Bombardement de S. Malo, je croy devoir faire préceder ce que j'ay à vous en dire, par le Journal qui en a eſté imprimé en cette Ville-là, aprés quoy je vous feray part de quelques Extraits de Lettres de la même Ville, où vous trouverez de nouvelles particularitez.

JOURNAL DU BOMBARDEMENT DE SAINT MALO.

LE Mercredy 13. du mois de Juillet ſur le ſoir un Armateur qui eſtoit party

le meſme jour, rentra dans ce Port, aſſurant qu'il avoit vû 30. à 40. Voiles au dehors du Cap de Freſle, diſtant de 4. lieuës de Saint Malo. Son rapport convenoit avec celuy de Mr de Kergrey Capitaine de Fregate legere, Commandant la Joyeuſe, qui avoit parlé le meſme jour à des Peſcheurs, qui avoient vû les meſmes Voiles. Peu d'heures aprés au commencement de la nuit, le Fort des Conchées fit des ſignaux & marqua par là le nombre de Vaiſſeaux qui paroiſſoient. Ces feux eſtoient repetez par le Fort du grand Baye, qui eſt plus proche de la Ville.

Le Jeudy ſuivant 14. du mois ſur les ſept heures du matin, l'Armée Navale Angloiſe & Hollandoiſe parut à la vûë de Saint Malo, forte de 70. Voiles, dont 25. ou 30. eſtoient Navires de ligne, parmy leſquels il y avoit quatre Pavillons, deux au grand maſt, & deux au maſt d'avant, de 70 à 80. Canons, 20 à 25. Galiottes à bombes, deux ou trois Machines, le reſte Fregates legeres, Flutes

...ons vaisseaux de charge. Le sieur de Pon-
...thaye Eon, Armateur, commandant le
...Tigre, entra à la veuë des ennemis avec
...une prise Hollandoise chargée d'orge & de
...seigle.

Sur les dix heures, les ennemis mouil-
...lerent en ligne au Nort du Fort de la
...Conchée, & deux ou trois heures aprés,
...ils attaquerent inutilement ce Fort à
...coups de canon & de bombes, à quoy ils
...employerent le reste du jour. Ils tirerent
...sur le Fort environ deux cens coups de
...canon hors de portée, & pour le moins
...autant de bombe, dont deux seulement
...tomberent sur le Fort sans l'endommager.

La Conchée ne répondit à tout ce feu
...que d'un seul coup de bombe: mais deux
...galiotes soûtenuës de deux navires de
...guerre, s'estant approchées du Fort de
...Lavarde pour le bombarder, l'on tira
...deux bombes de ce Fort qui tomberent
...toutes deux si proche des ennemis qu'ils
...s'éloignerent.

Dés le matin de ce mesme jour, si tost

que les ennemis parurent, deux Galeres du Roy commandées par Messieurs de la Paletrie & de Langeron, s'allerent poster au Sud-Suest de la Conchée pour observer de plus prés les ennemis, & leur enlever quelques galiotes, si le calme ou l'éloignement des gros vaisseaux le permettoient, mais le vent estant Nord-Est fort frais, & les galiotes soûtenuës de fort prés par les gros vaisseaux, il ne leur fut pas possible de reüssir dans leur dessein, elles ne laisserent pourtant pas de les approcher de fort prés, & de canonner à coups de courciers les gros vaisseaux, qui leur tirerent plusieurs coups de canon de 36. de leur premiere baterie.

La nuit suivante se passa sans aucune action, mais le Vendredy 15. Juillet sur les cinq heures du matin, il se commença un combat, dont le jour precedent n'avoit esté qu'un essai, le vent estant Nord-Est beau frais, & le temps autant favorable aux ennemis qu'ils le pouvoient souhaiter, ils appareillerent pour venir moüille

dans le poſte, d'où ils projettoient de bom-
barder S. Malo. Meſſieurs de la Paletrie,
& de Langeron ſoûtenus de ſix doubles andreuil
Chaloupes de ce Port, remplies de plu-
ſieurs Officiers Garde Marine, & com-
mandées par Monſieur le Chevalier de
Sainte Maure, & Monſieur Deſcartes,
ſe preſenterent pour deffendre le paſſage
aux ennemis, dans l'eſperance de leur en-
lever quelque galiote, ſi le calme ſi ordi-
naire de la ſaiſon ſurvenoit : mais le
temps leur eſtant de plus en plus favora-
ble & le vent rafraichiſſant au lieu de di-
minuer, les Commandans des Galeres &
des Chaloupes furent obligez de ſe retirer
après s'eſtre ſignalez pendant prés de deux
heures, les Galeres ayant tiré pluſieurs
coups de Courciers ſur ces vaiſſeaux, à
meſure qu'ils s'avançoient, & les Cha-
loupes ayant approché de fort prés pour
leur décharger un canon de quatre livres
qu'elles avoient chacune. Il falut pour
lors eſſuyer pluſieurs coups de mitrailles,
outre les bombes, dont il n'y eut qu'un

Matelot legerement blessé.

Les ennemis profitant du vent & du temps qu'ils avoient à leur gré, tiroient continuellement à la voile des bombes & du canon sur les Forts & sur les Galeres, pendant que les plus avancez commençoient à bombarder la Ville. Vers les sept à huit heures du matin, excepté quelques galiotes, deux machines & quatre navires de guerre qu'ils laisserent à battre le Fort de la Conchée pour l'empêcher d'incommoder ceux qui bombarderoient la Ville, ils vinrent tous moüiller en bon ordre, au S. S. E. & au dehors de la pierre appellée la Platte, dans le lieu le plus commode & le plus avantageux qu'ils pussent choisir, en sorte qu'ils estoient fort éloignez du Rampart de la Ville, des Forts du grand Baye, du petit Baye, de la Conche, & du Fort de Lavarde, & n'estoient proprement exposez qu'au feu de 5. ou 6. canons du Fort de Lillette dont ils avoient approché pour s'éloigner des autres Forts, & estre à portée de bombarder de plus prés.

La marée, qui pour lors estoit morte & sans grand courant, leur estant aussi favorable que le temps & le ven, ils bombarderent fortement & vigoureusement la Ville avec environ quinze galiottes, qui jettoient continuellement des bombes & des carcasses, en sorte que par le moyen de ce grand nombre de galiottes, on voyoit presque toûjours en l'air sept à huit bombes, qui par la differente position de leurs 8. galiotes & par la disposition de leurs mortiers à tourillon, estoient portées vers les differens quartiers de la Ville. Ce feu continua avec la mesme force pendant onze heures de temps pour le moins, jusque vers les cinq à six heures du soir, parce que le grand nombre de galiotes des ennemis leur donnoit lieu de remplacer celles qui se trouvoient incommodées par le feu de nostre canon qui tira toûjours pendant ce temps de dessus les Forts dénommez, & par les bombes des grand & petit Baye, de la Conchée, de Lillette & de Lavarde.

Selon les differens rapports & calculs de ceux qui se trouverent dans les Galeres, sur les murs & a.lleurs, les ennemis peuvent avoir jetté environ quinze à seize cens bombes. Il peut en estre entré dans la Ville environ cinq à six cens, dont six maisons de peu de valeur ont esté brûlées ; environ 120. ou 130. incommodées, dix ou douze personnes ont esté tuées.

Le feu avoit pris dans quelques autres endroits, mais il fut éteint dans son principe ; & le bon ordre que Mr le Comte de Polastron, qui se trouvoit par tout accompagné de Mr le Marquis du Guemadeuc, de Mr de Sainte Marie, de Mr le Comte de Vernë de Mrs d' Hautefort, de Moiset, de Maroles, & autres Officiers de terre & de mer, de Mr le Connestable, & de plusieurs autres Officiers de Ville, la preserva du mal qui eût pu luy arriver.

Les navires & galiottes que les ennemis avoient laissez dés le sept à huit heures du matin pour empêcher le feu de la Conchée, continuerent à battre ce Fort avec le canon & les bombes sans luy faire

aucun mal, seulement une bombe entra dans ce Fort, qui blessa deux hommes, mais voyant que leurs efforts estoient nutiles contre ce Fort, & que Mr de la Marguerie qui y commandoit, faisoit toûjours feu sur eux, sans se mettre en peine autre, ils détachèrent deux Machines contre ce Fort pour le détruire ou arrester son feu. La premiere échoüa contre un Rocher voisin de ce Fort qu'elle couvrit quelque temps d'une èpaisse fumée, qui luy déroba la vûë de l'Armée qui bombardoit. La seconde s'attacha au corps du Fort contre lequel elle creva avec quelque bruit, sans luy faire d'autre mal que de brûler une cabane qui estoit au dessus du Fort, & quelques fusils dans la cabane.

Mr de la Marguerie & Mrs de

Montroyer & de Conſolin, ſes Lieutenant & Enſeigne, voyant venir ces deux Machines, avoient redoublé leur feu pour les couler, mais ne l'ayant pû, ils firent des efforts extraordinaires pour éteindre celuy que la derniere Machine avoit allumé. Mr de Conſolin a eſté bleſſé à un bras & a eu le viſage brûlé, en danger de perdre la vûë.

Nous ne pouvons pas ſçavoir quel eſt le dommage & la perte des Ennemis, mais il eſt apparent qu'elle eſt tres-conſiderable, puiſque ſur les cinq à ſix heures du ſoir le vent continuant toujours Nord-Eſt, beau, frais & favorable à leur deſſein, ils appareillerent ſubitement laiſſant dans leur moüillage pluſieurs ancres & cables. Dans le meſme temps nous apperçûmes une Galiote qui

louvoyoit. Les Ennemis y mirent le feu qui dura longtemps, elle fut poussée par le vent vers la coste de S. Lunaire, où l'on a sauvé deux mortiers de fonte estimez dix mille écus, qui estoient dedans. Une autre Galiote a échoüé vers l'Isle de Sezambre, où ceux qui estoient de garde ont fait plusieurs pillages, & quelques chaloupes & plusieurs corps morts ont esté trouvez surnos rivages.

Le Samedy matin 16. le vent s'estant tourné un peu plus au Nord, mais toujours beau temps, Mrs de Sainte Maure, de la Paleirie & de Langeron, essayerent encore avec leurs Galeres & doubles chaloupes, d'enlever quelques galiotes. Les galeres tirerent de fort près plusieurs coups de Courciers. Mr de la Paleirie eut son mast d'avant cassé

~~Paleirie~~ Juillevies

& une rame coupée, mais perſonne ne fut bleſſé.

Sur les neuf heures les Ennemis appareillerent pour ſe mettre au large & ſe retirerent peu à peu deux ou trois lieuës au dehors de Sez ambre, à la vûe de la Ville, où ils reſterent le Dimanche ſuivant 17.

Ce Dimanche au ſoir vers les quatre à cinq heures ils detacherent dix-huit voiles, parmi leſquelles ſix Navires de guerre & ſix galiotes coururent quelque temps du coſté de la Conchée, mais on reconnut bien-toſt qu'ils en vouloient à Granville.

Le Lundy 18. *le vent eſtant S S E. frais & favorable pour les emmener, ils diſparurent, on ne les voyoit plus à midy.*

Nous avons appris aujourd'huy

20. du mois, par un Officier de nos Corsaires, que les Ennemis ont débarqué vers Granville, comme ils avoient promis, que l'Amiral de l'Armée Ennemie n'estoit pas content de son expedition, n'ayant vû le feu que dans un seul endroit de la Ville, où il n'avoit pas continué; que dans le Vaisseau où il estoit il avoit vû huit hommes emportez d'un seul coup de canon, & que huit ou dix autres estoient blessez, que les Pilotes de Gerzè & de Grenezè avoient dit plusieurs fois en bas Normand qu'ils avoient bien promis aux Anglois qu'ils ne feroient rien.

Voicy les extraits des Lettres touchant le bombarde-

ment dont je viens de vous parler.

Le lendemain Vendredy, voyant que les Ennemis differoient à commencer, nos six chaloupes s'avancerent devant les Galeres, & leur disputerent le terrein ; en sorte qu'elles les firent reculer. Les Ennemis, de rage, firent un feu si continuel de bombes, qu'on fut obligé de s'éloigner. Ils retournerent sur la Ville, où ils en jetterent une fort grande quantité, dont la plûspart ne crevent pas, mais elles cassèrent quelques vitres, & endommagerent plusieurs maisons. La plûspart ne penetrérent pas plus avant que le second étage & plusieurs demeurent au troisiéme. Le soir une Machine infernale vint dériver près de

la Vill. Ils la mirent dans la ma-rée, esperant qu'elle iroit parmy les Vaisseaux qui y estoient, mais Dieu en ordonna autrement, & elle ne fit aucun mal.

Le Samedy matin les Galeres recommencerent encore leur attaque, ce qui estoit beau à voir. Il faisoit un calme fort grand qui les favorisoit, & les Galiotes furent obligées de se retirer. On a asseuré depuis, qu'elles n'estoient plus en estat de tirer.

Le feu a pris à trois ou quatre endroits de la Ville, mais il y avoit un si bon ordre que les Ennemis ne purent s'appercevoir que d'un endroit. Les Dragons estoient conduits par tout par leur Colonel & leurs Officiers, pour éteindre le feu. On a jetté cent quatre-vingt bom-

bes dans le Fort de la Conchée, où il n'en eſt entré que deux. La premiere n'a fait aucun mal, la ſeconde a tué un Soldat.

Le 15. les Ennemis recommencerent à bombarder le Fort de la Conchée. Un Navire de ligne luy tira toutes ſes bordées, & à la faveur de ce Navire, deux Machines approchérent & ſautérent en l'air, ſans avoir fait autre choſe que mettre le feu à un logement. Ce feu fut éteint en meſme temps.

Pendant dix à onze heures, douze à treize cens bombes ont eſté jettées, & il n'en eſt pas entré la moitié dans la Ville. Quatre de ces bombes ont remply la grande Egliſe de pierres. Les Ennemis jettérent pour ſurprendre, moitié bombes, moitié carcaſſes, ce qui a eſté cauſe

qu'il y a eu quelques personnes blessées, pour s'estre exposées trop tost afin d'éteindre le feu, croyant que ce n'estoit que des bombes. Il n'y a eu que quatre personnes tuées, un Soldat faisant sentinelle devant le Chasteau, un Payſan au dehors, & un petite fille; cinq maisons brulées vers le petit Placitre, parce que les portes estoient fermées, & qu'il falloit du temps pour les ouvrir. La sixieme est tombée à la cour de Bergos, où le Commissaire du quartier ne put se trouver pour faire éteindre le feu. C'estoit une vieille maison de bois. On a trouvé au rivage de la greve un grand mast d'artimon, plusieurs rames, une double chaloupe, & des corps morts, ce qui marque qu'il y a eu des gens tuez en leurs Navires, car lors qu'on

canonna la Conchée, les canons estant à demy portée, ne laisserent pas de faire du fracas.

Le Prince d'Orange n'eut pas plûtoſt fait inveſtir Namur, que Mr le Maréchal de Villeroy repaſſa l'Eſcaut, & alla camper à Pottes, pour vivre aux dépens des Ennemis. Il envoya en meſme temps de la Cavalerie à Mons, à Charleroy, Maubeuge, Jumont & Philippeville, pour les harceler dans leurs fourrages & dans leurs Convois. Ce Maréchal ayant enſuite formé le deſſein de chercher

à combattre l'Armée des Ennemis, en tint la resolution si secrete, & marcha avec tant de diligence, qu'estant party le Mardy 12. à dix heures du soir de son Camp de Pottes, il arriva le lendemain à neuf heures du matin, sur quatre colomnes, à Rosbec sur la Mandelle, qui n'estoit qu'à une lieuë & demie des Ennemis, passa quatre Rivieres, força les Chasteaux d'Ingelmunster, Meulebec, & Marekeghem, & prit leurs Garnisons, fortes de plus de six cens hommes, à discre-

tion, ſans que les Ennemis
en euſſent aucun avis, que
par quelques maraudeurs ou
deſerteurs. Comme il eut fait
faire alte ſur la mandelle,
pour donner le loiſir aux Sol-
dats & aux Cavaliers de ſe
repoſer d'une ſi grande mar-
che, on eut avis par quelques
Partis que l'Armée des Enne-
mis faiſoit un mouvement.
Mr de Villeroy marcha ſur le
champ pour s'en approcher
davantage, & eſtre à portée
de profiter de tous ceux qu'
elle pourroit faire. On arriva
à l'entrée de la nuit ſur une

hauteur vis à vis le village de
Dauterghem, d'où le Prince
de Vaudemont, qui y avoit dorraine
fon quartier general, décam-
pa, y laiſſant neanmoins un
corps conſiderable de Trou-
pes. La nuit ayant pris les
noſtres dans cette ſituation,
l'on ne jugea pas à propos de
rien entreprendre; mais ſeu-
lement de ſe mettre en diſpo-
ſition d'attaquer les Ennemis
à la pointe du jour. Aprés
avoir paſſé toute la nuit ſous
les armes, ſi toſt que le jour
parut, on fit avancer les Gar-
des du Camp & quelques

Dragons pour reconnoiſtre ſi la diſpoſition des Ennemis eſtoit toujours la meſme. On vit qu'ils avoient abandonné le village Dauterghem, & qu'ils avoient leur droite au village d'Arſele, & la gauche à la Mandelle, en ſe repliant ſur Grammont à Gothens. Auſſi-toſt Mr de Villeroy fit mettre l'Armée en marche generale pour aller occuper le village de Dauterghem, qui luy parut neceſſaire pour attaquer les Ennemis. Toute la journée ſe paſſa à enregler les diſpoſitions pour le len-

demain à la pointe du jour, & comme le pays est tres-difficile pour se communiquer, on ne sçauroit exprimer les peines & la fatigue des Officiers generaux, & sur tout du Chef, pour visiter les endroits où il estoit le plus possible d'aborder les ennemis. Ils avoient la mesme attention à leur défense car dés six heures du matin ils travaillerent à retrãcher tout le front de leur Armée, & firent ce travail en tres-peu de temps; mais ces travaux ne diminuerent rien de l'ardeur des Troupes, & de l'envie

d'attaquer les Ennemis Comme tout se disposoit, & que Mr de Villeroy, continuellement à cheval, veilloit sur tous les mouvemens qu'ils faisoient, on s'apperceut sur les six heures du soir qu'il s'en faisoit quelques-uns dans leur Camp. On crut d'abord que c'estoit seulement changement de disposition de Troupes; mais on reconnut bientost qu'ils se retiroient du costé de Deinse & de Gand. Dans le mesme instant on fit monter à cheval, & l'Infanterie alla droit au retranche-

ment des Ennemis. On le trouva abandonné, & l'on s'avança avec les Dragons & la Maiſon du Roy avec tant de viteſſe, qu'on arriva à une demi-heure de jour ſur l'arriere garde des deux colomnes des Ennemis, l'une de Cavalerie, & l'autre d'Infanterie. La premiere diſparut en un moment, par la grande précipitation qu'elle eut à ſe retirer, & les Dragons d'Aſte d', de Fimarcon, & de la Reine tomberent ſur celle d'infanterie avec tant de vigueur; qu'ils renverſerent &

défirent entierement les quatre premiers Bataillons. Mr d'Asfeld y fit des merveilles avec trois Escadrons de son Regiment. Ils prirent quatre Drapeaux, plusieurs Soldats & Officiers, & en tuerent un grand nombre. La nuit qui survint sauva le reste de cette arriere-garde, qui auroit esté asseurément toute défaite, si l'on eust eu plus de jour.

Cette chasse donnée aux Ennemis a fait tant de bruit, que j'ay cru devoir ajoûter à cette Relation les

Extraits

Extraits de plusieurs autres, afin de vous faire connoistre de quelle sorte chacun parle de cette affaire.

Le Courier m'a confirmé ce que l'on nous avoit mandé de la défaite de l'Arriereguarde des Ennemis. Il dit qu'il y a eu plus de six cens hommes tuez sur la place, sans les blessez, & que le nombre des prisonniers, non compris ceux des trois Chasteaux, montent à plus de huit cens hommes, parmy lesquels il y a trois Colonels, dont l'un est François & nommé de Lus, des Milords, & autres Officiers de considera-

sion. L'on a pris quatre Dra-peaux & deux Etendars. Les Troupes de Luneboureg ont beaucoup souffert en cette occasion. Nous n'avons perdu que quelques Dragons, & deux Officiers subalternes M. de Hautefeüille Colonel de Dragons de la Reine, y a esté legerement blessé.

Autre Extrait.

Nostre gauche que Monsieur le Duc du Maine commande, marcha le 14. une heure avant le jour, & joignit la droite sur les six heures, aprés quoy M. de Villeroy fit marcher son Infanterie en bon ordre au bout d'un

ruisseau, à la portée du Canon des Ennemis. Nostre gauche alla se poster à la portée du Canon du derriere de leur droite, ce qui leur fit prendre la resolution de décamper de jour. Ils vouloient attendre la nuit, mais craignant d'estre attaquez, ils précipitérent leur marche, & firent tout ce qu'ils purent pour nous la cacher. Leur Infanterie commença à marcher le 14. vers les 5. heures du soir. Ils firent paroistre leur Cavalerie en bataille à leur front & à leur derriere, & mesme leurs Travailleurs continuerent à travailler fortement. Ce fut à no-

stre gauche que nous apperçûmes leur décampement, nonobstant les arbres qui cachoient effectivement leur marche. Monsieur le Duc du Maine fit aussitôt monter à cheval & marcha à leur retranchement avec trois Bataillons qu'il avoit & la Cavalerie, & envoya en ce moment un Aide de Camp avertir M. de Villeroy, qui ne pouvoit voir leur marche Ce Mareschal prit aussi-tôst le party de marcher, & détacha aux Ennemis en toute diligence les Regimens de Dragons de la Reine & d'Asfeld, qui joignirent l'Arriere garde, composée de quatre Bataillons qu'ils dé-

firent. Les Ennemis voyant que leur Infanterie seroit défaite de Bataillon en Bataillon, firent alte, & formérent une ligne, ce qui arresta nos Dragons. Cependant nostre Infanterie fit toute la diligence possible avec la Maison du Roy; en arrivant à la portée du Canon la nuit survint, ce qui sauva les Ennemis. Encore une heure de jour, toute leur Infanterie composée de cinquante-cinq Bataillons, estoit taillée en pieces. Les Ennemis se retirérent en desordre, & si précipitamment qu'on peut dire que c'est une veritable déroute. Dés que Mr de Villeroy

commença d'attaquer à nostre gauche, nous en fismes de mesme. Tout s'enfuit à toute bride par des chemins tout fourrez, où l'on ne pouvoit les joindre. Nous les poursuivismes toute la nuit en bon ordre; on fit alte à la pointe du jour à une petite lieuë de Gand, où ils s'estoient retirez. Leur épouvante & leur desordre ont esté si grands que nos Maraudeurs ont esté à une petite demy lieuë de Gand dételer les chevaux de leur Artillerie, & ont pillé jusques auprés des Faubourgs, & pris des redoutes. Il y a cent heures que nous sommes bottez & à che-

val nuit & jour, ſans dormir que par intervale deux heures ſur la terre de temps en temps.

L'on vient d'apprendre que les Carabiniers & les Mouſquetaires du Roy ayant rejoint M. le Maréchal de Villeroy le 12 il ſe mit en marche pour s'approcher de l'Armée des Ennemis, campée auprés de Deinſe; que le 14. à la pointe du jour il fit attaquer le Chaſteau d'Inghestmunſter, dans lequel il y avoit trois cens hommes de pied & vingt Dragons qu'on y avoit laiſſez pour porter des nouvelles; qu'ayant fait tirer quelques coups de deux canons, le Com-

mandant se rendit à discretion. En continuant la marche on fit attaquer aussi le Chasteau de Roosoek & celuy de Vakene; dans le premier desquels il y avoit 250 hommes & 15. Dragons, & dans l'autre 350. hommes & 30. Dragons, qui se rendirent Prisonniers de guerre, & que nôtre Armée étant arrivée à la vûë de celle des Ennemis, qui ne s'y attendoient guere, Mr de Vaudemont & Mr de Virtemberg mirent leurs Troupes en bataille, faisant neanmoins travailler à des retranchemens de terre & de fascines; qu'ensuite il se fit des mouvemens dans leur Armée, comme

s'ils avoient eu envie de combat-
tre ; au lieu de quoy M. de Vau-
demont faisoit défiler les Troupes
par ses derrieres du costé de Gand,
& que voulant retirer ses dernie-
res Troupes qui faisoient l'arriere-
garde, ils mirent le feu dans plu-
sieurs maisons, afin que la fumée
pust couvrir & cacher leur mar-
che ; mais que M^r le Maréchal
de Villeroy en ayant esté averty,
fit marcher de l'Infanterie, ayant
à sa teste des Dragons & les Ca-
rabiniers, pour tâcher de donner
au moins sur l'arriere garde ; qu'-
ayant joint sur les huit heures du
soir trois Regimens d'Infanterie,

ils voulurent mettre leurs armes à bas, mais que nos Troupes les chargerent, sans les écouter, avec tant de fureur, qu'ils en tuerent la plus grande partie; que plusieurs se noyerent en voulant se sauver, & que d'autres s'estant jettez dans trois grosses Censes, on y mit le feu, & que tout ce qu'il y avoit dedans fut brûlé, & que de trois Regimens qui ont esté entierement défaits, il n'y a eu que cent cinquante-deux Prisonniers, entre lesquels sont trois Colonels & six autres Officiers, la plusparr blessez. On compte que les Ennemis ont perdu en cette occasion prés

de quatre mille hommes tuez, blessez, ou Prisonniers, en comprant ceux qu'on a pris dans les Chasteaux qui se sont rendus à discretion.

Jamais les Ennemis n'ont fait tant de pertes en détail que cette Campagne ; celle d'une grande Bataille les auroit moins affoiblis. Mr le Marquis de Bouflers, & Mrs les Comtes de la Motte & du Montal ont battu plusieurs de leurs Corps, lors qu'ils ont osé approcher de nos Lignes & de la Kenoque. Plusieurs de leurs Bataillons ont esté tail-

lez en pieces lors que Mr de Villeroy a donné la chaſſe à l'Armée du Prince de Vaudemont, & ceux de nos Troupes qu'on ne put retenir après cette action, definent un grand nombre des leurs, qui fatiguez de la marche qu'ils avoient faite en fuyant, s'eſtoient mis à l'écart pour ſe repoſer dans des lieux où ils ne croyoient point eſtre pourſuiuis. Il y eut en cette occaſion pluſieurs perſonnes de marque tuées, & beaucoup d'Officiers faits priſonniers. Si jamais les Ennemis n'ont

tant perdu de monde dans une ſeule Campagne, ſans avoir donné de Baraille, ils n'ont jamais auſſi perdu tant d'argent. Je ne vous feray point le détail de la belle action de Mr Sauvage, parce que vous la ſçavez déja. Je vous diray ſeulement que les 50000 écus qu'il a enlevez, joints à ce que Mr Rodrigue, qui n'a que le nom d'Eſpagnol, a enlevé du Convoy qui alloit à Namur, & qui ſe monte à beaucoup davantage, & aux quatre cens mille Florins qui font cinq cens mille livres, qui

estoient dans le dernier Paquebot que nos Armateurs ont pris, doivent avoir fort incommodé les Ennemis. Les Barbets croyoient les vanger de toutes ces pertes en enlevant le tresor de l'Armée que l'on conduisoit à Pignerol. Ils avoient fait un détachement de quatre cens hommes, qui s'embusquerent sur le passage; Mr le Maréchal de Catinat ne manquant point d'espions, un Tambour de son Regiment en donna avis à Mr Dels, Capitaine au mesme Corps, qui en fit aussi-tost

avertir Mr de Ligny qui
commande à Feneſtrelles.
Ce Comuandant envoya
des ordres de poſte en poſte
juſques aux Traverſes ; les
Barbets furent coupez, &
pourſuivis par Mr le Marquis
de Novion, Colonel du Re-
giment de Bretagne ; de ma-
niere qu'ils furent obligez de
paſſer au defilé du col de Sau,
où Mr de Vaugrenan, Colo-
nel du Regiment de Milice de
Franche Comté, les chargea
ſi vigoureuſement, qu'il y en
eut cent de tuez. Le nombre
des bleſſez fut à proportion,

mais on ne fit que douze Pri-
sonniers. Les Barbets n'estant
jamais venus en si grand nom-
bre, n'avoient point encore
fait une perte si considerable.

Pendant tout l'hiver les
nouvelles publiques ont par-
lé avec beaucoup d'xage-
ration dans les Cours des Al-
liez, de l'Armée nombreu-
se qu'ils devoient avoir en
Allemagne. Cependant cel-
le du Roy a ouvert la
Campagne en passant le
Rhin, sans que celle des En-
nemis ait osé paroistre; ny
pour inquiéter son passage,

ny pour l'empeſcher de
vivre dans le Pays, & de le
faire contribuer tant que
le Roy a jugé à propos
qu'elle y demeuraſt. Durant
tout ce temps là, les En-
nemis ont beaucoup ſouf-
fert, eſtant enfermez dans
des retranchemens, où ils
manquoient de toutes cho-
ſes, lors que l'Armée du Roy
pouvoit s'étendre par tout
où il luy plaiſoit. Celle des
Ennemis eſtant devenuë ſu-
perieure à la noſtre, aprés
avoir reçu des Troupes de
toutes parts, n'a oſé nous at-

taquer, & elle a remis à nous battre lorſque nous décamperions pour paſſer le Rhin. Nous l'avons paſſé le 23. de ce mois, ſans qu'elle ait tiré un ſeul coup ſur nous. Le Prince de Bade détacha ſeulement ſix mille hommes avec du Canon. Ils avoient ordre de reculer ſi nous les attaquions, afin de nous engager à les ſuivre, & à tomber dans leur Armée, qui avoit pris ſes avantages; mais nous ne fiſmes aucun mouvement pour aller aprés ces ſix mille hommes, qui nous

virent déeamper ſans faire un pas, ny tirer un ſeul coup. Le Prince de Bade ne devoit pas croire que nous fuſſions aſſez dupes pour donner dans ce piege. Les Troupes qui ſe retirent n'attaquent jamais, c'eſt l'uſage de la guerre, il eſt trop habile pour l'ignorer, & s'il avoit eu envie de ſe battre, il n'auroit pas attendu que nous l'euſſions attaqué, ſçachant bien qu'on n'attaque jamais en ces ſortes d'occaſions.

Ceux qui ont expliqué l'Enigme du mois paſſé ſur *le Baſſin à Barbe*,

en ont trouvé le vray mot. Ce sont Mrs Barré de Rouen ; Robin Avocat au Conseil ; de Santeul Payeur des rentes ; le vieux Commandeur ; Petit-Jean pere & fils ; Nicolas de Fontenay au Bois ; Maistre Bercault ; le Stoïcien ; les Avanturiers de la ruë Quinquempoix ; le Naturaliste amoureux ; le Chevalier de l'indifference de la ruë de la Tonnellerie de Chartres ; le Medecin de la garnison Flamande du Fort de Meulan ; les trois Amans des deux Sœurs de la rue du Cimetiere ; le grand Avocat de Basle ; le Procureur Bacquier ; le Medecin Mousquetaire ; le Commandeur de Vincennes ; l'Abbé Pensionnaire de la rue du Cimetiere. Meldemoiselles Rose de Sens, derriere la rue sainte Croix ; Catin de la rue de l'Oursine ;

Angelique de Vincennes ; les belles finettes de Chartres ; Fanchon la Logicienne ; les trois Nymphes de la Fontaine de Tilmond.

La nouvelle Enigme que je vous envoye, doit occuper agreablement vos Amies.

ENIGME.

DEux freres, en tout, fort égaux,
Qu'un lien tres-solide assemble,
Dont tres-parfaitement l'un à l'autre ressemble,
Et qu'on prendroit tous deux pour estre deux jumeaux,
Si l'Art bien plus que la Nature,
Ne prenoit part en leur structure,

Sont cependant si malheureux,
Qu'à bon droit on leur fasse un re-
proche honteux,
Et qu'évidemment chacun voye
Malgré leur étroite union,
Que par tout où l'on les employe,
Ils portent la division.

On debite à Paris, dans la rue S. Jacques, chez les sieurs Simon Benard, au Compas d'or; & Jacques Collombat, au Pelican; un Livre nouveau, intitulé *Histoire secrette d'Henry IV. Roy de Castille, surnommé l'Impuissant.* Ces Histoires secrettes excitant ordinairement de la curiosité, on a lieu de croire que celle cy n'en excitera pas moins que l'Histoire secrette de Bourgogne, dont le succés a esté fort grand. Celle de Henry de Castille renfer-

me un des plus singuliers événemens de l'Histoire d'Espagne, & c'est ce qui luy donnera pour Lecteurs tous ceux qui aiment à trouver dans ces sortes d'ouvrages, des tableaux fidelles de la bizarrerie de l'Amour. La Preface de ce Livre marque que cette Histoire a esté trouvée parmy les Papiers d'une Dame que nos meilleurs Auteurs ont toûjours regardée comme l'arbitre des Ouvrages d'esprit.

En vous apprenant le Siege de Dixmude, je vous apprens en même temps sa prise, dont Mr le Marquis de Blanchefort apporta la nouvelle au Roy le 30. de ce mois. Cette Place est toute environnée d'eaux; elle a un double chemin couvert, & encore un avant-fossé,

le tout fraisé & palissadé. Elle estoit défendue par huit Bataillons & par un Regiment de Dragons. Le Gouverneur estoit Danois, & General Major. C'est un des premiers degiez d'honneur parmy ceux de sa nation, & qui marque qu'il devoit avoir de l'acquis, du cœur, & de l'experience; mais tout cela sert de peu de chose contre les François. Mr du Montal a fait ce Siege. Son Quartier qu'on nomme le Quartier general, estoit aux Capelles, du costé de la Kenoque. La Place estoit investie de ce costé-là jusques à Beest, parce que si elle eust eu besoin de secours, c'estoit par là qu'on y en pouvoit jetter. La Place estoit encore investie depuis Beest jusques à Essene, & il y avoit aussi des Troupes depuis Essene jusques

à Rouſſelar, où eſtoit la grande Armée. La tranchée fut ouverte la nuit du 25. au 26. par le Regiment de la Marche & de Teſſé & les Officiers Generaux eſtoient Mrs de Breſſé & de Surlaube. On avança autant qu'on voulut, car on ne fut point inquieté par les Ennemis qui ne tirerent qu'une centaine de coups de mouſquet, dont il n'y eut qu'un Soldat bleſſé. Cependant le temps n'eſtoit point couvert, la Lune eſtoit dans ſon plein, & ils povoient voir nos Travailleurs. Ils firent grand feu le lendemain, & jetterent quantité de bombes, mais nos gens avoient déja des batteries en eſtat. Ce jour-là 26. la tranchée fut ouverte par le Regiment de Poitou, ayant Mr le Duc de Villeroy pour Officier general. Le 27. le Gouver-

neur fit ſortir toutes les femmes, & ſembla ſe preparer à une vigoureuſe reſiſtance. Il ne laiſſa pas de faire battre la chamade l'apreſdinée. Les Otages furent donnez, & aprés quelques conteſtations, le Gouverneur conſentit à ſe rendre priſonnier de guerre, avec toute la garniſon, montant environ à 5300. hommes. On a trouvé dans la Place 25. pieces de canon de fonte aux Armes d'Angleterre & 50. milliers de poudre. La garniſon doit d'abord eſtre conduite à Ipres. Elle conſiſte en quatre Bataillons Anglois, trois Allemans, un Danois, & un Regiment de Dragons Anglois. J'apprens en ce moment qu'auſſi toſt aprés la priſe de Dixmude, Deinſe ouvrit ſes portes aux Troupes du Roy, & qu'il y avoit dans la Place cinq Regimens, faiſant environ deux mille

cinq cens hommes, qui se sont rendus prisonniers de guerre.

Il y a peu de Places dans le monde dont on ait plus parlé que de Casal, & qui dans ce siecle ait fait échouër plus souvent la puissance d'Espagne. Les Espagnols l'assiegerent sous Gonçalés de Cordouë au commencement de l'année 1629. & l'approche de l'Armée de Loüis XIII. les obligea à se retirer pendant la nuit. En 1630. ils l'assiegerent encore sous Spinola, mais cette Place fut bien défenduë par le Marquis de Toiras. En 1640. ils l'assiegerent de nouveau sous le Marquis de Leganez, & le Comte de Harcour les en chassa le 29. d'Avril, & leur enleva leur Artillerie & leur bagage, aprés leur avoir tué deux mille hommes. Enfin ils le prirent

en 1652. & il fut depuis rendu au Duc de Mantouë, qui y fit entrer les troupes du Roy en 1682. & S. M. vient d'ordonner à Mr le Marquis de Crenan, qui en estoit Gouverneur, de remettre cette Place à ce Duc, avec tous les droits Souverains qui luy appartiennent, & de faire pour cet effet un traité avec Mr le Duc de Savoye & les Generaux des Alliez Il est reglé par ce traité que la garnison en sera tirée aussi-tost que la démolition de toutes les fortifications, tant de la Ville que de la Citadelle, & du Château, sera achevée; que la garnison sera conduite en toute seureté à Pignerol avec les provisions & munitions, & la quantité d'Artillerie stipulée; qu'il sera permis aux François établis à Casal de sortir avec leurs effets. En consequence de cette capitulation, les troupes du Roy, &

celles du Duc de Savoye travaillent conjointement à ruiner les fortifications ; les premieres, celles du corps de la Place, & les autres, les ouvrages de dehors, & il y aura ceſſation d'armes de part & d'autre pendant tout le temps qui ſera employé à cette démolition.

Pour ſatisfaire à l'impatience que vous avez de ſçavoir des nouvelles du Siege de Namur, je paſſeray par deſſus tous les détail des marches faites tant pour l'aſſieger que pour prévenir la marche des Ennemis, en y jettant du ſecours. Vous en avez déja vû pluſieurs Relations, ainſi je me renfermeray à ne vous dire que des choſes qui n'ont point eſté publiées, & à vous décrire les quatre ou cinq attaques & ſorties qui ſe ſont faites, qu'on peut dire avoir eſté autant de

batailles, puiſqu'il s'en eſt ſouvent donné de moins ſanglantes. Rien n'eſt égal à la diligence que Mr de Boufflers a faite pour avoir part à l'honneur que la Garniſon de Namur a remporté en toutes ces occaſions. Ce Mareſchal creva pluſieurs chevaux pour ſe rendre dans la Place, & joignit à ſon activité ordinaire, tout le raiſonnement d'un grand Capitaine, qui luy fit tenir une route plus longue, jugeant bien que les autres endroits eſtant les plus proches de l'Armée ennemie, ſeroient les premiers inveſtis. Il ne ſe trompa pas, & entra dans Namur par le coſté du Condros, qui n'eſtoit pas encore inveſti. Les Ennemis firent une grande faute en cette occaſion, & qui leur a couſté cher. On ne doit point inveſtir de Place

qu'on ne l'investisse en mesme temps par tous les endroits par où le secours y peut entrer. C'est ce que fit le Roy quand il voulut en former le Siege. Sa Majesté l'investit d'un costé, Monsieur le Prince d'un autre, & Mr de Boufflers d'un autre. Il y a lieu de croire qu'on pourra dire un jour que cette faute que les Ennemis ont faite, & la diligence de Mr de Boufflers, auront beaucoup contribué à sauver la Place. Le Prince d'Orange ayant employé quatre jours à s'établir dans son Camp fit travailler le quatriéme à faire des fascines & à dresser des batteries, & la nuit du 11. au 12. il fit ouvrir la tranchée par le mesme endroit que le Roy avoit attaqué la Place, mais elle s'ouvrit si loin qu'à peine s'en apperçût on dans la Ville,

où il y eut un gros démêlé entre les Dragons & les Grenadiers, chacun soutenant que l'honneur de la premiere sortie appartenoit à son corps. Il fut jugé qu'ils partageroient la gloire & le peril de la premiere occasion. Dés les premieres journées de ce Siege, le Baron de Plettemberg, Neveu de l'Evesque de Munster, & Favory du Prince d'Orange qui l'avoit fait Major general de la Cavalerie bleuë, en dînant dans sa tente, eut la teste emportée d'un boulet de canon. Cette mort chagrina d'autant plus le Prince d'Orange, que ce Baron retenoit l'Evêque de Munster son Oncle dans le party des Alliez, & l'avoit engagé à leur donner des troupes cette année, à quoy il avoit eu de la peine à le resoudre. Le General Fagel fut

auſſi bleſſé à la gorge, & l'on publia que ſa bleſſure eſtoit mortelle. Il n'y a de nouvelles certaines ny de ſa mort, ny de ſa gueriſon. Il eſt Fils du Penſionnaire Fagel, fort ami du Prince d'Orange, & ſur qui ce Prince fit tomber le choix pour la place de Penſionnaire que poſſedoit le Penſionnaire Vihr. Dans le moment que le Sr Fagel fut bleſſé, le Prince d'Orange le nomma Lieutenant general.

La nuit du 12. au 13. les Ennemis attaquerent une maiſon qui eſt au devant du retranchement fait entre les deux Redoutes. On avoit percé cette maiſon de creneaux pour l'accommoder en forme de Redoute, & on avoit élevé au tour une eſpece de parapet de pierre ſeche avec de la terre. La pluſpart des Relations ſe ſont mal

expliquées, & ont pris cette maison pour le retranchement dont il sera parlé dans la suite. Les Ennemis perdirent quatre ou cinq cens hommes en trois assauts qu'ils donnerent à cette maison Ils revinrent avec des forces nouvelles pour en donner un quatriéme, mais Mr de Boufflers ayant ordonné aux troupes de se retirer, ils entrerent dans cette maison sans trouver aucune resistance. A peine commençoient-ils à s'y loger, que l'artifice que Mr de Boufflers y avoit fait enterrer, fit sauter en l'air un grande partie d'un Regiment des Dragons de Brandebourg & du Regiment de Dumont. Les Assiegez ayant profité du desordre que ce feu mit parmy les Ennemis, donnerent sur eux l'épée à la main, en tuerent huit à neuf cens, & les

pousserent jusques bien avant dans
leur tranchée, dont ils comblerent
une partie. Ils ne perdirent que qua-
tre ou cinq personnes dans cette
occasion ; mais Mr le Comte d'Al-
bert receut une grosse contusion à
la teste dans les premieres attaques.
Les Ennemis avancerent lentement
leurs travaux jusques au 15 que vou-
lant faire une Batterie entre Sam-
bre & Meuse, les Assiegez firent
une sortie, dans laquelle ils leur
tuerent plus de deux cens hommes,
& détruisirent tous leurs ouvrages.
Depuis le premier de ce mois jusques
au 18. l'Armée des Assiegeans estoit
affoiblie de prés de cinq mille hom-
mes La désertion a esté grande
parmy leurs troupes, toute l'Armée
ayant dit hautement qu'on entre-
prenoit un Siege qui la feroit perir.

Si on joint à cela les morts, les malades & les bleſſez, on ne doutera pas de la diminution que je viens de marquer. La ſuite a eſté bien plus cruelle pour les Ennemis, & ils ont tant fait de groſſes pertes, qu'on n'en ſçauroit parler ſans qu'il paroiſſe de l'exageration.

Le 18 voulant ſe retrancher dans les jardins de Fauxbourg de Jambe & y dreſſer une batterie, ils y firent couler cinq cens hommes à la faveur d'un broüillard, dans des ravins, & derriere des hayes du meſme Fauxbourg. La pluſpart de ces Troupes eſtoient tirées des Regimens de Brandebourg. Mr de Bouflers en ayant eſté averty, fit un détachement de ſeize hommes par Compagnie des deux Regimens de Dragons, qui ſont dans la Place, ſça.

voir ceux du Roy ; & d'Asfeld Ces Dragons au nombre de deux cens sortirent sur les dix heures du matin, & allerent au galop couper ces cinq cens hommes, dont ils tuérent quatre cens, & firent quatre vingt prisonniers. Ces cinq cens hommes estoient soutenus par six escadrons ennemis, qui ne manquérent pas de charger nos Dragons, qui suivant l'ordre qu'ils en avoient, feignirent de prendre la fuite, pour les attirer dans une embuscade. Ils y donnérent de maniere que les Relations disent qu'ils furent passez par les armes : on n'en peut douter puisqu'il y avoit mille Mousquetaires embusquez. L'allarme ayant esté portée au Camp des Ennemis, les Troupes les plus en estat de marcher accoururent au secours. Plu-

ſieurs Volontaires s'y joignirent & quelques Officiers Generaux. Ils donnerent dans une ſeconde embuſcade, où la tuerie fut grande & dont ils eurent bien de la peine à ſe retirer. Ils perdirent en cette occaſion pluſieurs Officiers de marque, & entr'autres Mrs de Glevaux, Steinvehr, de Neuhot, & de Bodmer. Nous n'avons eu en cette occaſion que deux Dragons tuez, & Mr le Comte de Morſtein, Colonel du Regiment de Hainault, qui avoit obtenu d'eſtre dans toutes les occaſions, afin d'eſtre mieux inſtruit de tout ce qui s'y paſſeroit pour faire un journal du Siege auquel il travailloit.

Le meſme jour ſur les 7. heures du ſoir, le Prince d'Orange voulant faire attaquer le retranchement de

la hauteur de Bouge, que deffendoit Mr de Reignac, fit joindre aux Troupes de leur tranchée qu'on ne releva point, celles qui la devoient monter ce soir là, avec un autre corps de leurs meilleures troupes. Cette petite Armée marcha vers le retranchement dont les nostres sortirent pour aller au devant d'eux, l'épée à la main, la bayonnette dans le fusil, & avec des faux emmanchées à revers. Les Ennemis, quoy qu'au nombre de 12. à 15. mille hommes, furent si surpris d'une resolution si hardie, qu'ils ne se deffendirent que tres-foiblement, en sorte qu'il y en eut un tres-grand nombre de tuez, mais honteux de se voir battus par un si petit nombre, ils reprirent courage, & forcérent le retranche-

ment que les nostres emporterent sur eux jusques à deux fois, ils & en seroient demeurez les maistres si Mr de Bouflers n'avoit jugé à propos de le faire abandonner. Les nostres eurent tant de peine à s'y résoudre qu'il fut obligé d'aller en personne pour les contraindre à se retirer. L'affaire dura jusqu'à dix heures du soir. Les Ennemis y eurent cinq mille hommes hors de combat, tant tuez que blessez, & regretterent fort Milord Curts, qui fut tué en cette occasion, où nous avons perdu Mr le Comte de Maulevrier Colbert, & Mr le Marquis de Vieuxbourg, dont le corps n'a point esté trouvé. Comme les Anglois ne vouloient point marcher, le Prince d'Orange les fit enyvrer de Brandevin, en sorte qu'ils se tuoient les uns les autres sans se re-

connoiſtre. Nous n'avons pas eu plus de ſept à huit cens hommes tuez ou bleſſez en cette occaſion. Tout ce qui s'eſt dit depuis cette affaire n'eſtant fondé que ſur le rapport des Deſerteurs, je ne croy pas vous en devoir parler. Je vous diray ſeulement que les Lettres du 23. portent *que les Ennemis n'avoient encore pris aucune redoute juſqu'à ce jour-là, qu'il ſembloit qu'ils ne les voulussent point prendre, puiſqu'ils pouſſoient leur tranchée le long de la Meuſe, & avançoient une autre tranchée entre les deux Redoutes, comme pour ſe joindre dans le fonds, & enfermer la Redoute de Balard, qui eſt la plus proche de la Meuſe* La meſme Lettre porte *qu'ils ont pluſieurs batteries, au delà de la Meuſe du coſté du* Condros *dont ils*

battent à revers la Porte S. Nicolas, les Dames des Fossez, & tous les Ouvrages de ce costè là ; qu'ils font aussi des batteries en remontant la Meuse & l'Escaut, le fauxbourg de Jambe à droite, comme pour battre le Chasteau & la Basse Ville par cet endroit là.

Cent Lettres de Dinan & des environs parlent d'un grosse action qui s'est passée le 25 mais ne la sçachant que sur la foy des Deserteurs, je passe à ce que je viens d'apprendre du dedans de la Place, que Mr le Chevalier de Mons, Capitaine d'Infanterie dans le Regiment Dauphin, n'a rendu que le 26 l'une des Redoutes qui estoient aprés le retranchement dont je vous ay parlé. Elle avoit esté entourée d'une tranchée qui ostoit la communication. Il y a eu dans ce poste trois

cens hommes prisonniers de guerre.

Le 27. les Ennemis estoient encore à quarante pas du premier chemin couvert. Ils avoient 43. pieces de gros canon, qui continuoient à battre l'attaque de S. Nicolas; ils ont aussi plusieurs petites pieces qui tirent dans les ouvrages du Chasteau.

Le Regiment Bleu des Gardes du P. d'Orauge celuy de Solys, & deux autres ont esté renvoyez à Mastric, estant hors de service; ces Regimens ne faisoient pas ensemble deux cens hommes. On a fait plusieurs retranchemens dans la Ville. Il y en a un entr'autres qui va depuis l'Eglise de S. Nicolas jusques à la porte de fer, passant au corps de Caserne. La grande quantité de fascines que Mr de Guiscard fit faire par ses troupes avant le Siege, sont d'une tres gran-

de utilité pour les retranchemens.

La nuit du 27 au 28. les Ennemis commencerent à dix heures du soir l'attaque du chemin couvert de la Ville. Le Prince d'Orange avoit commandé pour cette attaque deux cens hommes par Regiment de toute l'Armée, & les Mousquetaires de Brandebourg. L'attaque dura sans discontinuer depuis dix heures du soir jusques à trois heures du matin, & les Ennemis furent toujours repoussez, quoy que rafraîchis par de nouvelles Troupes ; leur perte est si grande, qu'on ne peut encore la dire. Ils feignirent en mesme temps d'attaquer un retranchement du costé de la Cassotte, qu'ils ne prirent pas, non plus que le chemin couvert, mais le mesme jour ils prirent l'Abbaye de Salcene, où

nos Dragons firent merveilles, & se retirerent en bon ordre.

Les Deserteurs assurent que les Ennemis ont eu un si grand nombre de blessez à l'attaque du chemin couvert, qu'ils ont vû 500. chariots qu'on appretoit pour les mettre. Ils ne peuvent avoir eu moins de trois mil hommes tuez en cette occasion, suivant l'estimationdes plus experts dans le métier.

Les Anglois & les Hollandois ont inutilement cette année couvert la mer de vaisseaux. L'Armée de Russel n'a servi qu'à débarquer trois mille cinq cens hommes en Catalogne; aprés quoy elle a employé tout le reste de la campagne à se ruiner. Elle manque de toutes choses, n'ayant pris que pour deux mois de vivres quand elle est partie de Cadix; les vents l'ont jettée dans

le Golfe de Palme en Sardaigne, où l'air est toujours empesté, & le bruit a mesme couru que la peste estoit dans ses Equipages. L'Amiral Barklay n'a pas esté plus heureux dans l'Ocean ; il avoit cru reduire Saint Malo en cendres, & l'avoit dit à un Armateur qu'il prit un peu avant le Bombardement. Cet Armateur asseure qu'il a quitté cette Place en donnant des marques du desespoir qu'il avoit d'avoir manqué son coup. Il alla ensuite à Granville, où il brula deux maisons couvertes de paille, & où il perdit une Galiote qui fut enfoncée par une bombe.

Les bonnes nouvelles arrivant en foule, je ne dois pas oublier de vous dire que Mr de la Croix partisan du Luxembourg a attaqué un convoy venant de Liege, & qu'il a coulé à

;onds 17. bateaux chargez de vivres & de munitions.

Les Ennemis n'ont point attendu Mr de Vandosme devant Ostalric. Il est campé à Massamet sous cette Place, qu'il fait raser comme Castellollit. Les Ennemis se sont retirez à cinq lieues de luy. Mr de Castanaga est campé à 2. lieuës de Barcelone.

Je viens d'apprendre que l'Armée du Roy a profité de plus de mille chevaux qui estoient dans Dixmude, & qu'on fait raser cette Place, d'où l'on fera voiturer à Furnes & à Ipres quantité de Pons, & plus de vingt mille palissades. Il y a eu 25. ou 30. hommes tuez ou blessez à ce Siege, deux Officiers & un Ingenieur sont du nombre des derniers. J'avois oublié de vous dire que quelques jours avant

Siege de Dixmude, les Mousquetaires & les Grenadiers du Roy avoient fait trois cens Prisonniers dans les Redans de cette Place.

C'est à l'Avant chemin couvert de la teste qui conduit au Bastion de Saint Nicolas : que les troupes des Alliez ont donné l'assaut dont je vous ay déja parlé. Les nouvelles les plus seures portent qu'ils ont laissé en cette occasion prés de deux mille cinq cens hommes sur la place, sans compter les blessez, qui sont en tres-grand nombre, en sorte que l'on compte de cette seule action quatre mille hommes hors de combat.

Je dois ajoûter icy que l'on a fait plus de deux mille quatre cens Prisonniers dans Deinse, qui s'est rendu presque à la veuë de Mr le Mar-

quis

quis de Feuquieres, que Mr de Vil-
eroy avoit envoyé pour l'investir,
& que l'Armée profitera de beau-
coup de chevaux. On compte dix
mille prisonniers faits sur les Enne-
mis depuis le 12. de ce mois jus-
ques à la fin. On en auroit moins
pris dans une grande bataille, dont
le gain auroit coûté beaucoup de
Sang. Il n'a falu que 39. Bombes
pour prendre Dixmude, & 35. heu-
res de tranchée ouverte, sans qu'il
ait esté besoin de faire de lignes.
La Place estoit remplie de Peuple
des environs, & il y en avoit
aussi beaucoup de divers endroits
de Flandre parce qu'il y avoit
une Foire dans la Ville le jour
qu'elle fut investie, de sorte qu'e-
stant sans souterrains, les bombes
y firent beaucoup d'effet. Jamais

grosse Garnison n'a fait voir moins de courage, elle n'a pas fait une sortie, ce qui a fort chagriné Mr du Montal. Un Regiment Anglois jetta sa poudre dans les Fossez, & dit qu'il ne vouloit point combatre. On a par grace laissé l'équipage aux Officiers, quoy qu'ils soient tous prisonniers de guerre, aussi bien que la Garnison. On écrit d'Ipres qu'on l'a vuë entrer qu'elle estoit de plus de six mille hommes. Cette Place éloigne les Ennemis de nos Lignes, & nous ouvre un grand Pays.

Je dois vous dire, avant que de fermer ma Lettre, que c'est Mr de Guiscard qui a repoussé les Ennemis à l'attaque generale qu'ils ont donnée au chemin couvert & au Bastion mesme dont je vous ay

parlé. Il eſt à remarquer que ce Baſtion eſt détaché du corps de la Place, & qu'il faut encore paſſer le Foſſé du corps de la meſme Place, deffendu de ſes Baſtions, derriere leſquels ſe trouve l'ancienne enceinte de la Ville, aprés laquelle les Ennemis trouveront pluſieurs retranchemens. Depuis les premieres nouvelles de la perte des Ennemis, on a appris qu'ils ont eu quatre mille hommes tuez ſur la Place, & que depuis le jour que la Ville a eſté inveſtie juſques au 29. les Aſſiegez n'ont perdu que ſeize cens hommes. Je ſuis, &c.

A Paris, ce 31. *Juillet* 1695.

APOSTILLE.

Les Lettres du dedans de la Pla-

ce, du 28. & 29. portent que le 27. à
dix heures du soir le Prince d'Oran-
ge fit attaquer la contrescarpe de la
Porte S. Nicolas & que bien qu'il
ne fust pas maistre de l'avant-che-
min couvert, les Troupes avoient
non seulement attaqué les deux
contrescarpes, mais qu'elles avoient
mesme pousſé jusqu'au corps de la
Place. Elles ont monté jusqu'à trois
fois à l'attaque au Bastion Saint Ni-
colas, & toutes les trois fois elles
ont esté repoussées avec une telle
furie que les Ennemis y ont perdu
entre trois à quatre mille hommes;
enfin aprés un combat de cinq heu-
res, elles se sont logées à la pointe
de la contrescarpe, & à la pointe
de la contregarde. Ces Lettres ajou-
tent que nous y avons perdu cent
cinquante hommes; & que nous a-

vons eu trois cens bleſſez. Mr de Quélus y a eſté bleſſé legerement, Mr de la Foreſt, Capitaine de Mineurs, bleſſé à mort.

Le retranchement que Mr de Bouflers a fait faire dans la Ville eſt entierement achevé.

Le Prince d'Orange a fait attaquer nos poſtes par douze à quinze mille hommes à la fois ; ainſi quarante à quarante-cinq mille hommes doivent avoir combattu dans les trois aſſauts qu'il a fait donner.

Voicy ce que portent d'autres Lettres dattées du meſme jour.

Les Ennemis ont attaqué le 27. à trois heures après midy, la Contreſcarpe & les ouvrages qui ſont vers la porte S. Nicolas. Cette action a duré près de cinq heures

par trois fois, les Ennemis ont renouvellé leur attaque, & ont esté repoussez. Ils ne sont logez que sur les angles de la premiere Contre-escarpe, au long de cette Riviere, & sur la pointe de la petite Contre-escarpe joignant ladite Meuse, où est la Dame qui soutient les eaux du fossé, & qui joint au demy-Bastion de S. Roch, au long de la Meuse. Pendant cette attaque les Ennemis firent le passage de la Sambre vis à vis la maison de la Balance, où nous avions cinquante Dragons, qui se retirerent. Ils ont fait un logement dans cette maison, & un pont sur la Sambre dans cet endroit. Ils augmentent toujours leurs Batteries.

Je viens d'apprendre que les

Troupes du Roy ont passé le canal de Bruges, pour faire payer les contributions, & qu'elles ont pris dix mille Vaches.

Un de nos Armateurs de Brest estant allé sur les Costes d'Irlande, aprés y avoir combatu longtemps *le Henry*, Vaisseau Anglois, revenant des Indes, celuy-cy se voyant fort pressé, mit le feu à ses poudres. La charge estoit de cinquante mille livres sterlin quand il partit d'Angleterre, & estoit estimée quatre millions à cause du retour,

Le sieur Brunet vend le Siege de la Ville & du Chasteau de Namur, fait par le Roy. Ceux qui voudront le confronter avec celuy que font les Alliez, pourront se donner ce plaisir.

TABLE.

Prelude.

Sonnet qui a remporté le Prix donné par la Compagnie des Lanternistes de Toulouse. 10

Réponse à la Lettre de Mr de la Brosse, touchant la fiévre maligne. 14

Ouvrages de Mr Felibien. 41

Nouvelles découvertes. 47

Lettre écrite sur le nom de la Ville de Bordeaux. 50

Histoire. 59

Renouvellement des vœux des Religieux de la Trappe. 85

Ode à Mr le Duc de la Rochefoucault. 98

TABLE.

Traduction d'une Lettre du Roy de Perse à Sa Majesté. 103

Extrait des Harangues faites à leurs Majestez Britanniques, par Mrs les Evesques de Soissons & de Nismes. 108

Discours fait à Mr le Mareschal de Chorseul. 122

Lettre touchant le dernier tremblement de terre arrivé en quelques Villes d'Italie. 125

Mort de Mr d'Urfé Evesque de Limoges. 129

Lettre adressée aux Cartesiens. 140

Junie, ou les sentimens Romains. 168

Cinquiéme Volume des Voyages historiques de l'Europe. 169

Moris. 171

Sonnets sur les derniers Bouts-rimez. 180

TABLE.

Prix proposé pour remplir les mes-
mes Bouts-rimez à la gloire de
Madame la Princesse de Conty. 191

Mariage de Mr le Comte de Choi-
seul, & de Mlle Barillon de
Morangis. 196

Détail de tout ce qui s'est passé à
la levée du blocus de Castelfollit. 232

Journal du Bombardement de saint
Malo. 262

La chasse donnée à Mr le Prince de
Vaudemont. 280

Pertes faites par les Ennemis. 299

Passage du Rhin. 304

Article des Enigmes. 307

Histoire secrette de Henry IV.
Roy de Castille, 310

Siege de Dixmude. 311

Traité pour remettre Casal entre

TABLE.

les mains de Mr le Duc de Mantouë. 316
Siege de Namur. 317
Nouvelles de Catalogne. 333
Nouvelles de divers endroits, avec un ſuplèment à celles du ſiege de Namur. 333
Apoſtille.

BIBLIOTECA REAL PALACIO MADRID

L'ordre de Bataille doit regarder la page 167.
L'Air doit regarder la page 194.